

Report from Togo



United Nations
Convention to Combat
Desertification

praïs₄

Le présent rapport a été soumis par le gouvernement de Togo à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD).

Les appellations employées dans ce rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Convention sur la lutte contre la désertification aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Contents

1. SO: Strategic objectives

- A. SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.
 - SO1-1 Évolution de la structure du couvert terrestre
 - SO1-2 Évolution de la productivité ou du fonctionnement des terres
 - SO1-3 Évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface
 - SO1-4 Proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (indicateur 15.3.1 des objectifs de développement durable)
 - SO1 Cibles Volontaires
- B. SO-2: Améliorer les conditions de vie des populations touchées.
 - SO2-1 Évolution de la population vivant sous le seuil de pauvreté relatif et/ou des inégalités de revenus dans les zones touchées
 - SO2-2 Évolution de l'accès à l'eau potable dans les zones touchées
 - SO2-3 Évolution de la proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe
 - SO2 Cibles Volontaires
- C. SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.
 - SO 3-1 Évolution de la proportion de terres frappées par la sécheresse au regard de la superficie totale
 - SO 3-2 Évolution de la proportion de la population exposée à la sécheresse
 - SO 3-3 Évolution du degré de vulnérabilité à la sécheresse
 - SO3 Cibles Volontaires
- D. SO-4 : Générer des avantages environnementaux mondiaux grâce à la mise en œuvre effective de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.
 - SO4-1 Évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface
 - SO4-2 Évolution de l'abondance et de la répartition de certaines espèces
 - SO4-3 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées (par type d'écosystème)
 - SO4 Cibles Volontaires
- E. SO-5: Mobiliser les ressources financières et non financières importantes et supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre de la Convention en établissant des partenariats efficaces au niveau mondial et national
 - SO5-1 Ressources publiques bilatérales et multilatérales
 - SO5-2 Ressources publiques nationales
 - SO5-3 Ressources privées internationales et nationales
 - SO5-4 Transfert de technologie
 - SO5-5 Appui futur aux activités liées à la mise en œuvre de la Convention

2. IF : Cadre de mise en œuvre

- A. Sources financières et non financières
- B. Politique et planification
- C. Agir sur le terrain

3. Autres fichiers pour le rapport

4. Templated Maps

- A. Land cover in the initial year of the baseline period
- B. Land cover in the baseline year
- C. Land cover in the latest reporting year
- D. Land cover change in the baseline period
- E. Land cover change in the reporting period
- F. Dégradation du couvert terrestre (Période de référence)
- G. Dégradation du couvert terrestre (Période considérée)
- H. Dynamiques de la productivité des terres (Période de référence)
- I. Dynamiques de la productivité des terres (Période considérée)
- J. Dégradation de la productivité des terres (Période de référence)
- K. Dégradation de la productivité des terres (Période considérée)
- L. Soil organic carbon stock in the initial year of the baseline period
- M. Soil organic carbon stock in the baseline year
- N. Soil organic carbon stock in the latest reporting year

- O. Change in soil organic carbon stock in the baseline period
- P. Change in soil organic carbon stock in the reporting period
- Q. Dégradation du carbone organique dans le sol (Période de référence)
- R. Dégradation du carbone organique dans le sol (Période considérée)
- S. Proportion of land that is degraded over total land area (SDG Indicator 15.3.1) in the baseline period
- T. Proportion of land that is degraded over total land area (SDG Indicator 15.3.1) in the reporting period
- U. Progress towards Land Degradation Neutrality (LDN) in the reporting period
- V. Total Population exposed to land degradation (baseline)
- W. Female Population exposed to land degradation (baseline)
- X. Male Population exposed to land degradation (baseline)
- Y. Total Population exposed to land degradation (reporting)
- Z. Female Population exposed to land degradation (reporting)
- AA. Male Population exposed to land degradation (reporting)
- AB. Drought hazard in first epoch of baseline period
- AC. Drought hazard in second epoch of baseline period
- AD. Drought hazard in third epoch of baseline period
- AE. Drought hazard in fourth epoch of baseline period
- AF. Drought hazard in the reporting period
- AG. Drought exposure in first epoch of baseline period
- AH. Drought exposure in second epoch of baseline period
- AI. Drought exposure in third epoch of baseline period
- AJ. Drought exposure in fourth epoch of baseline period
- AK. Drought exposure in the reporting period
- AL. Female drought exposure in the reporting period
- AM. Male drought exposure in the reporting period

SO1-1 Évolution de la structure du couvert terrestre

Superficie

SO1-1.T1 : Estimations nationales de la superficie totale des terres, de la superficie couverte par les masses d'eau et de la superficie totale du pays

Année	Superficie totale des terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Superficie totale du pays (En km ²)	Observations
2 001	56 440	227	56 667	
2 005	56 443	224	56 667	
2 010	56 456	211	56 667	
2 015	56 455	212	56 667	
2 019	56 455	212	56 667	

Légende du couvert terrestre et matrice de transition

SO1-1.T2 : Processus de dégradation clefs

Processus de dégradation	Couvert terrestre initial	Couvert terrestre final
Expansion urbaine	Zones couvertes d'arbres	Surfaces artificielles
Déboisement	Zones couvertes d'arbres	Terres cultivées
Perte de végétation	Zones couvertes d'arbres	Surfaces artificielles

Les sept catégories de couvert terrestre définies par la Convention sont-elles suffisantes pour surveiller les principaux processus de dégradation dans votre pays ?

- Oui
 Non

SO1-1.T4 : Matrice de transition du couvert terrestre au titre de la Convention

Initiales/Finales	Zones couvertes d'arbres	Prairies	Terres cultivées	Zones humides	Surfaces artificielles	Autres terres	Masses d'eau
Zones couvertes d'arbres	0	-	-	-	-	-	0
Prairies	+	0	+	-	-	-	0
Terres cultivées	+	-	0	-	-	-	0
Zones humides	-	-	-	0	-	-	0
Surfaces artificielles	+	+	+	+	0	+	0
Autres terres	+	+	+	+	-	0	0
Masses d'eau	0	0	0	0	0	0	0

Couvert terrestre

SO1-1.T5 : Estimations nationales du couvert terrestre (en km²) pour la période de référence et la période considérée

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Pas de données (En km ²)
2000	19 116	9 402	27 753	6	162	1	227	
2001	19 769	8 742	27 743	6	178	1	228	

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Pas de données (En km ²)
2002	20 292	8 342	27 611	6	188	1	228	
2003	20 381	8 156	27 702	7	194	1	226	
2004	20 743	7 855	27 636	7	199	1	225	
2005	20 794	7 781	27 650	7	209	1	225	
2006	20 801	7 735	27 688	11	216	1	216	
2007	20 830	7 650	27 736	12	224	1	214	
2008	20 882	7 564	27 765	12	230	1	213	
2009	20 918	7 403	27 882	14	238	1	211	
2010	20 939	7 321	27 936	14	244	1	211	
2011	21 024	7 039	28 129	14	248	1	211	
2012	21 045	6 984	28 153	14	259	1	211	
2013	21 098	6 889	28 182	14	272	1	211	
2014	21 206	6 720	28 233	14	283	0	212	
2015	21 206	6 719	28 222	14	294	0	212	
2016	21 386	6 623	28 088	15	343	0	212	
2017	21 577	6 570	27 936	15	356	0	212	
2018	22 143	6 346	27 594	15	358	0	212	
2019	22 694	5 983	27 401	16	361	0	212	
2020								

Changements du couvert terrestre

SO1-1.T6 : Estimations nationales des changements du couvert terrestre (en km²) pour la période de référence

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Total (En km ²)
Zones couvertes d'arbres (En km ²)	19 091	8	16	0	0	0	0	19 115
Prairies (En km ²)	1 515	6 663	1 211	0	14	0	0	9 403
Terres cultivées (En km ²)	595	47	26 993	0	118	0	0	27 753
Zones humides (En km ²)	0	0	0	6	0	0	0	6
Surfaces artificielles (En km ²)	0	0	0	0	162	0	0	162
Autres terres (En km ²)	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	21 206	6 719	28 223	13	294	0	212	

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Total (En km ²)
Masses d'eau (En km ²)	5	1	3	7	0	0	211	227
Total	21 206	6 719	28 223	13	294	0	212	

SO1-1.T7 : Estimations nationales des changements du couvert terrestre (en km²) pour la période considérée

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Superficie totale des terres (En km ²)
Zones couvertes d'arbres (En km ²)	21 192	4	9	0	0	0	0	21 205
Prairies (En km ²)	326	5 940	448	0	5	0	0	6 719
Terres cultivées (En km ²)	1 175	40	26 944	2	63	0	0	28 224
Zones humides (En km ²)	0	0	0	14	0	0	0	14
Surfaces artificielles (En km ²)	0	0	0	0	294	0	0	294
Autres terres (En km ²)	0	0	0	0	0	0	0	0
Masses d'eau (En km ²)	0	0	0	0	0	0	212	212
Total	22 693	5 984	27 401	16	362	0	212	

Dégradation du couvert terrestre

SO1-1.T8 : Estimations nationales de dégradation du couvert terrestre (en km²) pour la période de référence

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont le couvert s'est dégradé	203	0,4
Superficie des terres dont le couvert terrestre n'est pas dégradé	56 463	99,6
Superficie sans données sur le couvert terrestre	0	0,0

SO1-1.T9 : Estimations nationales de dégradation du couvert terrestre (en km²) pendant la période considérée

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont le couvert s'est amélioré	1 948	3,4
Superficie des terres dont le couvert terrestre est resté stable	54 596	96,3
Superficie des terres dont le couvert s'est dégradé	122	0,2
Superficie sans données sur le couvert terrestre	0	0,0

Observations d'ordre général

De ces données il est à remarquer que pour la période de rapportage (2015-2019), la couverture végétale améliorée est de 3.4% du territoire

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

contre 0.2% de couverture végétale dégradée. Il en résulte que le Togo fait des efforts en matière de restauration de ses paysages forestiers, à travers plusieurs projets (PDC HIMO, PGICT, PALCC, REDD+, ADAPT, PNR, Ecovillage...), sans oublier les initiatives des ONG et des particuliers. C'est ainsi que pour la période 2010-2012, le PDC HIMO a planté 4000 ha sur toute l'étendue du territoire. En outre entre 2018 et 2019, les superficies reboisées s'élèvent respectivement à 1 018 ha et 1 632 ha sur toute l'étendue du territoire. Les études conduites dans le cadre du processus de la REDD+ donnent un taux de dégradation du couvert terrestre de 0.42% au cours de la période de référence. De même, celles conduites pendant la définition des cibles de neutralité en matière de dégradation des terres ont abouti aussi à un taux de 0.41% pour la même période. De ce fait, ces valeurs sont en cohérence avec la valeur par défaut de 0.4 % de superficie des terres dont le couvert s'est dégradé. Les moteurs à l'origine de cette dégradation sur toute l'étendue du territoire sont entre autres la pression démographique, les anomalies climatiques, les feux de végétation qui deviennent de plus en plus fréquents, l'extension des cultures, les pratiques culturelles inappropriées dans certaines zones, l'utilisation des pesticides et herbicides non homologués, l'exploitation forestière non contrôlée, les activités minières, etc

SO1-2 Évolution de la productivité ou du fonctionnement des terres

Dynamique de la productivité des terres

SO1-2.T1 : Estimations nationales de la dynamique de la productivité des terres (en km²) dans chaque catégorie de couvert terrestre pour la période de référence

Catégorie de couvert terrestre	Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période de référence					
	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)	Pas de données (En km ²)
Zones couvertes d'arbres	0	176	3 265	10 663	4 987	1
Prairies	0	30	1 386	4 683	563	1
Terres cultivées	2	555	6 509	14 596	5 328	2
Zones humides	0	1	2	1	2	0
Surfaces artificielles	3	3	129	14	11	2
Autres terres	0	0	0	0	0	0
Masses d'eau	0	3	99	51	19	38

SO1-2.T2 : Estimations nationales de la dynamique de la productivité des terres (en km²) dans chaque catégorie de couvert terrestre pour la période considérée

Catégorie de couvert terrestre	Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période considérée					
	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)	Pas de données (En km ²)
Zones couvertes d'arbres	0	1 734	9 804	4 332	4 899	2
Prairies	2	1 140	3 740	508	506	1
Terres cultivées	22	4 873	8 609	3 279	9 391	2
Zones humides	0	2	3	1	1	0
Surfaces artificielles	12	9	166	4	16	2
Autres terres	0	0	0	0	0	0
Masses d'eau	0	13	124	6	30	38

SO1-2.T3 : Estimations nationales de la dynamique de la productivité des terres pour les superficies converties en une nouvelle catégorie de couvert terrestre (en km²) pour la période de référence

Conversion de terres		Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période de référence					
De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)
Prairies	Zones couvertes d'arbres	1 515	0	9	255	946	305
Prairies	Terres cultivées	1 211	0	2	480	654	75
Terres cultivées	Zones couvertes d'arbres	595	0	5	63	251	276
Terres cultivées	Surfaces artificielles	118	0	6	87	17	8

SO1-2.T4 : Estimations nationales de la dynamique de la productivité des terres pour les superficies converties en une nouvelle catégorie de couvert terrestre (en km²) pour la période considérée

Conversion de terres		Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période considérée					
De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)
Terres cultivées	Zones couvertes d'arbres	1 253	0	130	453	245	424
Prairies	Terres cultivées	1 207	0	307	763	56	81
Prairies	Zones couvertes d'arbres	665	0	57	387	119	102
Terres cultivées	Surfaces artificielles	141	17	19	85	4	16

Dégradation de la productivité des terres

SO1-2.T5 : Estimations nationales de la dégradation de la productivité des terres (en km²) pendant la période de référence

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont la productivité s'est dégradée	792	1,4
Superficie des terres dont la productivité ne s'est pas dégradée	55 641	98,6
Superficie sans données sur la productivité des terres	6	0,0

SO1-2.T6 : Estimations nationales de la dégradation de la productivité des terres pendant la période considérée

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont productivité s'est améliorée	15 468	27,4
Superficie des terres dont la productivité est restée stable	32 638	57,8
Superficie des terres dont la productivité s'est dégradée	8 339	14,8
Superficie sans données sur la productivité des terres	9	0,0

Observations d'ordre général

Les données des estimations nationales de la dynamique de la productivité des terres pour les superficies converties en une nouvelle catégorie de couvert terrestre (en km²) pour la période considérée révèlent que globalement les écosystèmes évoluent positivement en termes de restauration (27.4% du territoire). Cependant, les données des estimations nationales de la dégradation de la productivité des terres pendant la période considérée montrent qu'au cours de la période de référence, la dégradation de la productivité des terres était de 1.4% du territoire alors que pendant la période considérée pour le rapportage cette dégradation est de 14.8%. Il en résulte que la vitesse de dégradation de la productivité pendant la période de rapportage est 10 fois plus élevée que celle de la période référence. Cette augmentation sensible corrobore avec les résultats de la dégradation du couvert végétal. Cela s'explique par l'exploitation agricole qui rendent les terres de plus en plus pauvres et aussi les zones cultivées sont devenues des zones d'habitation. Sur 3,6 millions d'hectares de terres cultivables de l'ensemble du territoire, la superficie cultivée est évaluée seulement à 1,4 million d'hectares représentant 41% de la superficie cultivable et 25% de la superficie totale du pays. Le problème de disponibilité en terre ne se pose pas à l'échelle nationale, mais surtout en termes d'accessibilité et 83% de ces terres sont déclarées pauvres au plan physique et chimique selon le rapport MERF, OIBT de 2010. Les mêmes données révèlent que cette dégradation des terres amplifiée par les effets des changements climatiques a entraîné des baisses sur les rendements de 30% pour le riz, 33% pour l'igname, 37% pour le maïs, 41% pour le mil et 51% pour le Sorgho, entraînant une perte annuelle moyenne évaluée à 45,7 millions de dollars US pour ces principales spéculations. Les régions les plus touchées par ce fléau sont celle des Savanes et de la Kara au nord du Togo.

SO1-3 Évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface

Stocks de carbone organique du sol

SO1-3.T1 – Estimations nationales du stock de carbone organique du sol dans la couche arable (0-30 cm) dans chaque catégorie de couvert terrestre (en tonnes par hectare)

Année	Stock de carbone organique du sol dans la couche arable (En t/ha)						
	Zones couvertes d'arbres	Prairies	Terres cultivées	Zones humides	Surfaces artificielles	Autres terres	Masses d'eau
2000	58	32	48	75	80	0	11
2001	56	34	48	75	73	0	11
2002	54	36	48	74	69	0	11
2003	54	37	48	68	67	0	11
2004	53	38	48	65	65	0	11
2005	53	38	48	65	62	0	11
2006	53	39	48	45	60	0	11
2007	53	39	48	41	58	0	11
2008	53	39	48	38	57	0	11
2009	53	40	48	35	55	0	12
2010	53	41	48	35	53	0	12
2011	52	42	47	35	52	0	12
2012	52	43	47	35	50	0	12
2013	52	43	47	35	48	0	12
2014	52	44	47	35	46	0	11
2015	55	40	46	46	50	0	11
2016	55	40	46	44	43	0	11
2017	54	41	46	44	41	0	11
2018	53	42	47	44	41	0	11
2019	52	45	47	40	41	0	11
2020							

Si vous avez choisi de ne pas utiliser les données par défaut du niveau 1, comment avez-vous calculé les estimations ci dessus ?

- Méthodes et données de niveau 1 modifiées
- Niveau 2 (utilisation supplémentaire de données propres au pays)
- Niveau 3 (méthodes plus complexes impliquant des mesures au sol et la modélisation)

SO1-3.T2 : Estimations nationales de la variation du stock de carbone organique du sol due à la conversion de terres en une nouvelle catégorie de couvert terrestre pendant la période de référence

Conversion de terres	Variation du stock de carbone organique du sol pendant la période de référence
----------------------	--

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	Stock initial de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock initial total de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final total de carbone organique du sol (En t/ha)	Variation du stock de carbone organique du sol (En t)
Terres cultivées	Zones couvertes d'arbres	595	71,2	81,8	4 234 014	4 869 441	635 427
Prairies	Zones couvertes d'arbres	1 515	48,9	48,9	7 406 382	7 406 275	-107
Terres cultivées	Surfaces artificielles	118	49,6	31,7	585 380	374 274	-211 106
Prairies	Terres cultivées	1 211	45,9	41,5	5 554 030	5 020 983	-533 047

SO1-3.T3 : Estimations nationales de la variation du stock de carbone organique du sol due à la conversion de terres en une nouvelle catégorie de couvert terrestre pendant la période considérée

Conversion de terres		Variation du stock de carbone organique du sol pendant la période considérée					
De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	Stock initial de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock initial total de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final total de carbone organique du sol (En t/ha)	Variation du stock de carbone organique du sol (En t)
Terres cultivées	Zones couvertes d'arbres	1 175	43,1	43,6	5 062 274	5 123 064	60 790
Prairies	Zones couvertes d'arbres	326	42,7	42,7	1 391 182	1 391 212	30
Prairies	Terres cultivées	448	43,5	42,3	1 948 237	1 893 290	-54 947
Terres cultivées	Surfaces artificielles	63	51,1	42,2	321 650	265 568	-56 082

Dégradation du stock de carbone organique du sol

SO1-3.T4 : Estimations nationales de dégradation du stock de carbone organique du sol pendant la période de référence

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres où le carbone organique du sol s'est dégradé	580	1,0
Superficie de terres où le carbone organique du sol ne s'est pas dégradé	55 851	98,9
Superficie sans données sur le carbone organique du sol	7	0,0

SO1-3.T5 : Estimations nationales de la dégradation du stock de carbone organique du sol pour la période considérée

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres où le carbone organique du sol s'est amélioré	0	0,0
Superficie des terres où le carbone organique du sol est resté stable	56 248	99,6

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres où le carbone organique du sol s'est dégradé	194	0,3
Superficie sans données sur le carbone organique du sol	12	0,0

Observations d'ordre général

A partir des données des estimations nationales, il est à constater que la variation du stock de carbone organique du sol due à la conversion de terres en une nouvelle catégorie de couvert terrestre pendant la période de référence, a été négative dans l'ensemble. C'est seulement au niveau de la conversion des terres cultivées en zones couvertes d'arbres que la variation a été positive. Par contre pendant la période considérée pour le rapportage, cette variation est positive dans la conversion des zones de terres cultivée et des prairies en zones couvertes d'arbres. C'est au niveau de la conversion des prairies en terre cultivée et des terres cultivées en surface artificielle que cette variation est négative. Selon les données des estimations nationales de dégradation du stock de carbone organique du sol pendant la période de référence, la superficie des terres où le carbone organique du sol s'est dégradé est de 1% et la superficie des terres où ce carbone est resté stable est 98,9%; tandis qu'au cours de la période de rapportage, la superficie des terres où le carbone organique du sol s'est amélioré est nul, mais la superficie des terres où ce carbone s'est dégradé est de 0,3% et la superficie des terres où ce carbone est resté stable est de 99,6%. Il en résulte de ces différentes données que le rythme de stockage de carbone organique du sol est plus élevé pendant la période de rapportage qu'au cours de la période de référence. Ce résultat s'explique par les efforts consentis par le pays durant cette période à travers les différents projets mis en œuvre, notamment, la PDC HIMO, REDD+, le PGICT, l'ADAPT, le PALCC, le PNR, etc. Ainsi au cours de la période 2010-2012, le PDC HIMO a planté 4000 ha sur toute l'étendue du territoire, et entre 2018 et 2019, les superficies reboisées s'élèvent respectivement à 1 018 ha et 1 632 ha sur toute l'étendue du territoire.

SO1-4 Proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (indicateur 15.3.1 des objectifs de développement durable)

Proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (indicateur 15.3.1 des objectifs de développement durable)

SO1-4.T1 : Estimations nationales de la superficie totale des terres dégradées (en km²) et de la proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres

	Superficie totale des terres dégradées (En km ²)	Proportion des terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (en %)
Période de Référence	1 447	2,6
Période Considérée	9 533	16,9
Variation de l'étendue dégradée	8086	

Méthode

Avez-vous utilisé les indicateurs SO1-1, SO1-2 et SO1-3 (c'est-à-dire le couvert terrestre, la dynamique de la productivité des terres et le stock de carbone organique du sol) pour calculer la proportion de terres dégradées ?

Quels indicateurs avez-vous utilisé ?

- Couvert terrestre
- Dynamique de la productivité des terres
- Stock de carbone organique du sol

Avez-vous appliqué le principe du paramètre déclassant pour calculer la proportion de terres dégradées ?

- Oui
- Non

Niveau de confiance

Indiquer le niveau de confiance de votre pays dans l'évaluation de la proportion de terres dégradées :

- Élevé (données factuelles complètes)
- Moyen (données factuelles partielles)
- Faible (données factuelles limitées)

Expliquer pourquoi l'évaluation est créditée du niveau de confiance ci-dessus :

Le taux annuel de dégradation des forêts déterminé au cours du processus REDD+ correspond à 0,42% pendant la période de référence. Comparant ce taux au taux issu des données par défaut fournies sur le couvert végétal au cours de la même période, cela semble similaire. Il fut relevé que des efforts d'amélioration du couvert végétal ont été fait à hauteur de 3.4 au cours de la période considérée. tandis qu'en terme de dégradation du couvert végétal, le pays est passé de 0.4% pour la période de référence à 0.2 % pour la période considérée. De ce fait, il est difficile d'interpréter l'évolution spectaculaire du taux de dégradation de terre de 2.6% pour la période de référence à 16.9 % pour la période considérée. Concernant la productivité et le stock de carbone, le pays ne dispose pas de données.

Faux positifs/Faux négatifs

SO1-4.T3 : Expliquer pourquoi toute superficie considérée comme dégradée ou non dégradée dans les données des indicateurs SO1-1, SO1-2 ou SO1-3 devrait ou non être prise en compte dans le calcul de l'indicateur global 15.3.1 des objectifs de développement durable.

Nom du lieu	Type	Recode Options	Superficie (En km ²)	Processus conduisant à un résultat faux +/-	Éléments d'appréciation	Modifier le polygone
-------------	------	----------------	----------------------------------	---	-------------------------	----------------------

Effectuer des évaluations qualitatives des superficies considérées comme dégradées ou améliorées

SO1-4.T4 : Zones sensibles à la dégradation des terres

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones sensibles	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Facteurs directs de la dégradation des terres dans les zones sensibles	Mesure(s) prise(s) pour remédier à la dégradation en fonction de la hiérarchie des mesures visant la neutralité en matière de dégradation des terres	Mesure(s) de remise en état (à la fois future(s) et actuelle(s))	Modifier le polygone
Nombre total de zones sensibles	0						
Superficie totale des zones sensibles	0						

Quel(s) est/sont le(s) facteur(s) indirect(s) de la dégradation des terres au niveau national ?

None

SO1-4.T5 : Zones favorables à l'amélioration des terres

Zones favorables	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Quelle(s) mesure(s) a (ont) conduit à l'apparition d'une zone favorable en fonction de la hiérarchie de neutralité en matière de la dégradation des terres ?	Mesure(s) de mise en œuvre (à la fois future (s) et actuelle (s))	Modifier le polygone
Nombre total de zones favorables		0				
Superficie totale des zones favorables		0				

Quels sont les mesures habilitantes et instruments adoptés au niveau national qui conduisent à l'apparition de zones favorables ?

None

Observations d'ordre général

SO1 Cibles Volontaires

SO1-VT.T1. Cibles volontaires de neutralité en matière de dégradation des terres et autres cibles pertinentes pour l'objectif stratégique 1

Objectif	Année	Emplacement(s)	Zone cible totale (en km ²)	Type primordial d'intervention dans le domaine de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)	Mesures ciblées	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Est-ce une cible de NDT? Si oui, dans le cadre de quel processus a-t-elle été définie/adoptée ?	Quels autres objectifs importants sont également visés par cette cible ?	Modifier le polygone
«D'ici à 2030 et par rapport à la situation de la période de référence (2000 – 2010), restaurer au moins 80% (soit 187 920 ha) des terres dégradées et limiter à 2% (soit 108 802 ha) la dégradation des terres non dégradée en vue de renforcer la préservation des écosystèmes terrestres et aquatiques de sorte à atteindre la NDT au Togo».	2030	Toute l'étendue du territoire national	187 920	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Pratiquer une gestion durable des terres ◦ Augmenter la productivité des terres dans les zones agricoles ◦ Réhabiliter les terres nues ou dégradées pour la production de cultures • Amélioration de la gestion des côtes <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire l'érosion du littoral • Restauration/amélioration de l'état des zones protégées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Restaurer les aires protégées ◦ Améliorer la gestion des aires protégées • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire/arrêter le déboisement et la conversion du couvert forestier en d'autres types de couvert terrestre (par exemple, en préservant les terres forestières) ◦ Augmenter la productivité des terres dans les zones couvertes d'arbres ◦ Restaurer/améliorer les zones couvertes d'arbres ◦ Améliorer la gestion du couvert forestier, par exemple par la gestion des incendies • Augmentation de l'étendue de la zone boisée <ul style="list-style-type: none"> ◦ Accroître les terres couvertes d'arbres (gain net), par exemple les plantations 	En cours	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<ul style="list-style-type: none"> • Convention sur la diversité biologique – Stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité et cibles nationales • Défi de Bonn • AFR100 • Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Contributions déterminées au niveau national 	
Total			Somme de toutes les zones ciblées		261 615,57				

Objectif	Année	Emplacement(s)	Zone cible totale (en km ²)	Type primordial d'intervention dans le domaine de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)	Mesures ciblées	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Est-ce une cible de NDT? Si oui, dans le cadre de quel processus a-t-elle été définie/adoptée ?	Quels autres objectifs importants sont également visés par cette cible ?	Modifier le polygone
D'ici à 2030 et par rapport à la situation de 2010, accroître de 3% (soit 43 557 ha) la superficie des forêts du Togo	2030	Toute l'étendue du territoire national	435 ,57	<input type="checkbox"/> Éviter <input type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Pratiquer une gestion durable des terres ◦ Arrêter/réduire la conversion des terres cultivées en d'autres types de couvert terrestre ◦ Augmenter la productivité des terres dans les zones agricoles ◦ Réhabiliter les terres nues ou dégradées pour la production de cultures • Amélioration de la gestion des côtes <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire l'érosion du littoral • Restauration/amélioration de l'état des zones protégées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Restaurer les aires protégées ◦ Améliorer la gestion des aires protégées • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire/arrêter le déboisement et la conversion du couvert forestier en d'autres types de couvert terrestre (par exemple, en préservant les terres forestières) ◦ Restaurer/améliorer les zones couvertes d'arbres ◦ Améliorer la gestion du couvert forestier, par exemple par la gestion des incendies • Augmentation de l'étendue de la zone boisée <ul style="list-style-type: none"> ◦ Accroître les terres couvertes d'arbres (gain net), par exemple les plantations • Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de carbone <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réhabiliter les terres nues et/ou restaurer les terres dégradées 	En cours	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<ul style="list-style-type: none"> • Convention sur la diversité biologique – Stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité et cibles nationales • Défi de Bonn • AFR100 • Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Contributions déterminées au niveau national 	
Total			Somme de toutes les zones ciblées 261 615 ,57						

Objectif	Année	Emplacement(s)	Zone cible totale (en km ²)	Type primordial d'intervention dans le domaine de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)	Mesures ciblées	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Est-ce une cible de NDT? Si oui, dans le cadre de quel processus a-t-elle été définie/adoptée ?	Quels autres objectifs importants sont également visés par cette cible ?	Modifier le polygone
D'ici à 2030 et par rapport à la situation de 2010, réduire aux 1/3 (soit 73 260 ha) les terres présentant une tendance négative en matière de productivité nette.	2030	Toute l'étendue du territoire national	73 260	<input type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Pratiquer une gestion durable des terres ◦ Augmenter la productivité des terres dans les zones agricoles ◦ Réhabiliter les terres nues ou dégradées pour la production de cultures • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire/arrêter le déboisement et la conversion du couvert forestier en d'autres types de couvert terrestre (par exemple, en préservant les terres forestières) ◦ Augmenter la productivité des terres dans les zones couvertes d'arbres • Augmentation de l'étendue de la zone boisée <ul style="list-style-type: none"> ◦ Accroître les terres couvertes d'arbres (gain net), par exemple les plantations 		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<ul style="list-style-type: none"> • Convention sur la diversité biologique – Stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité et cibles nationales • Défi de Bonn • AFR100 • Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Contributions déterminées au niveau national 	
Total			Somme de toutes les zones ciblées		261 615 ,57				

SO1.IA.T1 : Zones dans lesquelles ont été mises en œuvre des mesures en rapport avec les cibles (projets et initiatives sur le terrain)

Cible pertinente	Mesures mises en œuvre	Emplacement (nom de lieu)	Date de début de mise en œuvre des mesures	Étendue de la mesure	Superficie totale où des mesures ont été mises en œuvre jusqu'à présent (en km ²)	Modifier le polygone
«D'ici à 2030 et par rapport à la situation de la période de référence (2000 – 2010), restaurer au moins 80% (soit 187 920 ha) des terres dégradées et limiter à 2% (soit 108 802 ha) la dégradation des terres non dégradée en vue de renforcer la préservation des écosystèmes terrestres et aquatiques de sorte à atteindre la NDT au Togo».	Identiques aux mesures ciblées	Toute l'étendue du territoire national	2015-01-05	435 ,57	435 ,57	
D'ici à 2030 et par rapport à la situation de 2010, réduire aux 1/3 (soit 73 260 ha) les terres présentant une tendance négative en matière de productivité nette.	Identiques aux mesures ciblées	Toute l'étendue du territoire national	2015-01-05	732 ,6	732 ,60	
D'ici à 2030 et par rapport à la situation de 2010, accroître de 3% (soit 43 557 ha) la superficie des forêts du Togo	Identiques aux mesures ciblées	Toute l'étendue du territoire national	2015-01-05	73 260	73 260 ,00	

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Cible pertinente	Mesures mises en œuvre	Emplacement (nom de lieu)	Date de début de mise en œuvre des mesures	Étendue de la mesure	Superficie totale où des mesures ont été mises en œuvre jusqu'à présent (en km²)	Modifier le polygone						
					<p>Somme de toutes les zones pertinentes où ont été mises en œuvre des mesures visant la même cible</p> <table border="1"> <tr> <td>«D'ici à 2030 et par rapport à la situation de la période de référence (2000 – 2010), restaurer au moins 80% (soit 187 920 ha) des terres dégradées et limiter à 2% (soit 108 802 ha) la dégradation des terres non dégradée en vue de renforcer la préservation des écosystèmes terrestres et aquatiques de sorte à atteindre la NDT au Togo». :</td> <td>435,57</td> </tr> <tr> <td>D'ici à 2030 et par rapport à la situation de 2010, accroître de 3% (soit 43 557 ha) la superficie des forêts du Togo:</td> <td>73 260,00</td> </tr> <tr> <td>D'ici à 2030 et par rapport à la situation de 2010, réduire aux 1/3 (soit 73 260 ha) les terres présentant une tendance négative en matière de productivité nette.:</td> <td>732,60</td> </tr> </table>	«D'ici à 2030 et par rapport à la situation de la période de référence (2000 – 2010), restaurer au moins 80% (soit 187 920 ha) des terres dégradées et limiter à 2% (soit 108 802 ha) la dégradation des terres non dégradée en vue de renforcer la préservation des écosystèmes terrestres et aquatiques de sorte à atteindre la NDT au Togo». :	435,57	D'ici à 2030 et par rapport à la situation de 2010, accroître de 3% (soit 43 557 ha) la superficie des forêts du Togo:	73 260,00	D'ici à 2030 et par rapport à la situation de 2010, réduire aux 1/3 (soit 73 260 ha) les terres présentant une tendance négative en matière de productivité nette.:	732,60	
«D'ici à 2030 et par rapport à la situation de la période de référence (2000 – 2010), restaurer au moins 80% (soit 187 920 ha) des terres dégradées et limiter à 2% (soit 108 802 ha) la dégradation des terres non dégradée en vue de renforcer la préservation des écosystèmes terrestres et aquatiques de sorte à atteindre la NDT au Togo». :	435,57											
D'ici à 2030 et par rapport à la situation de 2010, accroître de 3% (soit 43 557 ha) la superficie des forêts du Togo:	73 260,00											
D'ici à 2030 et par rapport à la situation de 2010, réduire aux 1/3 (soit 73 260 ha) les terres présentant une tendance négative en matière de productivité nette.:	732,60											

Observations d'ordre général

Beaucoup de mesures sont mises en œuvre au niveau national pour atteindre les cibles NDT. Mais, par manque de centralisation des données, il a été difficile de renseigner de façon quantitative toutes les informations relatives aux actions menées pour l'atteinte de la NDT.

SO2-1 Évolution de la population vivant sous le seuil de pauvreté relatif et/ou des inégalités de revenus dans les zones touchées

Critère de mesure pertinent

Choisir la mesure pertinente pour votre pays :

- Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté
- Inégalités de revenus (indice de Gini)

Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté

SO2-1.T1 : Estimations nationales de la proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté

Année	Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté (%)
2 000	
2 001	
2 002	
2 003	
2 004	
2 005	
2 006	56.5
2 007	
2 008	
2 009	
2 010	
2 011	55.0
2 012	
2 013	
2 014	
2 015	51.1
2 016	
2 017	
2 018	
2 019	
2 020	

Évaluation qualitative

SO2-1.T3 : Interprétation de l'indicateur

Critère de mesure de l'indicateur	Évolution de l'indicateur	Observations
Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté	Baisse	De ces données, il est à constater qu'en 2006, la population vivant en dessous du seuil de pauvreté était de 56,5 %. Ce taux a connu une baisse sensible selon les données de recensement de 2011 (55.0%) et 2015 (51.1%). Cette baisse s'explique par la mise en œuvre de la politique sociale et agricole du gouvernement togolais d'une part et d'autre part des actions des ONG, de la promotion des AGR, des politiques et projets de développement dans les zones touchées par la désertification.

Observations d'ordre général

En 2017, le PIB par habitant au Togo était de 617 \$. En 2018, ce chiffre a augmenté à 682 \$, soit une progression d'environ 11%. L'indice de Gini qui mesure les inégalités dans la répartition des richesses s'est aussi amélioré, en lien avec les nombreuses et foisonnantes initiatives en matière de développement à la base et de soutiens aux jeunes. Ainsi le PUDC, le FAIEJ, PAEIJ-SP, ont permis de donner du pouvoir d'achats aux jeunes entrepreneurs et aux populations vulnérables. Ce pouvoir d'achat a été très peu impacté par le niveau général des prix. Le Togo connaît une très faible inflation. En 2017, le pays enregistrait un taux d'inflation négatif qui se situait à -0,2% en moyenne annuelle. En 2018, ce taux est redevenu positif et se plaçait en moyenne annuelle à 0,4%.

SO2-2 Évolution de l'accès à l'eau potable dans les zones touchées

Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité

SO2-1.T1 : Estimations nationales de la proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité

Année	Urbaine (%)	Rurale (%)	Totale (%)
2000	22	4	10
2001	22	4	10
2002	23	5	11
2003	24	5	11
2004	25	5	12
2005	25	5	12
2006	26	5	13
2007	27	5	13
2008	28	5	14
2009	28	5	14
2010	29	6	14
2011	30	6	15
2012	31	6	16
2013	32	6	16
2014	33	6	17
2015	33	6	17
2016	34	6	18
2017	35	6	18
2018	36	7	19
2019	37	7	19
2020	37	7	20

Évaluation qualitative

SO2-2.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évolution de l'indicateur	Observations
Augmentation	L'augmentation constatée est due à l'action des particuliers, du gouvernement togolais à travers les projets de développement et des ONG qui financent la réalisation des forages et des adductions d'eau potable (AEP)

Observations d'ordre général

De ces données il est à remarquer que pour la période de 2000 à 2020, la proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable a fortement augmenté (22% à 37%) en milieu urbain et a légèrement augmenté (4% à 7%) en milieu rural, que ce soit pendant la période de référence que celle du rapportage. Le rythme d'augmentation n'est pas le même car, en milieu urbain en dehors du réseau national de la TDE qui fournit l'eau potable à la population (qui n'existe pas en milieu rural), certains ménages ayant des moyens financiers s'approvisionnent facilement en eau potable grâce aux nouvelles technologies de forage et ceci profite également aux populations riveraines.

SO2-3 Évolution de la proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe

Proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe

SO2-3.T1 : Estimations nationales de la proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe

Période	Population exposée (nombre)	Pourcentage de la population totale exposée (%)	Population féminine exposée (nombre)	Pourcentage de la population féminine totale exposée (%)	Population masculine exposée (nombre)	Pourcentage de la population masculine totale exposée (%)
Période de référence	803609	11,2	416056	11,3	387553	11,1
Période considérée	2345525	28,2	1211580	28,4	1133945	28,1

Évaluation qualitative

SO2-3.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évolution de l'indicateur	Observations
Augmentation	De ces données, il en résulte que pendant la période de référence la proportion de la population exposée à la dégradation des terres est de 11,2% contre 28,2 % pendant la période considérée. Ceci est dû à l'augmentation des terres dégradées (de 2,6% à 16,9%).

Observations d'ordre général

Pendant la période de référence la proportion de la population féminine exposée à la dégradation des terres est de 11,3% contre 11,1 % chez la population masculine. Par contre au cours de la période considérée, la proportion de la population féminine exposée à la dégradation des terres est de 28,4 % contre 28,1 % chez la population masculine. Cela s'explique par le faible accès de la population féminine aux terres fertiles.

SO2 Cibles Volontaires

SO2-VT.T1

Objectif	Année	Niveau d'application	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Observations
----------	-------	----------------------	--	--------------

Observations d'ordre général

Concernant la proportion de la population exposée à la dégradation des terres, le Togo n'a pas encore défini des cibles volontaires.

SO 3-1 Évolution de la proportion de terres frappées par la sécheresse au regard de la superficie totale

Indicateur du risque de sécheresse

SO3-1.T1 : Estimations nationales de la superficie des terres relevant de chaque catégorie d'intensité de sécheresse, telle que définie par l'indice de précipitations normalisé ou d'autres indicateurs nationaux ayant trait à la sécheresse

	Catégorie d'intensité de sécheresse				
	Sécheresse légère (En km ²)	Sécheresse modérée (En km ²)	Sécheresse intense (En km ²)	Sécheresse extrême (En km ²)	Pas de sécheresse (En km ²)
2000	30 955	9 810	3 142	1 627	11 133
2001	12 946	21 128	15 729	4 087	2 777
2002	16 981	5 552	0	0	34 134
2003	12 845	3 512	1 153	0	39 157
2004	17 017	0	0	0	39 651
2005	27 874	3 051	4 821	6 015	14 906
2006	20 718	10 607	7 288	0	18 054
2007	10 938	2 222	0	0	43 507
2008	7 493	3 042	0	0	46 132
2009	1 176	0	0	0	55 492
2010	8 212	0	0	0	48 456
2011	22 050	5 622	1 110	0	27 886
2012	23 092	1 470	6	0	32 099
2013	18 699	23 395	9 342	282	4 950
2014	39 742	8 582	1 181	0	7 162
2015	12 829	11 300	17 484	15 054	0
2016	13 012	827	6	0	42 823
2017	25 823	1 366	827	6	28 645
2018	18 312	1 682	221	0	36 452
2019	8 254	4 555	1 521	0	42 338
2020					
2021					

SO3-1.T2 : Tableau récapitulatif de la superficie des terres touchées par la sécheresse sans ventilation par catégorie

	Superficie totale des terres touchées par la sécheresse (En km ²)	Proportion de terres touchées par la sécheresse (En %)
2000	45 535	80,7
2001	53 891	95,5
2002	22 534	39,9

SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.

	Superficie totale des terres touchées par la sécheresse (En km ²)	Proportion de terres touchées par la sécheresse (En %)
2003	17 510	31,0
2004	17 017	30,1
2005	41 761	74,0
2006	38 613	68,4
2007	13 160	23,3
2008	10 535	18,7
2009	1 176	2,1
2010	8 212	14,5
2011	28 782	51,0
2012	24 568	43,5
2013	51 718	91,6
2014	49 506	87,7
2015	31 676	56,1
2016	13 845	24,5
2017	28 022	49,6
2018	20 216	35,8
2019	14 330	25,4
2020		-
2021		-

Évaluation qualitative:

Dans l'ensemble on note deux vagues, une vague de sécheresse allant de 2013 à 2015 et une vague de forte pluviométrie allant de 2008 à 2010. Les connaissances à notre disposition ne nous permettent pas d'affirmer si c'est le courant normal des choses ou c'est les effets du changement climatique. Ainsi, pour la période de rapportage, les terres touchées par la sécheresse sont en baisses.

Observations d'ordre général

Globalement, toutes les terres ont été touchées par une sécheresse légère en 2004, 2009 et 2010. Tandis que pendant la période de référence (2000-2015) les terres n'ont subi de sécheresse extrême que surtout en 2000, 2001, 2005 et 2015. Il faut noter que la période 2007-2010 correspond à celle n'ayant pas enregistré de terre ayant subi de sécheresse intense ou extrême.

SO 3-2 Évolution de la proportion de la population exposée à la sécheresse

Indicateur de l'exposition à la sécheresse

L'exposition renvoie au nombre de personnes exposées à la sécheresse, calculé à partir des données de l'indicateur SO3-1.

SO3-2.T1 : Estimations nationales du pourcentage de la population totale dans chaque catégorie d'intensité de sécheresse, ainsi que du nombre de personnes et de la part de la population nationale exposée à la sécheresse, quelle qu'en soit l'intensité.

Année considérée	Non-exposed		Sécheresse légère		Sécheresse modérée		Sécheresse intense		Sécheresse extrême		Population exposée	
	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%						
2000	473226	10,4	1798236	39,7	517549	11,4	1322606	29,2	416953	9,2	4 055 344	89,6
2001	365551	7,9	2296760	49,3	1060986	22,8	786393	16,9	146226	3,1	4 290 365	92,1
2002	2609921	54,6	1747724	36,6	423863	8,9	0	0,0	0	0,0	2 171 587	45,4
2003	2563467	52,2	2076985	42,3	195903	4,0	70583	1,4	0	0,0	2 343 471	47,8
2004	3959840	78,4	1091080	21,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 091 080	21,6
2005	670690	12,9	3562187	68,6	165814	3,2	324997	6,3	467404	9,0	4 520 402	87,1
2006	2948270	55,2	1717883	32,2	475882	8,9	199466	3,7	0	0,0	2 393 231	44,8
2007	4790783	87,1	623438	11,3	88950	1,6	0	0,0	0	0,0	712 388	12,9
2008	5212786	91,9	347801	6,1	111194	2,0	0	0,0	0	0,0	458 995	8,1
2009	5678558	97,0	177761	3,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	177 761	3,0
2010	5097573	84,4	942800	15,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	942 800	15,6
2011	4575676	73,3	1318459	21,1	286053	4,6	58359	0,9	0	0,0	1 662 871	26,7
2012	3343425	51,9	3020971	46,9	74694	1,2	866	0,0	0	0,0	3 096 531	48,1
2013	724301	10,9	2430268	36,5	3118643	46,8	383674	5,8	7491	0,1	5 940 076	89,1
2014	1920935	27,9	4458407	64,7	442493	6,4	72878	1,1	0	0,0	4 973 778	72,1
2015	2992818	29,5	2511728	24,8	2543600	25,1	1157402	11,4	930337	9,2	7 143 067	70,5
2016	4064701	55,0	1957156	26,5	1370543	18,5	1069	0,0	0	0,0	3 328 768	45,0
2017	2916266	38,0	3072092	40,0	196157	2,6	1492726	19,4	1071	0,0	4 762 046	62,0
2018	3064495	38,4	4485824	56,3	408679	5,1	14709	0,2	0	0,0	4 909 212	61,6
2019	7243307	87,5	668355	8,1	231596	2,8	136518	1,6	0	0,0	1 036 469	12,5
2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SO3-2.T2 : Estimations nationales du pourcentage de femmes touchées pour chaque catégorie d'intensité de sécheresse.

	Non-exposed	Sécheresse légère	Sécheresse modérée	Sécheresse intense	Sécheresse extrême	Nombre de femmes exposées
--	-------------	-------------------	--------------------	--------------------	--------------------	---------------------------

SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.

Année considérée	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%						
2000	237610	10,3	911387	39,3	265930	11,5	687665	29,7	215387	9,3	2 080 369	89,7
2001	188863	7,9	1185578	49,7	536847	22,5	397621	16,7	75122	3,2	2 195 168	92,1
2002	1334211	54,5	897156	36,6	218011	8,9	0	0,0	0	0,0	1 115 167	45,5
2003	1310492	52,1	1069073	42,5	99072	3,9	36098	1,4	0	0,0	1 204 243	47,9
2004	2036194	78,7	551674	21,3	0	0,0	0	0,0	0	0,0	551 674	21,3
2005	337886	12,7	1838300	69,1	83778	3,1	164411	6,2	236180	8,9	2 322 669	87,3
2006	1523142	55,6	874532	31,9	241197	8,8	100183	3,7	0	0,0	1 215 912	44,4
2007	2461454	87,2	315564	11,2	44649	1,6	0	0,0	0	0,0	360 213	12,8
2008	2677706	92,1	174990	6,0	55514	1,9	0	0,0	0	0,0	230 504	7,9
2009	2911399	96,9	92071	3,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0	92 071	3,1
2010	2614722	84,4	483374	15,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	483 374	15,6
2011	2355901	73,6	668564	20,9	145670	4,6	29870	0,9	0	0,0	844 104	26,4
2012	1717210	52,0	1547309	46,8	38062	1,2	449	0,0	0	0,0	1 585 820	48,0
2013	376414	11,0	1246700	36,5	1597928	46,7	194360	5,7	3796	0,1	3 042 784	89,0
2014	995272	28,1	2278833	64,4	226274	6,4	37196	1,1	0	0,0	2 542 303	71,9
2015	1536057	29,5	1297732	24,9	1313517	25,2	584310	11,2	470502	9,0	3 666 061	70,5
2016	2076843	54,7	1005498	26,5	712133	18,8	550	0,0	0	0,0	1 718 181	45,3
2017	1489947	37,8	1576225	40,0	99516	2,5	775715	19,7	555	0,0	2 452 011	62,2
2018	1562584	38,2	2317400	56,6	207821	5,1	7423	0,2	0	0,0	2 532 644	61,8
2019	3728658	87,7	340205	8,0	115968	2,7	68195	1,6	0	0,0	524 368	12,3
2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SO3-2.T3 : Estimations nationales du pourcentage d'hommes touchés pour chaque catégorie d'intensité de sécheresse.

Année considérée	Non-exposed		Sécheresse légère		Sécheresse modérée		Sécheresse intense		Sécheresse extrême		Nombre d'hommes exposés	
	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%						
2000	235616	10,7	886849	40,1	251619	11,4	634941	28,7	201566	9,1	1 974 975	89,3
2001	176688	7,8	1111182	48,9	524139	23,1	388772	17,1	71104	3,1	2 095 197	92,2
2002	1275710	54,7	850568	36,5	205852	8,8	0	0,0	0	0,0	1 056 420	45,3
2003	1252975	52,4	1007912	42,1	96831	4,0	34485	1,4	0	0,0	1 139 228	47,6
2004	1923646	78,1	539406	21,9	0	0,0	0	0,0	0	0,0	539 406	21,9
2005	332804	13,2	1723887	68,1	82036	3,2	160586	6,3	231224	9,1	2 197 733	86,8

SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.

Année considérée	Non-exposed		Sécheresse légère		Sécheresse modérée		Sécheresse intense		Sécheresse extrême		Nombre d'hommes exposés	
	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%						
2006	1425128	54,8	843351	32,4	234685	9,0	99283	3,8	0	0,0	1 177 319	45,2
2007	2329329	86,9	307874	11,5	44301	1,7	0	0,0	0	0,0	352 175	13,1
2008	2535080	91,7	172811	6,3	55680	2,0	0	0,0	0	0,0	228 491	8,3
2009	2767159	97,0	85690	3,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	85 690	3,0
2010	2482851	84,4	459426	15,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	459 426	15,6
2011	2219775	73,1	649895	21,4	140383	4,6	28489	0,9	0	0,0	818 767	26,9
2012	1626215	51,8	1473662	47,0	36632	1,2	417	0,0	0	0,0	1 510 711	48,2
2013	347887	10,7	1183568	36,5	1520715	46,9	189314	5,8	3695	0,1	2 897 292	89,3
2014	925663	27,6	2179574	64,9	216219	6,4	35682	1,1	0	0,0	2 431 475	72,4
2015	1456760	29,5	1213996	24,6	1230083	24,9	573092	11,6	459835	9,3	3 477 006	70,5
2016	1987858	55,2	951658	26,4	658410	18,3	519	0,0	0	0,0	1 610 587	44,8
2017	1426319	38,2	1495867	40,0	96641	2,6	717011	19,2	516	0,0	2 310 035	61,8
2018	1501911	38,7	2168424	55,9	200858	5,2	7286	0,2	0	0,0	2 376 568	61,3
2019	3514649	87,3	328150	8,1	115628	2,9	68323	1,7	0	0,0	512 101	12,7
2020		-		-		-		-		-		-
2021		-		-		-		-		-		-

Évaluation qualitative

Interprétation de l'indicateur

Les années 2001 et 2013 sont celles dans lesquelles la majorité de la population togolaise fut exposée à la sécheresse durant la période 2000-2019. Ces années sont également celles qui ont enregistré la plus forte proportion de population ayant été touchée par une sécheresse extrême.

Observations d'ordre général

Les données des estimations nationales du pourcentage de femmes touchées pour chaque catégorie d'intensité de sécheresse montre qu'en 2013 la majorité des femmes sur l'étendue du territoire a été touchée par la sécheresse. L'on peut corroborer ce résultat à celui de la proportion des populations touchées par la sécheresse. Une forte proportion de femmes touchées par la sécheresse a été enregistrée également en 2000, 2001, 2013 et 2014. Par rapport à la période de référence, l'année 2013 est celle où les femmes ont été touchées par une sécheresse extrême à cause de la corvée d'eau effectuée généralement par les femmes entre autres.

SO 3-3 Évolution du degré de vulnérabilité à la sécheresse

Indice de vulnérabilité à la sécheresse

SO3-3.T1 : Estimations nationales de l'indice de vulnérabilité à la sécheresse

Année	Valeur totale de l'indice de vulnérabilité à la sécheresse du pays (niveau 1)	Valeur de l'indice de vulnérabilité à la sécheresse chez les hommes (niveaux 2 et 3 uniquement)	Valeur de l'indice de vulnérabilité à la sécheresse chez les femmes (niveaux 2 et 3 uniquement)
2000			
2001			
2002			
2003			
2004			
2005			
2006			
2007			
2008			
2009			
2010			
2011			
2012			
2013			
2014			
2015			
2016			
2017			
2018	0,67		
2019			
2020			
2021			

Méthode

Quel niveau avez-vous utilisé pour calculer l'indice de vulnérabilité à la sécheresse ?

- L'évaluation de la vulnérabilité de niveau 1 ⓘ
- L'évaluation de la vulnérabilité de niveau 2 ⓘ
- L'évaluation de la vulnérabilité de niveau 3 ⓘ

Évaluation qualitative

SO3-3.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évolution de l'indicateur	Observations

Observations d'ordre général

Le pays ne disposant pas de données sur l'indice de vulnérabilité à la sécheresse, la seule valeur des données par défaut ne permet pas de faire une interprétation objective de cet indicateur.

S0-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.

S03 Cibles Volontaires

S03-VT.T1

Objectif	Année	Niveau d'application	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Observations
----------	-------	----------------------	--	--------------

Observations d'ordre général

Concernant les cibles volontaires sur la sécheresse, le Togo n'a pas encore défini des cibles volontaires; bien qu'il dispose de plan national sécheresse.

S04-1 Évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface

Stocks de carbone organique du sol

L'évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface est un indicateur polyvalent utilisé pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques 1 et 4.

Des données quantitatives et une évaluation qualitative de l'évolution de cet indicateur sont communiquées au titre de l'indicateur de progrès S01-3 de l'objectif stratégique 1.

SO4-2 Évolution de l'abondance et de la répartition de certaines espèces

SO4-2.T1 : Estimations nationales de l'indice de la Liste rouge, mesurant la survie des espèces

Année	Indice de la Liste rouge	Limite inférieure	Limite supérieure	Observation
2000	0,85626	0,82995	0,85901	
2001	0,85622	0,82927	0,85898	
2002	0,8563	0,82756	0,85897	
2003	0,85608	0,82758	0,85894	
2004	0,85657	0,82495	0,85895	
2005	0,85679	0,8243	0,85894	
2006	0,85704	0,82288	0,85892	
2007	0,85747	0,82222	0,85955	
2008	0,85778	0,8205	0,86042	
2009	0,85796	0,81863	0,8611	
2010	0,85808	0,81722	0,8622	
2011	0,85814	0,81598	0,86397	
2012	0,85816	0,81333	0,86469	
2013	0,85813	0,81246	0,86687	
2014	0,85816	0,81094	0,86715	
2015	0,85815	0,80893	0,86896	
2016	0,85814	0,80747	0,87152	
2017	0,85814	0,80626	0,87334	
2018	0,85813	0,80587	0,87341	
2019	0,85814	0,80438	0,87594	
2020	0,85817	0,80104	0,87667	

Évaluation qualitative

SO4-2.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évolution de l'indicateur	Facteurs responsables: directs (sélectionner un ou plusieurs éléments)	Facteurs responsables: indirects (sélectionner un ou plusieurs éléments)	Quels leviers sont-ils utilisés pour enrayer l'évolution négative et permettre un changement transformateur?	Interventions qui ont débouché sur une évolution positive de l'ILR	Observations

SO-4 : Générer des avantages environnementaux mondiaux grâce à la mise en œuvre effective de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Évolution de l'indicateur	Facteurs responsables: directs (sélectionner un ou plusieurs éléments)	Facteurs responsables: indirects (sélectionner un ou plusieurs éléments)	Quels leviers sont-ils utilisés pour enrayer l'évolution négative et permettre un changement transformateur?	Interventions qui ont débouché sur une évolution positive de l'ILR	Observations
Positif				<ol style="list-style-type: none"> 1. Gestion des terres et des eaux 2. Incitations relatives aux moyens d'existence et d'ordre économique et moral 3. Sensibilisation 4. Désignation et planification des mesures de conservation 	Cette situation est relative aux efforts entrepris par tous les acteurs à travers diverses initiatives, projets et programmes de gestion participative pour la préservation et la conservation de la biodiversité.

Observations d'ordre général

Le Togo ne disposant pas de son indice de liste rouge (ILR), les données par défaut fournies pour les estimations nationales de l'indice de la Liste rouge, mesurant la survie des espèces au Togo ont été utilisées. De ce fait, il est remarqué, d'une manière générale que, le risque d'extinction des espèces est très faible entre 2000 et 2015. Ainsi l'ILR connaît une amélioration passant de 0.85626 à 0.85815. En outre, entre 2015 et 2019, l'ILR est relativement stable, oscillant entre 0.85815 et 0.85813.

SO4-3 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées (par type d'écosystème)

SO4-3.T1: National estimates of the average proportion of Terrestrial KBAs covered by protected areas (%)

Année	Proportion des sites se trouvant dans des aires protégées (%)	Limite inférieure	Limite supérieure	Observations
2000	79.45	79 ,45	79 ,45	
2001	79.45	79 ,45	79 ,45	
2002	79.45	79 ,45	79 ,45	
2003	79.45	79 ,45	79 ,45	
2004	79.45	79 ,45	79 ,45	
2005	79.45	79 ,45	79 ,45	
2006	79.45	79 ,45	79 ,45	
2007	79.45	79 ,45	79 ,45	
2008	79.45	79 ,45	79 ,45	
2009	79.45	79 ,45	79 ,45	
2010	79.45	79 ,45	79 ,45	
2011	79.45	79 ,45	79 ,45	
2012	79.45	79 ,45	79 ,45	
2013	79.45	79 ,45	79 ,45	
2014	79.45	79 ,45	79 ,45	
2015	79.45	79 ,45	79 ,45	
2016	79.45	79 ,45	79 ,45	
2017	79.45	79 ,45	79 ,45	
2018	79.45	79 ,45	79 ,45	
2019	79.45	79 ,45	79 ,45	
2020	79.45	79 ,45	79 ,45	

Évaluation qualitative

SO4-2.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évaluation qualitative	Observation
------------------------	-------------

Observations d'ordre général

Il ressort de ces données que la proportion moyenne des sites importants pour la biodiversité terrestre qui se trouvent dans des aires protégées est restée statique entre la période de référence 2000-2015 et la période de reporting 2015-2019. Elle est de 79.45%. Cependant il est constaté de fortes pressions anthropiques sur ces aires protégées. Le fait de ne pas disposer de données nationale précises pour interpréter le sens dans lequel évolue cet indicateur demande alors à prévoir des initiatives pour collecter ces données en indiquant les facteurs directs ou indirects permettant de confirmer ou infirmer ce taux statique.

SO4 Cibles Volontaires

SO4-VT.T1

Objectif	Année	Niveau d'application	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Observations
Porter le taux de couverture forestière à 25%	2025	National	En cours	Feuille de Route gouvernementale 2025
Reboiser un milliard d'arbres	2030	National	En cours	Ambition décennale
Restaurer 1,4 million d'hectares de paysages forestiers dégradés	2030	National	En cours	Engagement du Togo pour AFR 100
Limiter à 10% la superficie des terres affectées par les feux	2030	National	En cours	Stratégie de gestion des feux de végétation
Mobiliser 35 Millions de dollar par an pour le secteur forestier	2030	National	En cours	Politique forestière du Togo

Renseignements complémentaires

SO5-1 Ressources publiques bilatérales et multilatérales

Niveau 1 : Communiquer des informations sur les ressources publiques internationales fournies et reçues aux fins de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur l'évolution de ces ressources.

Évolution des ressources publiques internationales bilatérales et multilatérales fournies

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ↻

Évolution des ressources publiques internationales bilatérales et multilatérales reçues

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ↻

Au cours de la période 2000 - 2015, nombre de dispositions législatives et réglementaires ont été prises permettant de mobiliser des ressources publiques et internationales. Il en est de même de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, plans, programmes et projets. Signalons l'adoption et la promulgation de la loi n°2008-009 portant code forestier, la déclaration de la politique forestière en 2011, la mise en œuvre des PDC HIMO, PRAF, PGICT... Ces actions ont été poursuivies entre 2015-2019. Notons la mobilisation des ressources financières pour la REDD+, le PALCC... Ainsi, l'état des investissements dans le secteur forestier indique que le secteur forestier au Togo, sur la période de 2000 à 2017, a connu en moyenne un financement de 1.464,2 millions de FCFA/an dont 1.323,1 millions de FCFA provenant des ressources externes avec des dépenses d'au moins 22.596 millions de FCFA pour les investissements en ressources externes, soit 93% du globale. Ce secteur, pour la période de 2000 à 2010 par exemple, a bénéficié d'un financement global d'au moins 2.295,4 millions dont 800,9 millions de FCFA pour les investissements sur ressources externes.

Niveau 2 : Tableau 1 Ressources financières fournies et reçues

		Montant total en dollars des États Unis	
Fourn/Reçu	Année	Engage-ment pris	Décaissés/Reçus
Provided	2016	Engage-ment pris 0	Versé 0
Provided	2017	Engage-ment pris 0	Versé 0
Provided	2018	Engage-ment pris 0	Versé 0
Provided	2019	Engage-ment pris 0	Versé 0
Received	2016	Engage-ment pris 11 267 348 ,10	Reçu 810 040 ,24
Received	2017	Engage-ment pris 8 692 864 ,50	Reçu 2 100 697 ,02
Received	2018	Engage-ment pris 1 176 324 ,18	Reçu 7 547 353 ,28
Received	2019	Engage-ment pris 1 372 948 ,29	Reçu 5 679 991 ,57
Total des ressources fournies:		0	0
Total des ressources reçues:		22 509 485 ,07	16 138 082 ,11

Documentation

	Explication
Année	
Bénéficiaire / Pourvoyeur	
Titre du projet, programme, activité ou autre mesure	

SO-5: Mobiliser les ressources financières et non financières importantes et supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre de la Convention en établissant des partenariats efficaces au niveau mondial et national

	Explication
Montant total en dollars des États Unis	
Secteur	
Renforcement des capacités	
Transfert de technologie	
Égalité des sexes	
Canal	
Type de flux	
Instrument financier	
Type d'appui	
Montant des fonds mobilisés au moyen d'interventions publiques	
Renseignements complémentaires	

Observations d'ordre général

SO5-2 Ressources publiques nationales

Niveau 1 : Communiquer des informations sur les dépenses publiques nationales, y compris les subventions et les recettes, dont les impôts, directement et indirectement liées à la mise en œuvre de la Convention, y compris des renseignements sur l'évolution de ces montants.

Évolution des dépenses publiques nationales et des ressources financières consacrées au niveau national aux activités liées à la mise en œuvre de la Convention

- En hausse ↑
 Stable ↔
 En baisse ↓
 Inconnue ↻

Évolution des recettes publiques nationales provenant des activités liées à la mise en œuvre de la Convention

- En hausse ↑
 Stable ↔
 En baisse ↓
 Inconnue ↻

Les instruments suivants sont appliqués: - les taxes sur les exploitations forestières; - les taxes sur l'exportation des produits forestiers; - les taxes sur les transports des produits forestiers; Les dispositions institutionnelles suivantes peuvent être relevées: - la déclaration de la politique forestière; - la stratégie nationale REDD+; - le code forestier et la loi cadre sur l'environnement; - les plans d'aménagement et de gestion des ressources forestières...

Au Togo, c'est un système de déclaration fiscale qui en cours. Pour ce qui conserve les taxes dans le domaine forestier, c'est la réglementation en vigueur qui prévaut. Ainsi les démembrements du ministère de l'environnement sont mise à contribution pour la collecte. Il en est de même pour le ministère de l'économie et des finances.

Niveau 2 : Tableau 2 Ressources publiques nationales

	Année	Montants	Renseignements complémentaires
Dépenses publiques			
Directement liées à la lutte contre la DDTS			
Indirectement liées à la lutte contre la DDTS			
Subventions			
Subventions liées à la lutte contre la DDTS			
Dépenses totales/total par an			

	Année	Montants	Renseignements complémentaires
Recettes publiques			
Taxes environnementales pour la conservation des ressources foncières et taxes liées à la lutte contre la DDTS			
Revenus totaux/total par an			

Documentation

	Explication
Dépenses publiques	
Subventions	
Recettes publiques	
Ressources nationales directement ou indirectement liées à la lutte contre la DDTS	

Votre pays a-t-il fixé un objectif d'augmentation et de mobilisation des ressources nationales aux fins de la mise en œuvre de la Convention ?

- Oui
 Non

SO-5: Mobiliser les ressources financières et non financières importantes et supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre de la Convention en établissant des partenariats efficaces au niveau mondial et national

Durant la période de rapportage, le Togo ne s'était pas fixé une cible en termes de mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre de la convention. Cependant, pour la période de 2021 à 2025, le Togo compte mobiliser 354.470.600 de dollars pour le secteur forestier, y compris la convention. Il s'agit d'un objectif pour une mobilisation globale (tenant compte des sources de financement internes et externes).

Observations d'ordre général

S05-3 Ressources privées internationales et nationales

Niveau 1 : Communiquer des informations sur les ressources publiques internationales et nationales mobilisées par le secteur privé de votre pays aux fins de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur l'évolution de ces ressources.

Évolution des ressources publiques internationales

- En hausse ↑
 Stable ↔
 En baisse ↓
 Inconnue ~

Évolution des ressources publiques nationales

- En hausse ↑
 Stable ↔
 En baisse ↓
 Inconnue ~

Avec les efforts de sensibilisation, les acteurs privés qu'ils soient nationaux ou internationaux ont pris conscience des conséquences de la dégradation des forêts et des terres et mobilisent dès lors leur propres ressources en faveur de la restauration des terres et du couvert végétal.

Niveau 2 : Tableau 3 Ressources privées internationales et nationales

Année	Titre du projet, programme, activité ou autre mesure	Montant total en dollars des États Unis	Instrument financier	Type d'institution	Bénéficiaire	Renseignements complémentaires
	Total	0				

Donner des informations méthodologiques utiles concernant les données présentées dans le tableau 3

Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager le secteur privé ainsi que les organisations non gouvernementales, les fondations et les milieux universitaires à fournir des ressources internationales et nationales aux fins de la mise en œuvre de la Convention ?

Les mesures pour encourager le secteur privé ainsi que les organisations non gouvernementales, les fondations et les milieux universitaires à fournir des ressources internationales et nationales aux fins de la mise en œuvre de la Convention: - l'amélioration du climat des affaires; - la réforme foncière; - partenariat avec les universitaires pour la recherche et développement.

Observations d'ordre général

S05-4 Transfert de technologie

Niveau 1 : Communiquer des informations sur les ressources fournies et reçues aux fins du transfert de technologie et de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur l'évolution de ces ressources.

Évolution des ressources publiques internationales bilatérales et multilatérales fournies

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ↔

Évolution des ressources publiques internationales bilatérales et multilatérales reçues

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ↔

L'on peut noter les besoins en termes de renforcement des capacités en termes d'analyse et d'interprétation des indicateurs de dégradation des terres; par exemple le dosage du carbone organique du sol dans les laboratoires au niveau national.

Niveau 2 : Tableau 4 Ressources fournies et reçues pour les mesures ou activités de transfert de technologie

Fourni Reçu	Année	Titre du projet, programme, activité ou autre mesure	Montant	Bénéficiaire Pourvoyeur	Description et objectifs	Secteur	Type de technologie	Activités menées par	État d'avancement de l'activité	Calendrier d'exécution de la mesure ou de l'activité	Utilisation, incidence et résultats estimés	Renseignements complémentaires
Total fourni :			0	Total reçu :			0					

Donner des informations méthodologiques utiles concernant les données présentées dans le tableau 4

Communiquer des informations sur les hypothèses sous-jacentes, les définitions et les méthodes utilisées pour rendre compte des transferts de technologie assurés, reçus ou requis. Ajouter des liens vers des documents utiles.

Donner des informations sur les types de technologies nouvelles ou actuelles dont votre pays a besoin pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, et sur les difficultés rencontrées pour acquérir ou mettre au point ces technologies.

Le Togo à besoin de la mise en place de système avec géoservice, web application et archivage des données; Il y a aussi la nécessité d'installer les nouvelles technologies de système d'alerte précoce; Il y a aussi la nécessité de disposer de drones performant pour le suivi et la surveillance de la couverture végétale dans les zones d'accès difficiles.

Observations d'ordre général

SO5-5 Appui futur aux activités liées à la mise en œuvre de la Convention

SO5-5.1 : Fourniture et mobilisation prévues de ressources nationales publiques et privées

Donner des informations sur les ressources nationales qu'il est prévu de fournir et de mobiliser aux fins de la mise en œuvre de la Convention, y compris des renseignements relatifs à l'indicateur SO5-2, ainsi que des informations sur les ressources financières publiques qu'il est prévu de verser, les secteurs cibles et les politiques nationales qu'il est prévu de mettre en œuvre.

SO5-5.2: Fourniture et mobilisation prévues de ressources internationales publiques et privées

Donner des informations sur les ressources internationales qu'il est prévu de fournir et de mobiliser aux fins de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur les ressources financières publiques et l'appui qu'il est prévu de consacrer au renforcement des capacités et au transfert de technologie, sur les régions et pays cibles, et sur les programmes et politiques prévus et les priorités fixées.

SO5-5.3 : Ressources nécessaires

Communiquer des informations sur les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de la Convention, notamment sur les projets qui ont le plus besoin de ressources et les régions qui ont le plus besoin d'aide et auxquels votre pays a accordé le plus d'attention.

La mise en œuvre des mesures identifiées pour atteindre la NDT nécessite d'importantes ressources financières à hauteur de 15 millions de dollars US par an. A cet effet, différents mécanismes pourront être activés notamment à travers la mobilisation des ressources internes et les ressources issues de la coopération bilatérale ou multilatérale. Au plan interne, les possibilités de financement pourront provenir des différents fonds institués pour la gestion de l'environnement à savoir le Fonds National de l'Environnement (FNE), Fonds National de Développement Forestier (FNDF), le Fonds de Promotion et de Développement des Activités Minérales (FPDAM), le Fonds de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (FGIRE), etc. Concernant la coopération bilatérale, le pays pourra s'appuyer sur ses partenaires traditionnels que sont la France, l'Allemagne, la Chine, le Japon, les Etats Unis d'Amérique, etc. En termes de coopération multilatérale, le Togo dispose actuellement de bonnes relations avec plusieurs institutions multinationales pour le financement de nombreuses mesures identifiées pour la NDT. Il s'agit notamment : (i) les institutions sous régionales (BOAD, CEDEAO, UEMOA, la BIDC et le SABER etc.) qui ont mis en place des initiatives pour la gestion durable des ressources naturelles et particulièrement la lutte contre les changements climatiques; (ii) les institutions continentales (Union Africaine, BAD) ; (iii) les institutions internationales (Union Européenne, FMI, Banque Mondiale, Agences du système des Nations Unies). En outre, la BOAD abrite aussi le Centre Régional de Collaboration (CRC) des mécanismes de développement durable de la CCNUCC. La BOAD a initié avec le CRC un processus d'assistance aux CPDN comme étant des canaux d'accès aux financements, à la technologie et au renforcement des capacités ou encore pour réaliser le Monitoring, Reporting et Vérification (MRV) des résultats des activités d'atténuation. Aussi, à travers son adhésion à la Climate & Clean Air Coalition (CCAC), le Togo pourra mobiliser des fonds pour le financement des actions d'atténuation des GES et des polluants climatiques de courte durée. Les sources et mécanismes de financement «climat» constituent également d'importantes opportunités disponibles qui pourront être activées pour aider le pays à s'adapter à la variabilité et aux changements climatiques mais aussi pour atténuer les effets du changement climatique. Il s'agit notamment des financements dans le cadre du MDP, de la REDD+, l'ONU-REDD, la Forest Carbon Partnership Facility (Banque mondiale), le Fonds pour l'adaptation (AF), le Fonds d'investissement climatique, le Fonds stratégique pour le climat (FSC), le Programme d'investissement forestier (FIP), les marchés volontaires du carbone, le Fonds Vert Climat, le Fonds pour l'économie bleue, etc.

Observations d'ordre général

Sources financières et non financières

Mobilisation accrue de ressources:

Souhaitez-vous faire part de la façon dont votre pays a mobilisé davantage de ressources au cours de la période considérée ?

- Oui
 Non

Utilisation de la neutralité en matière de dégradation des terres comme cadre pour accroître l'investissement :

De votre point de vue, avez-vous tiré parti de la neutralité en matière de dégradation des terres pour renforcer la cohérence, l'efficacité et les multiples avantages des investissements ?

- Oui
 Non

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire cette expérience :

Grâce à la définition des cibles NDT, le Togo a pu mobiliser les ressources du FEM7 pour l'élaboration et la mise en œuvre du projet intitulé: Projet de gestion durable des terres et écosystèmes des zones semi-arides du Nord Togo. Toutefois, ce projet ne fait pas parti de la période de rapportage.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Amélioration des institutions et mécanismes de financement existants ou novateurs

De votre point de vue, votre pays a-t-il amélioré l'utilisation des mécanismes et des institutions de financement existants ou novateurs ?

- Oui
 Non

Est-ce que cela a été fait par l'un des moyens suivants (cochez toutes les cases qui s'appliquent) ?

- Mécanismes de financement existants
 Mécanismes de financement novateurs
 FEM
 Autres fonds (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire cette expérience :

Grâce à la note politique de haut niveau élaboré lors du processus de NDT, les priorités pour l'atteinte des cibles définies a favorisé la mobilisation des ressources financières pour ledit projet.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à améliorer les mécanismes et les institutions de financement existants ou novateurs ?

Oui

Non

Politique et planification

Programmes d'action :

Votre pays a-t-il élaboré son programme d'action national ou a-t-il participé à son élaboration, à sa mise en œuvre, à sa révision ou à son suivi régulier ?

- Oui
 Non

Utiliser l'espace ci-dessous pour fournir de plus amples informations sur l'expérience de votre pays :

Dans le souci d'améliorer et de renforcer son niveau de préparation et de planification face à la sécheresse, le Togo a exprimé son intérêt à adhérer à l'«Initiative Sécheresse» qui apporte une assistance technique et financière aux pays Parties et menacés par le phénomène pour l'élaboration du Plan national «Sécheresse». Aussi l'objectif global visé par le Togo en adhérant à l'«Initiative Sécheresse» et au processus d'élaboration de son plan national sécheresse est de doter le pays d'outils efficaces, aussi bien institutionnels que juridiques, pour mieux faire face aux aléas naturels afin de réduire la vulnérabilité du pays à la sécheresse. A cet effet, le plan national "sécheresse" du Togo doit spécifiquement inclure les éléments les plus importants sur la façon dont le pays se préparera à la sécheresse conformément aux trois piliers clés à savoir : - Mettre en place des systèmes de surveillance de la sécheresse et d'alerte précoce ; - Évaluer la vulnérabilité et les risques liés à la sécheresse ; - Mettre en œuvre des mesures pour limiter les impacts de la sécheresse et mieux répondre à la sécheresse. Le Togo place dans ses priorités d'intervention la réduction de la vulnérabilité du pays et le renforcement de la résilience des différents secteurs d'activités et de développement. Ainsi, le plan national sécheresse du Togo se propose comme objectif principal : «A travers la mise en œuvre des actions prioritaires, le Togo vise à parvenir à une réduction substantielle des pertes et des risques liées à la sécheresse en termes de vies humaines, d'atteintes aux moyens de subsistance et à la santé des personnes, et d'atteintes aux biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises et des collectivités». Pour ce faire, le but visé par le Togo en adhérant à l'«Initiative Sécheresse» et au processus d'élaboration de son plan national sécheresse est de doter le pays d'outils efficaces, aussi bien institutionnels que juridiques, pour mieux faire face aux aléas naturels afin de réduire la vulnérabilité du pays à la sécheresse. Spécifiquement, le Togo entend préciser le processus par lequel il fera face à la sécheresse et les activités liées à la préparation à la survenue de la sécheresse notamment l'alerte précoce et la prévision, la définition des niveaux de déclaration de déclencheurs, des analyses d'impact, des recommandations d'intervention et les mesures d'atténuation. Pour atteindre ces objectifs, le pays s'engage à renforcer ses capacités de mise en œuvre des actions rassemblées en cinq priorités dont certaines interventions se feront sur le court et moyen termes alors que d'autres s'échelonneront sur le long terme. Il s'agit notamment de : - Action prioritaire 1:comprendre les risques de sécheresse et anticiper la crise ; - Action prioritaire 2:renforcer l'état de préparation aux risques de sécheresse pour intervenir de manière efficace; - Action prioritaire 3:renforcer la gouvernance et les institutions pour gérer les risques de catastrophe; - Action prioritaire 4:renforcer la résilience environnementale et socioéconomique des populations; - Action prioritaire 5: renforcer la collaboration intersectorielle et le partenariat pour la mobilisation des ressources nécessaires pour faire face aux besoins en matière de préparation et de riposte.

Considérez-vous que les programmes et/ou plans d'action ont été couronnés de succès et quelles sont, selon vous, les principales raisons de ce succès (ou, dans le cas contraire, de cet échec) ?

Le plan national sécheresse du Togo, validé en décembre 2018 est en cours de mise en œuvre. L'évaluation de la mise en œuvre n'ayant pas encore été réalisée, il est difficile de donner les principales raisons de son succès ou de son échec. La mobilisation de ressources supplémentaire permettrait d'atteindre les objectifs escomptés.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Politiques et conditions appropriées :

Au cours de la période considérée, votre pays a-t-il mis en place ou contribué à mettre en place des politiques et des conditions appropriées visant à promouvoir et/ou appliquer des moyens de lutter contre la désertification et la dégradation des terres et d'atténuer les effets de la sécheresse ?

- Oui
 Non

Ces politiques et ces conditions visaient à (cocher toutes les cases qui s'appliquent) :

- Promouvoir des moyens de lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS)
- Appliquer des moyens de lutter contre la DDTS
- Protéger les droits fonciers des femmes
- Améliorer l'accès des femmes aux ressources naturelles, productives et/ou financières
- Autre (préciser)

Laquelle des options ci-après décrit le plus exactement ces activités (cocher toutes les cases qui s'appliquent) :

- Prévention des effets de la DDTS
- Interventions de secours suite aux contraintes d'ordre environnemental et/ou socioéconomique exercées sur les écosystèmes et/ou les populations par la DDTS
- Interventions de relèvement suite aux contraintes d'ordre environnemental et/ou socioéconomique exercées sur les écosystèmes et/ou les populations par la DDTS
- Participation des femmes à la prise de décisions
- Exercice et promotion des droits fonciers des femmes et amélioration de l'accès des femmes aux ressources foncières
- Renforcement des capacités des femmes de contribuer à la mise en œuvre efficace de la Convention
- Autre (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour fournir de plus amples informations sur l'expérience de votre pays/sous-région/région /institution.

Considérez-vous que ces politiques ont permis de promouvoir ou d'appliquer des moyens de lutter contre la DDTS, notamment en matière de prévention, de secours et de relèvement, et quels sont, selon vous, les principaux facteurs de réussite ou d'échec ?

Le plan national sécheresse du Togo, validé en décembre 2018 est en cours de mise en œuvre. L'évaluation de la mise en œuvre n'ayant pas encore été réalisée, il est difficile de donner les principales raisons de son succès ou de son échec.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à mettre en place des politiques et des conditions appropriées visant à promouvoir et appliquer des moyens de lutter contre la désertification et la dégradation des terres et d'atténuer les effets de la sécheresse, y compris des mesures de prévention, de secours et de relèvement ?

- Oui
- Non

Synergies :

De votre point de vue, votre pays a-t-il exploité les synergies et intégré la DDTS dans des plans nationaux élaborés au titre des autres accords multilatéraux relatifs à l'environnement, en particulier des autres conventions de Rio, et dans d'autres engagements internationaux ?

- Oui
- Non

Les actions de votre pays visaient à (cocher toutes les cases qui s'appliquent) :

- Tirer parti des activités de lutte contre la DDTS en exploitant les synergies avec d'autres plans nationaux relevant des autres conventions de Rio
- Intégrer la DDTS dans les plans nationaux
- Tirer parti des synergies avec d'autres stratégies de lutte contre la DDTS
- Intégrer la DDTS dans d'autres engagements internationaux
- Autre (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire l'expérience de votre pays.

Pour plus de cohérence dans les actions, le Togo a adopté la SCAPE prenant en compte la mise en synergie des projets et programmes dans le domaine de la foresterie, de la gestion durable des terres et des changements climatiques.

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Prise en considération de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse :

De votre point de vue, votre pays a-t-il pris des mesures concrètes pour prendre en considération la DDTS dans les politiques économiques, environnementales et sociales afin d'accroître les effets et l'efficacité de la mise en œuvre de la Convention ?

- Oui
- Non

Dans l'affirmative, la DDTS a été prise en considération dans (cocher toutes les cases qui s'appliquent) :

- Les politiques économiques
- Les politiques environnementales
- Les politiques sociales
- Les politiques foncières
- Les politiques en matière d'égalité des sexes
- Les politiques agricoles
- Autre (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire l'expérience de votre pays.

La DDTS a été intégré dans tous les documents de planification relatifs à la environnementales et sociales, comme l'en témoigne la déclaration de la politique forestière, le PNIERN, PNR, PAFN, SPANB, CISGERN, PNACC, SNDD, REDD+, CPDN...

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Politiques relatives à la sécheresse :

Votre pays a-t-il mis en place ou est-il en train de mettre en place des politiques, des mesures et des modes de gouvernance nationaux pour la prévention et la gestion des situations de sécheresse ?

Oui

Non

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire l'expérience de votre pays.

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à mettre en place des politiques, des mesures et des modes de gouvernance pour la prévention et la gestion des situations de sécheresse, en application de la Convention ?

Oui

Non

Agir sur le terrain

Pratiques de gestion durable des terres:

Votre pays a-t-il mis en œuvre ou est-il en train de mettre en œuvre des pratiques de gestion durable des terres (GDT) pour lutter contre la DDTs ?

- Oui
 Non

Quels types de pratiques de GDT sont mises en œuvre ?

- Agroforesterie
- Fermeture de certaines zones (arrêt de l'utilisation, appui à la régénération)
- Apiculture, pisciculture, etc
- Mesure utilisant la technique des pentes transversales
- Réduction écosystémique des risques de catastrophe
- Efficacité énergétique
- Gestion des plantations forestières
- Jardins familiaux
- Amélioration de la végétation basse/de la couverture végétale
- Amélioration des variétés végétales et des espèces animales
- Gestion intégrée des cultures et du bétail
- Gestion intégrée des nuisibles et des maladies (y compris l'agriculture biologique)
- Gestion intégrée de la fertilité des sols
- Gestion de l'irrigation (y compris l'adduction d'eau, le drainage)
- Réduction au minimum de la perturbation des sols
- Gestion des forêts naturelles et semi-naturelles
- Pastoralisme et gestion des pâturages
- Mesures après-récolte
- Système de rotation (rotation des cultures, jachères, agriculture itinérante)
- Gestion des eaux de surface (source, rivière, lacs, mer)
- Drainage et dérivation de l'eau
- Récupération de l'eau
- Protection/gestion des zones humides
- Brise-vent/rideau brise-vent
- Gestion des déchets/gestion des eaux usées
- Autre (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour fournir de plus amples informations sur l'expérience de votre pays :

Considérez-vous que les pratiques mises en œuvre sont couronnées de succès et quels sont, selon vous, les principaux facteurs de réussite ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Comment avez-vous fait participer les femmes et les jeunes à ces activités ?

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à mettre en œuvre des pratiques de GDT ?

- Oui
 Non

Restauration et remise en état:

Votre pays a-t-il mis en application ou est-il en train de mettre en application des pratiques de restauration et de remise en état visant à contribuer à rétablir les fonctions et les services fournis par les écosystèmes ?

- Oui
 Non

Quels types de pratiques de restauration et de remise en état sont mis en application ?

- Restauration/amélioration de l'état des zones boisées
- Augmentation de l'étendue de la zone boisée
- Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées
- Restauration/amélioration de l'état des prairies
- Restauration/amélioration de l'état des zones humides
- Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de carbone
- Gestion des surfaces artificielles
- Restauration/amélioration de l'état des zones protégées
- Augmentation de l'étendue des zones protégées
- Amélioration de la gestion des côtes
- Dispositif d'ordre général (par exemple, politiques, incitations économiques)
- Rétablissement/amélioration de l'utilisation multiple des terres
- Réduction/arrêt de la conversion des terres à utilisations multiples
- Rétablissement/amélioration des fonctions multiples
- Rétablissement de la productivité et des réserves de carbone organique du sol des terres cultivées et des prairies
- Autre/Général/Non spécifié

Utiliser l'espace ci-dessous pour fournir de plus amples informations sur l'expérience de votre pays :

Considérez-vous que les pratiques mises en œuvre sont couronnées de succès et quels sont, selon vous, les principaux facteurs de réussite ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Comment avez-vous fait participer les femmes et les jeunes aux activités de GDT ?

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à mettre en application des pratiques de régénération et de remise en état visant à contribuer

à rétablir les fonctions et les services fournis par les écosystèmes ?

- Oui
 Non

Gestion des risques de sécheresse et systèmes d'alerte rapide :

Votre pays élabore-t-il un plan de gestion des risques de sécheresse, des systèmes de surveillance ou d'alerte rapide et des programmes de protection sociale pour lutter contre la DDTS ?

- Oui
 Non

Dans l'affirmative, la DDTS a été prise en considération dans (cocher toutes les cases qui s'appliquent) :

- Un plan de gestion des risques de sécheresse
 Des systèmes de surveillance et d'alerte rapide
 Des programmes de protection sociale

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire l'expérience de votre pays.

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

Si vous avez élaboré ou élaborerez un plan de gestion des risques de sécheresse dans le cadre de l'Initiative sur la sécheresse, fournir ci-dessous des informations sur les activités entreprises.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à élaborer des systèmes de gestion des risques de sécheresse, de surveillance ou d'alerte rapide et des programmes de protection sociale pour lutter contre la DDTS ?

- Oui
 Non

Nouveaux moyens de subsistance:

Votre pays encourage-t-il les pratiques permettant l'adoption de nouveaux moyens de subsistance dans le cadre de la DDTS ?

- Oui
 Non

Pourriez-vous énumérer quelques pratiques appliquées au niveau national pour promouvoir de nouveaux moyens de subsistance ?

- Diversification des cultures
 Pratiques d'agroforesterie

- Pâturage tournant
- Systèmes agricoles pluviaux et irrigués
- Petits jardins potagers
- Production de biens artisanaux
- Production d'énergie renouvelable
- Écotourisme
- Production de plantes médicinales et aromatiques
- Aquaculture utilisant des eaux usées recyclées
- Autre (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire l'expérience de votre pays.

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Considérez-vous que votre pays prend des mesures particulières visant à faire participer les femmes et les jeunes à la promotion de nouveaux moyens de subsistance ?

- Oui
- Non

Donner toute précision utile

Mise en place de systèmes de partage des connaissances :

Votre pays a-t-il mis en place des systèmes de partage des informations et des connaissances sur les meilleures pratiques et méthodes de gestion des situations de sécheresse et de facilitation de la constitution de réseaux en la matière ?

- Oui
- Non

Considérez-vous que votre pays a pris des mesures visant à favoriser l'accès des femmes aux connaissances et aux technologies ?

- Oui
- Non

Donner toute précision utile

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

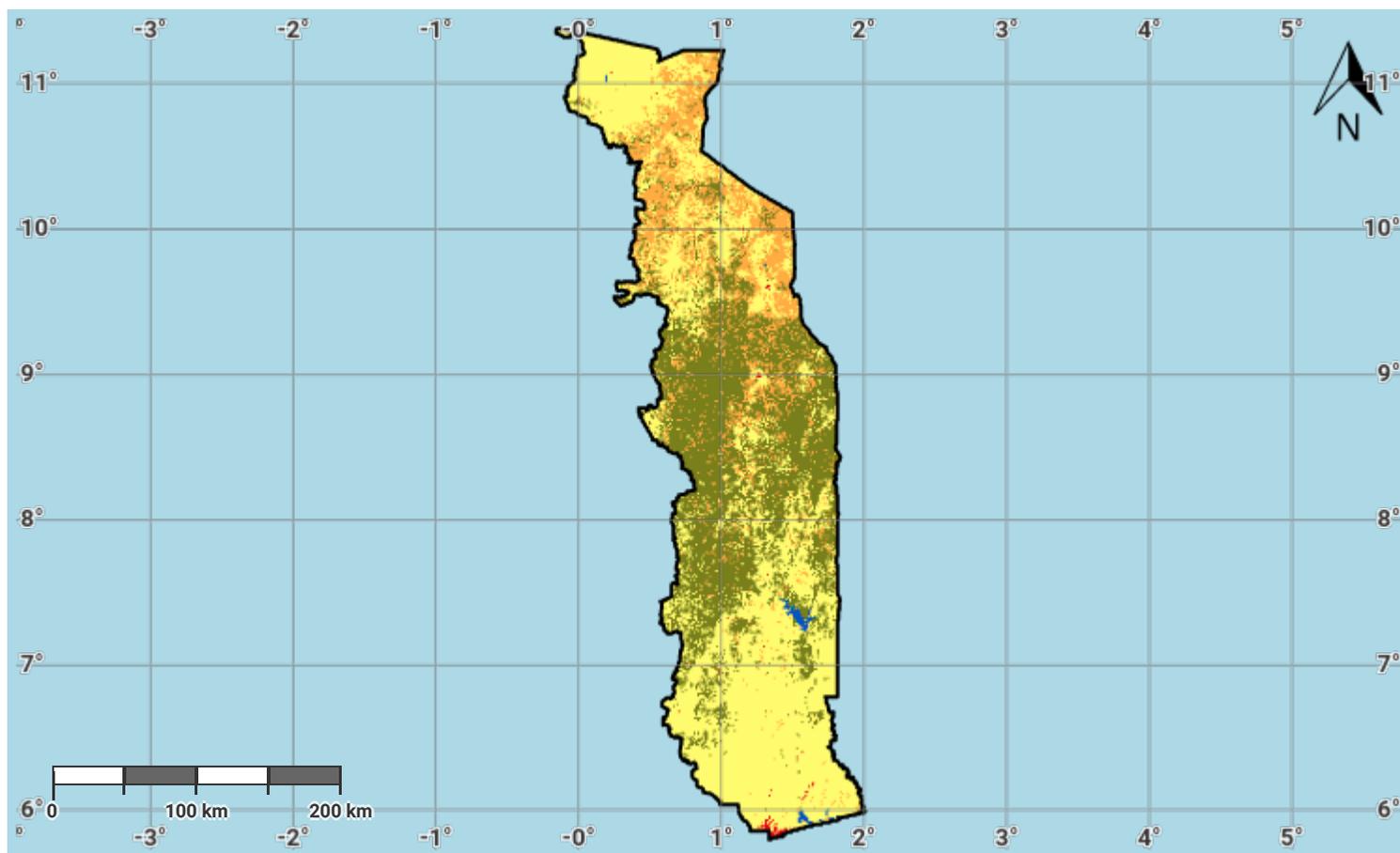
Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Autres fichiers pour le rapport

Togo - SO5-1 recipient	Télécharger	32,5 Kio
------------------------	-----------------------------	----------

Togo – S01-1.M1

Land cover in the initial year of the baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

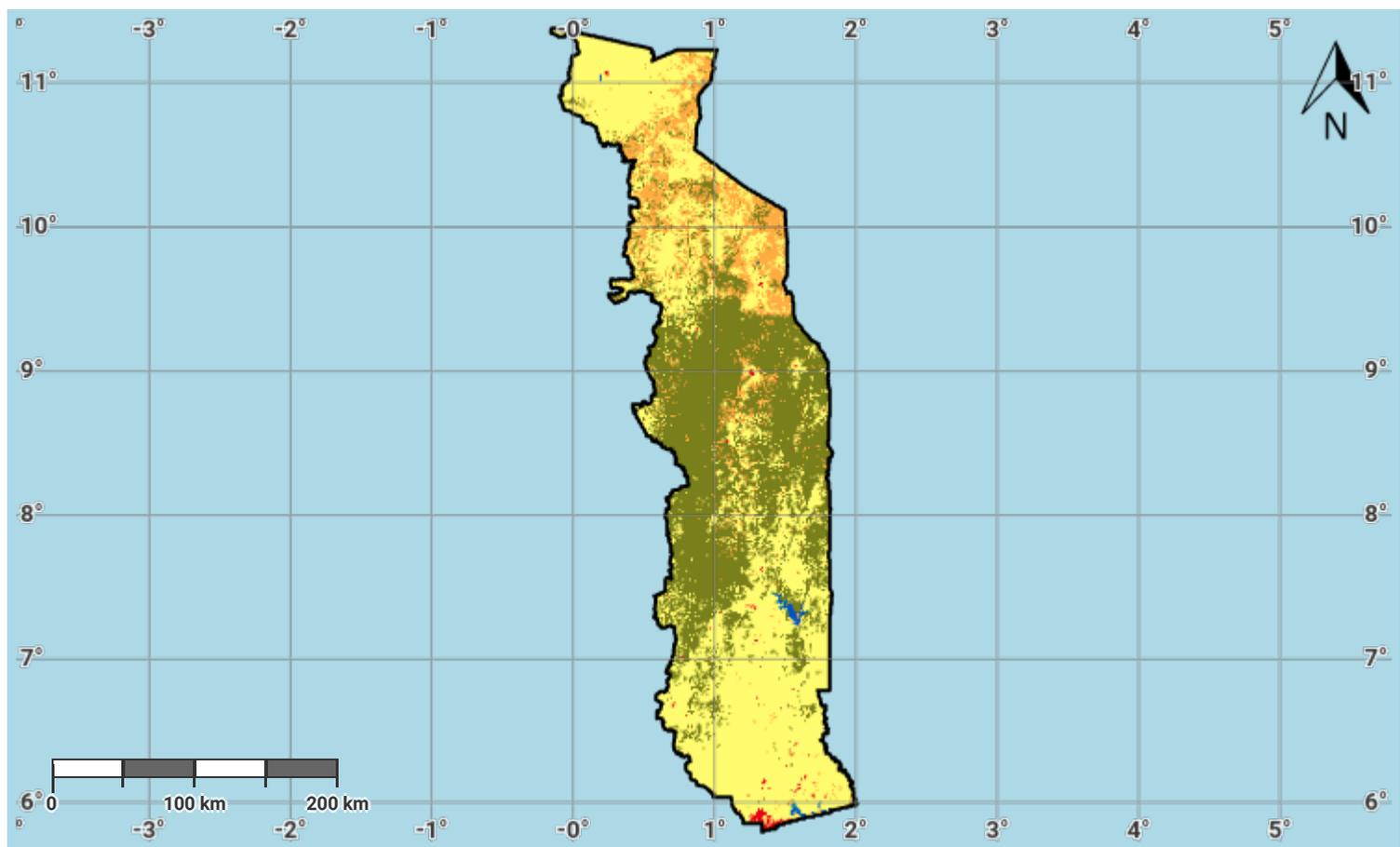
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Togo – S01-1.M2

Land cover in the baseline year



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

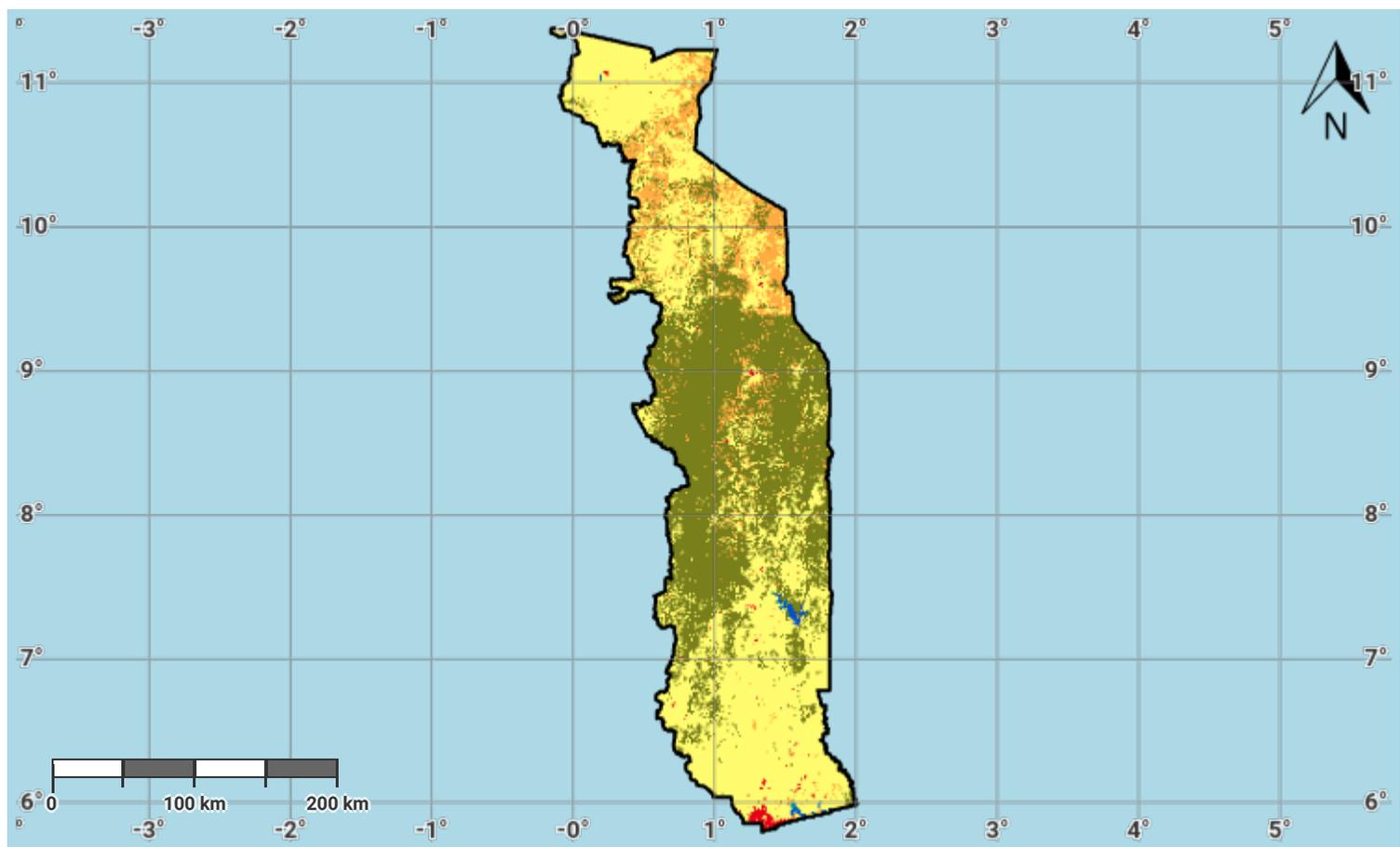
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Togo – S01-1.M3

Land cover in the latest reporting year



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

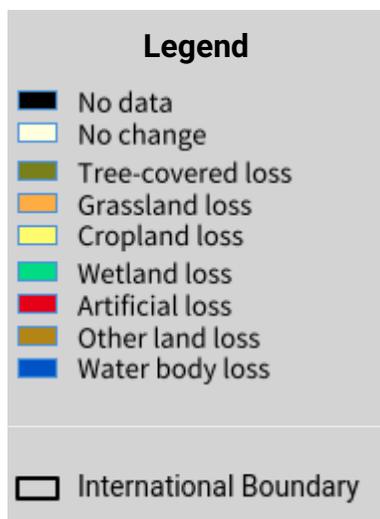
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Togo – S01-1.M4

Land cover change in the baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

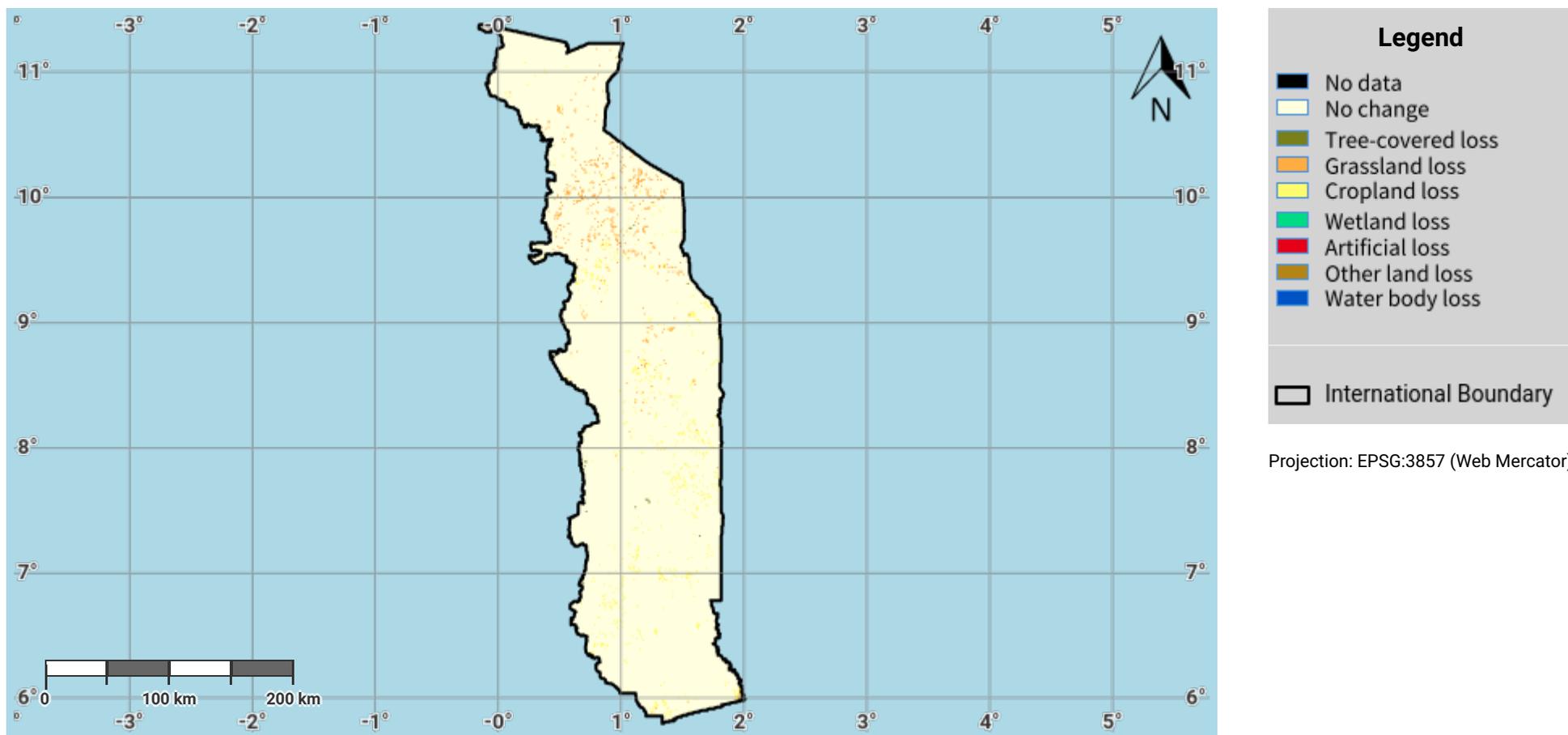
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Togo – S01-1.M5

Land cover change in the reporting period



Disclaimer

The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Togo – S01-1.M6

Land cover degradation in the baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

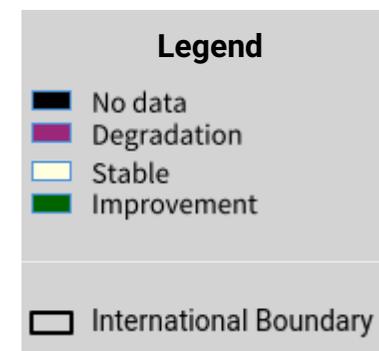
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Togo – S01-1.M7

Land cover degradation in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

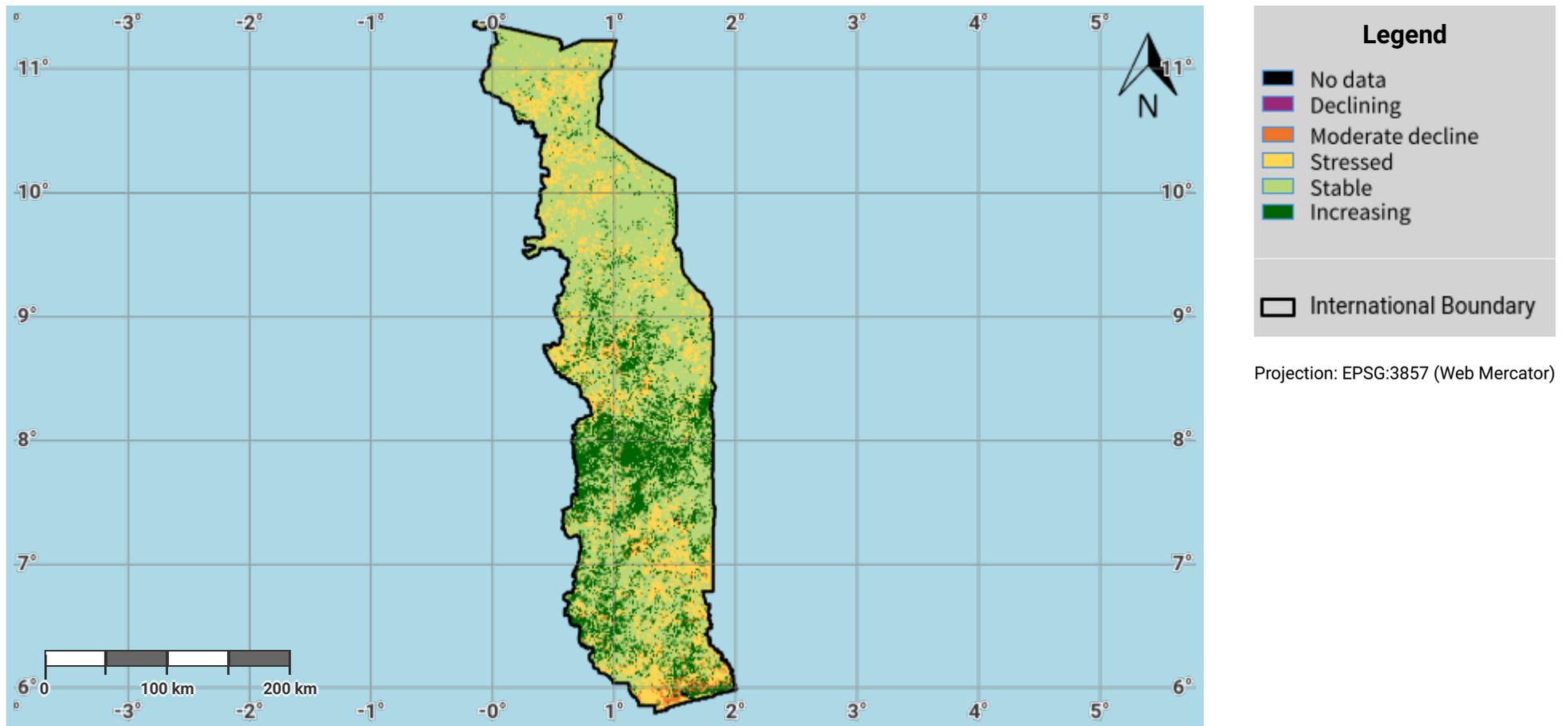
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Togo – S01-2.M1

Land productivity dynamics in the baseline period



Disclaimer

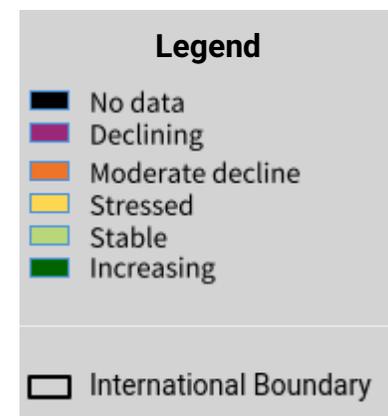
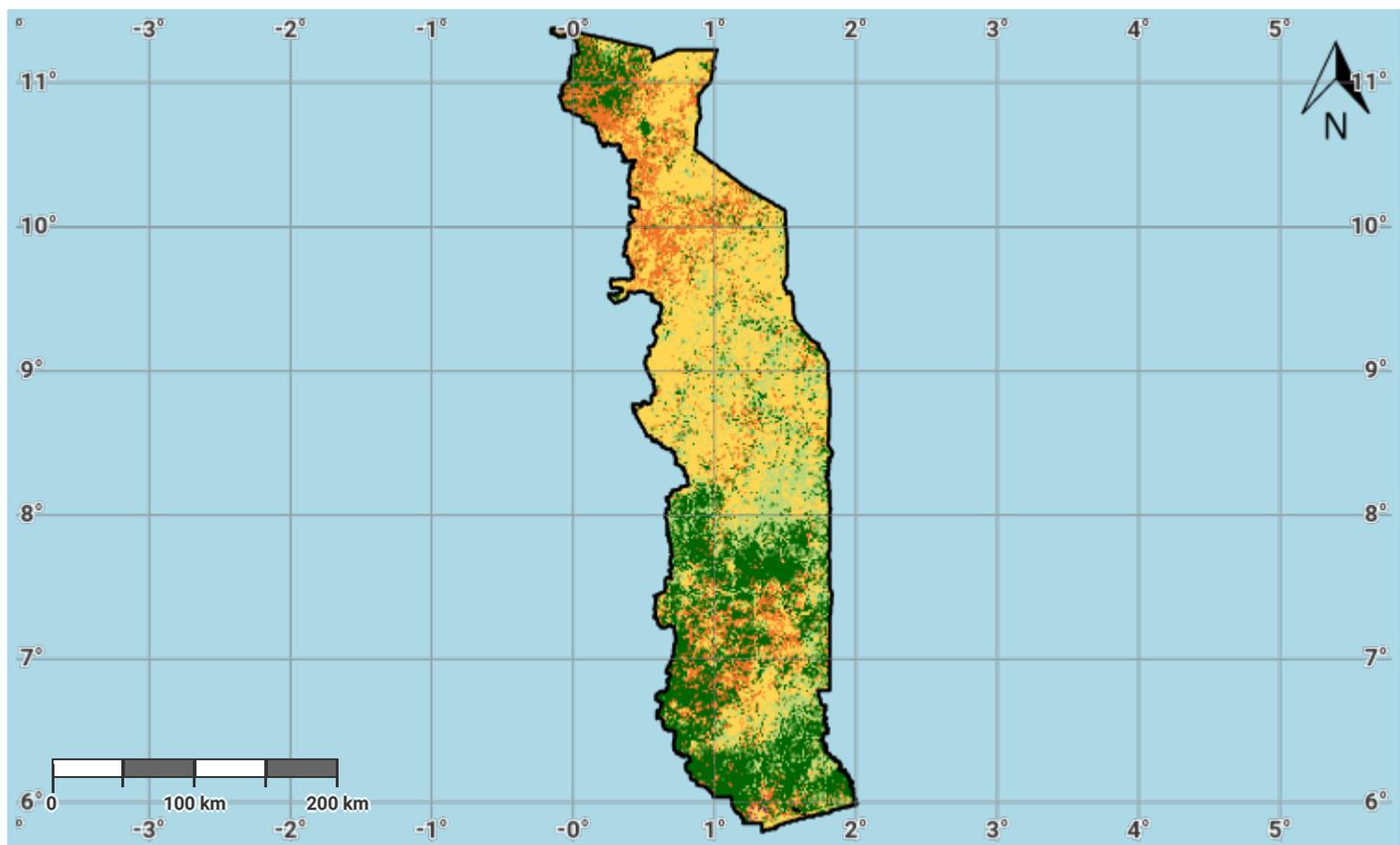
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- EC-JRC, 2021, based on Xavier Rotllan-Puig, Eva Ivits, Michael Cherlet, LPDyNR: A new tool to calculate the land productivity dynamics indicator, Ecological Indicators, Volume 133, 2021, 108386, ISSN 1470-160X. URL: <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2021.108386>

Togo – S01-2.M2

Land productivity dynamics in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

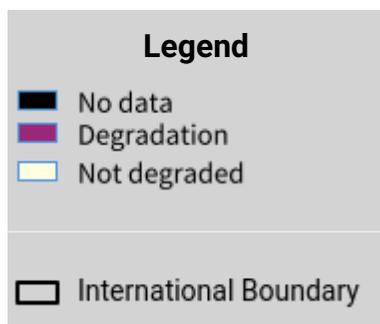
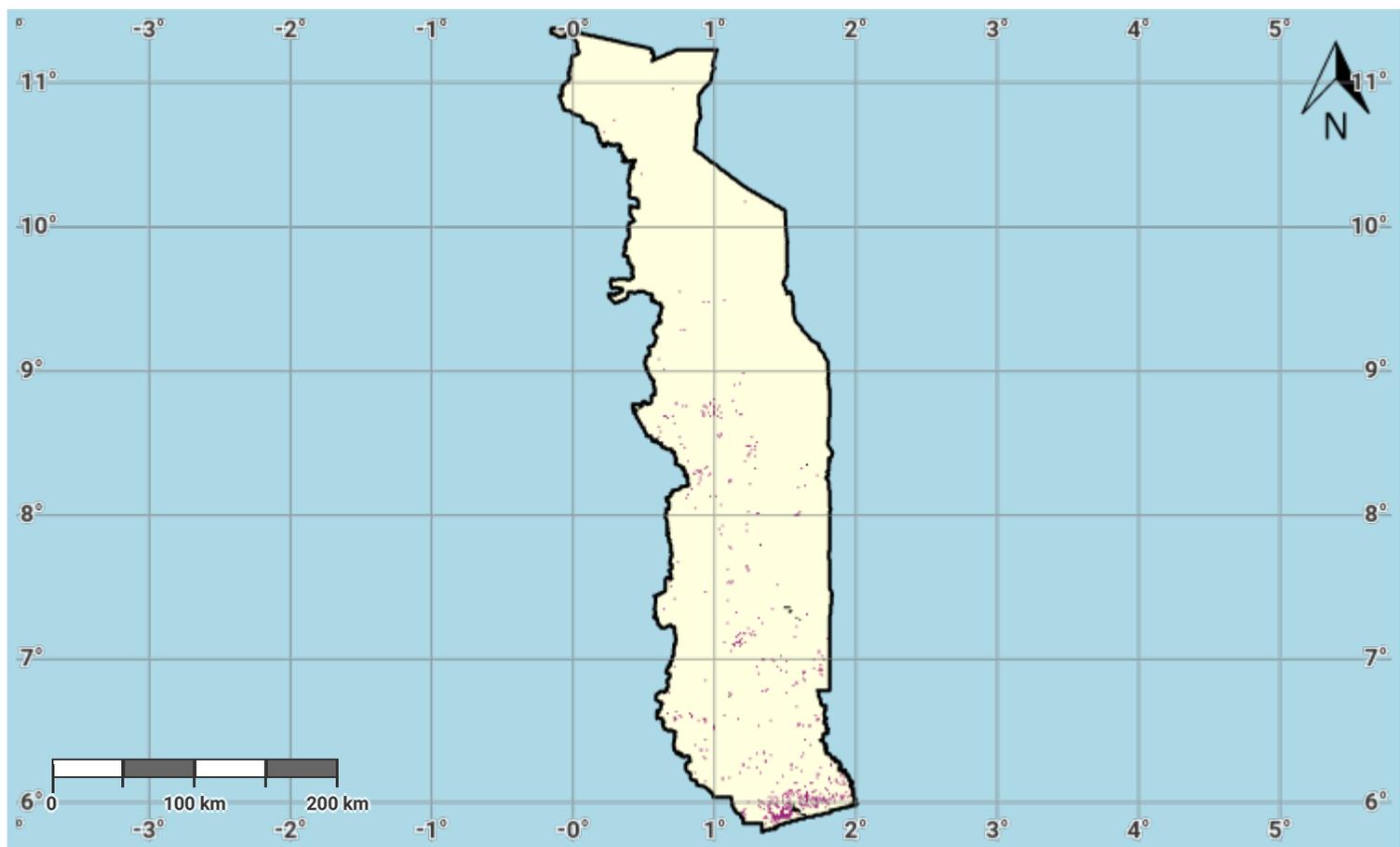
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- EC-JRC, 2021, based on Xavier Rotllan-Puig, Eva Ivits, Michael Cherlet, LPDyNR: A new tool to calculate the land productivity dynamics indicator, Ecological Indicators, Volume 133, 2021, 108386, ISSN 1470-160X. URL: <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2021.108386>

Togo – S01-2.M3

Land productivity degradation in the baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

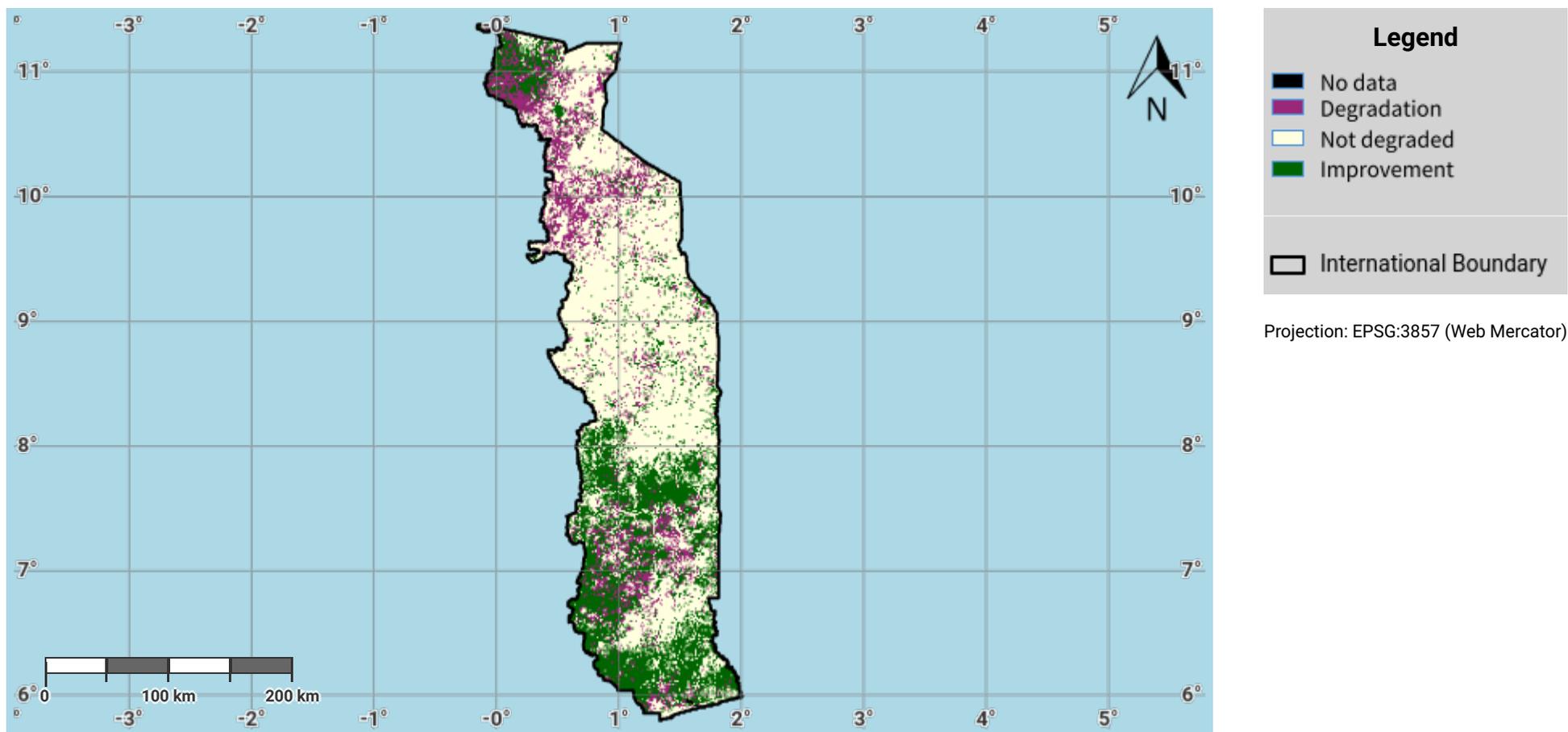
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- EC-JRC, 2021, based on Xavier Rotllan-Puig, Eva Ivits, Michael Cherlet, LPDyNR: A new tool to calculate the land productivity dynamics indicator, Ecological Indicators, Volume 133, 2021, 108386, ISSN 1470-160X. URL: <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2021.108386>

Togo – S01-2.M4

Land productivity degradation in the reporting period



Disclaimer

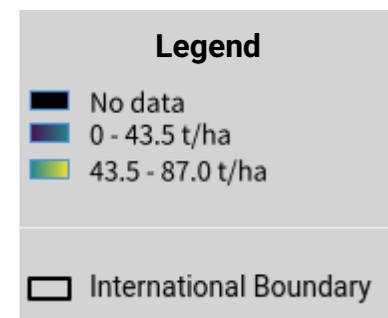
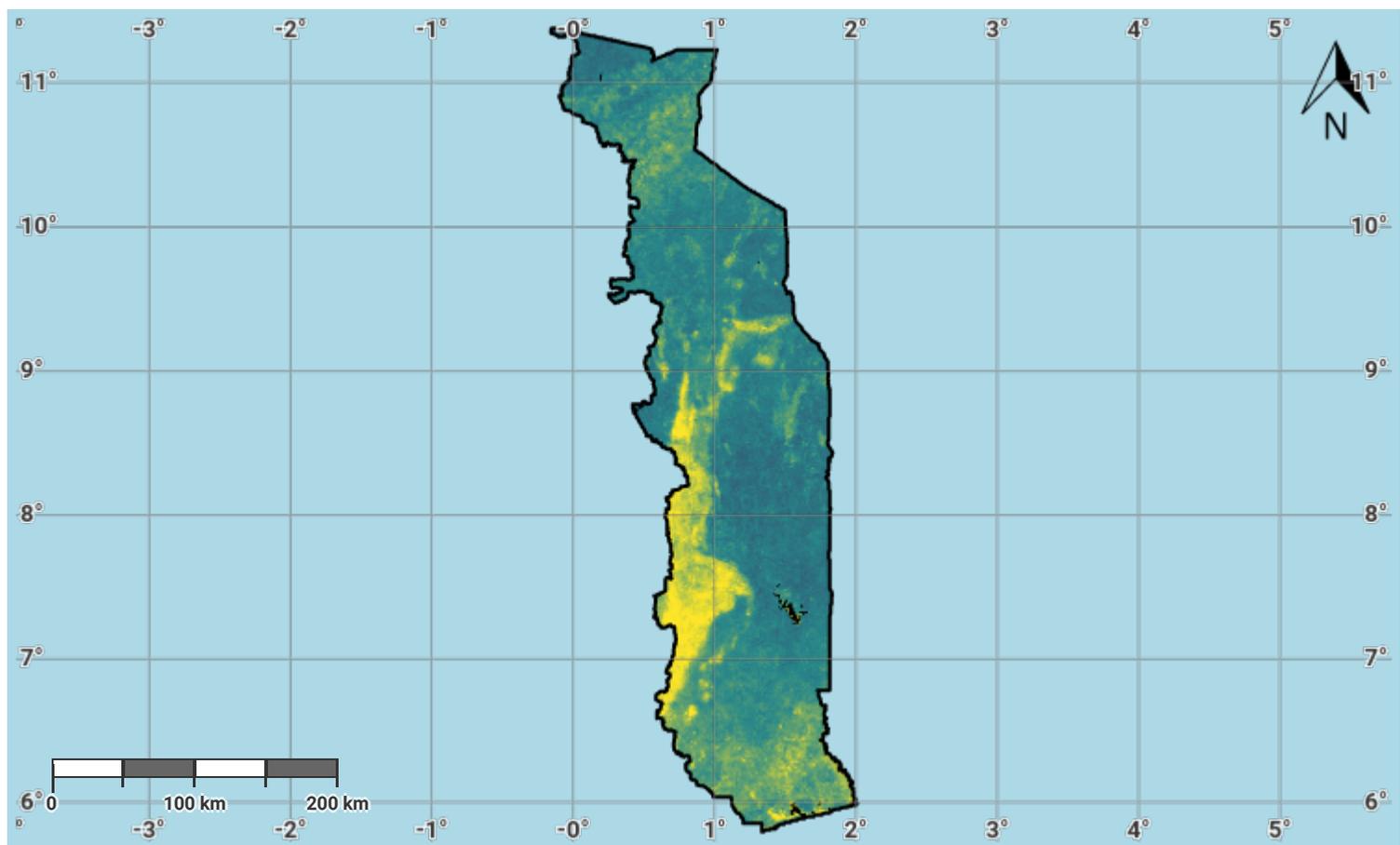
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- EC-JRC, 2021, based on Xavier Rotllan-Puig, Eva Ivits, Michael Cherlet, LPDyNR: A new tool to calculate the land productivity dynamics indicator, Ecological Indicators, Volume 133, 2021, 108386, ISSN 1470-160X. URL: <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2021.108386>

Togo – S01-3.M1

Soil organic carbon stock in the initial year of the baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

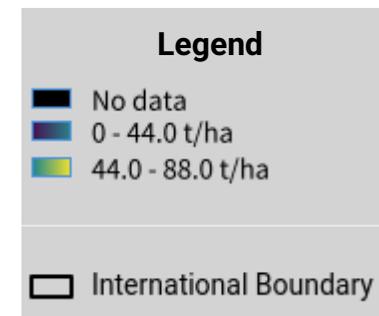
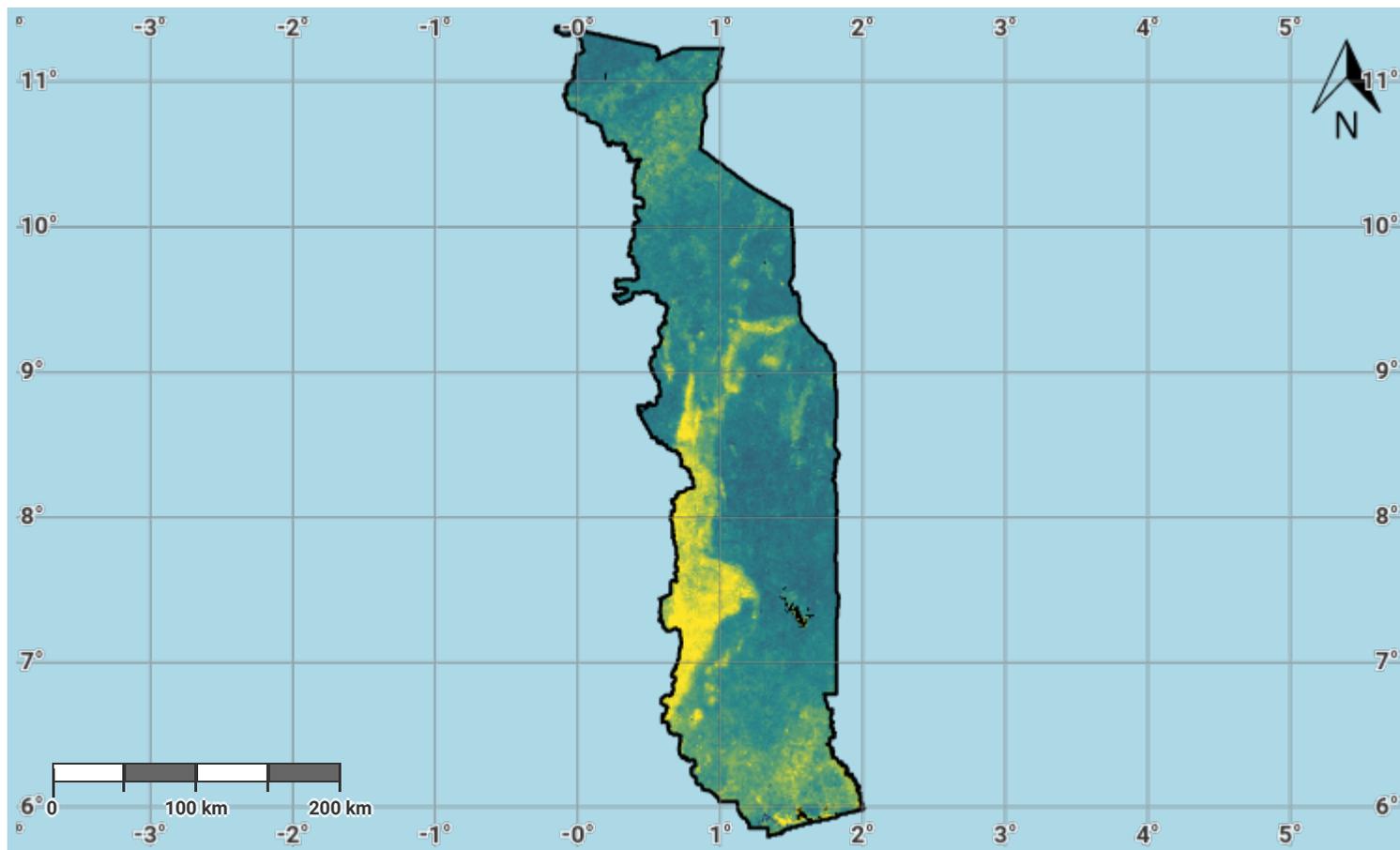
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Togo – S01-3.M2

Soil organic carbon stock in the baseline year



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

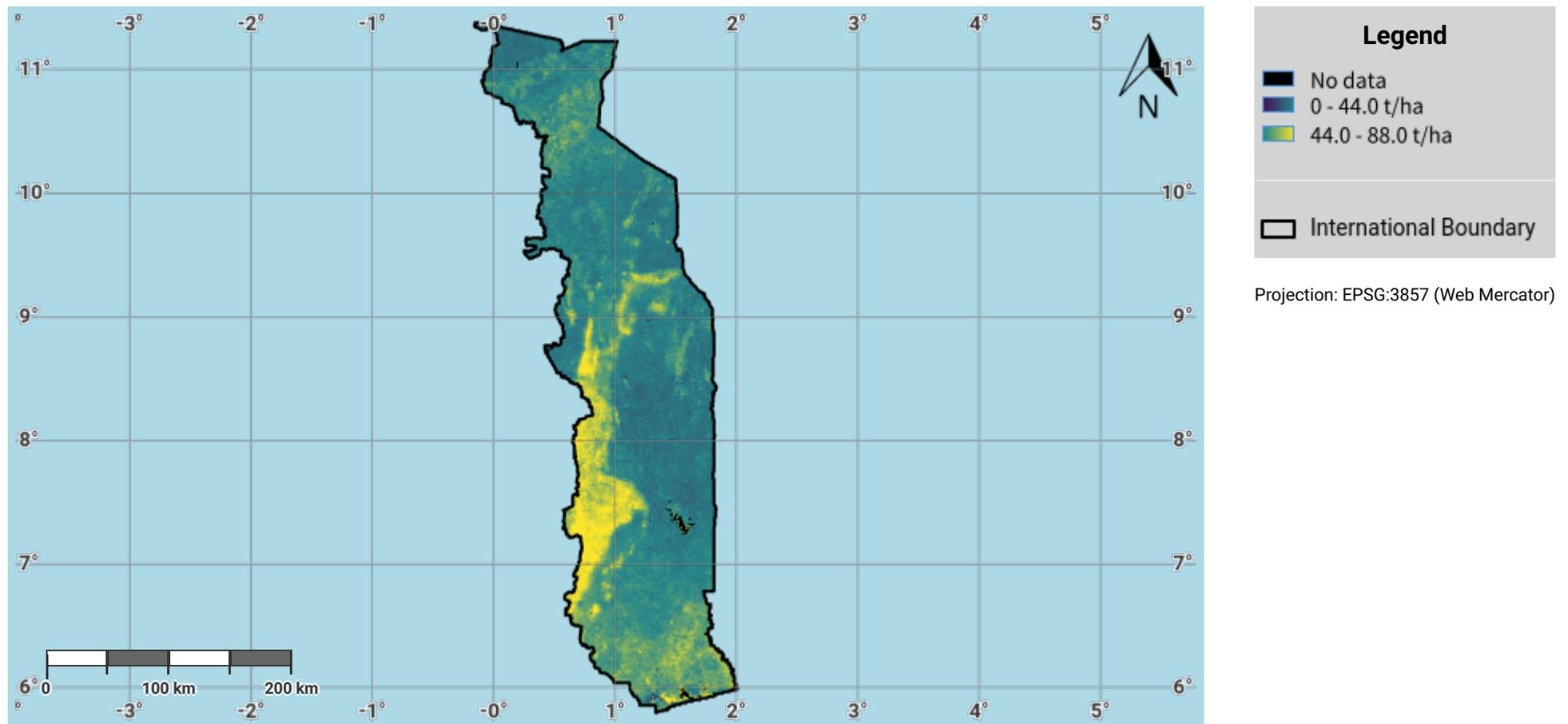
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Togo – S01-3.M3

Soil organic carbon stock in the latest reporting year



Disclaimer

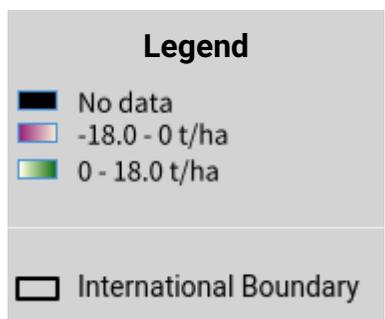
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Togo – S01-3.M4

Change in soil organic carbon stock in the baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

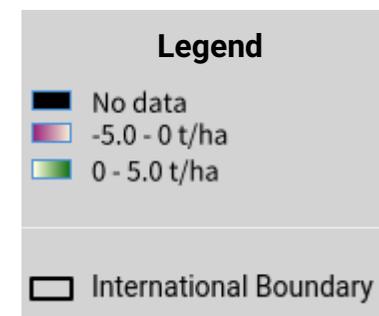
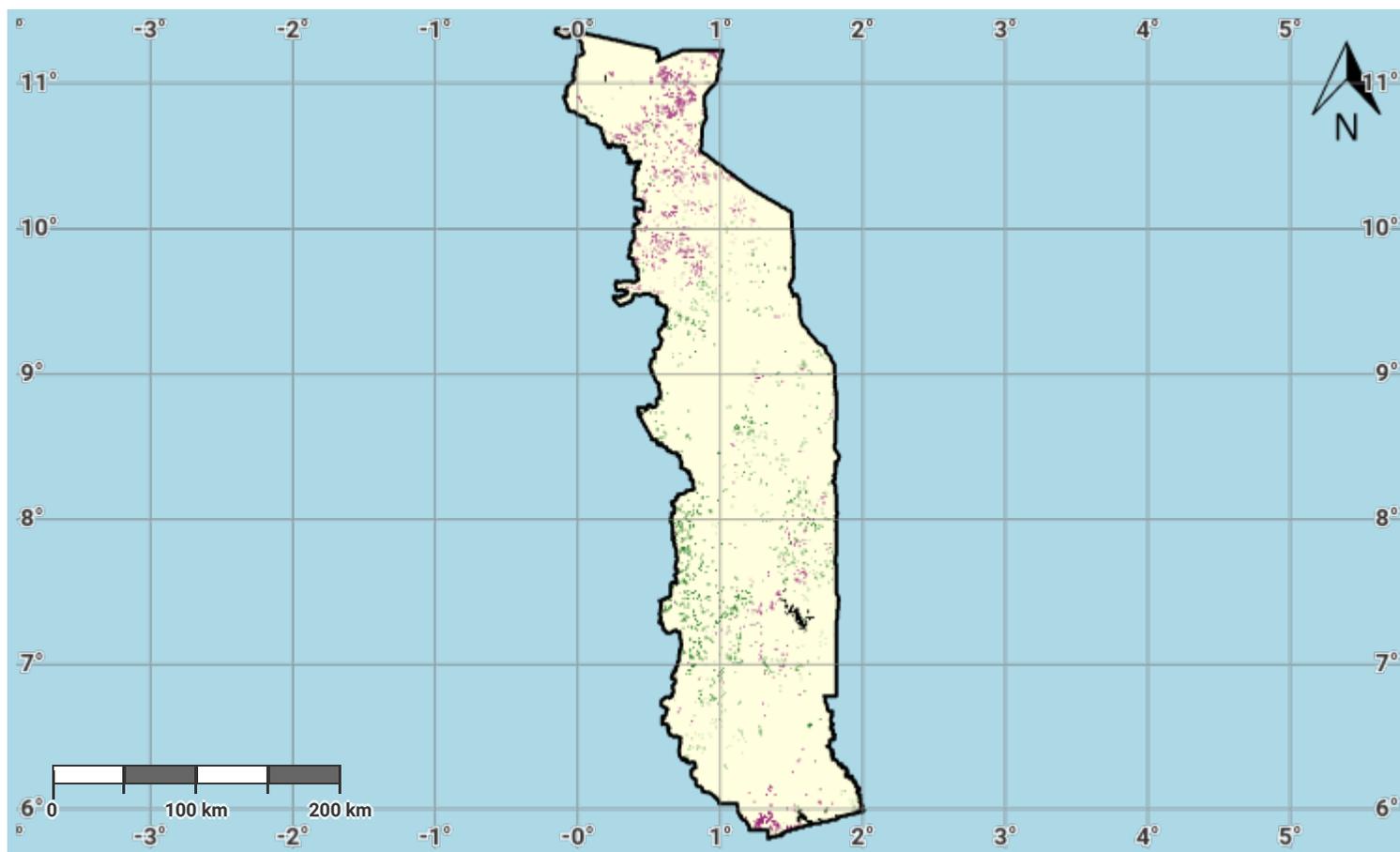
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Togo – S01-3.M5

Change in soil organic carbon stock in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

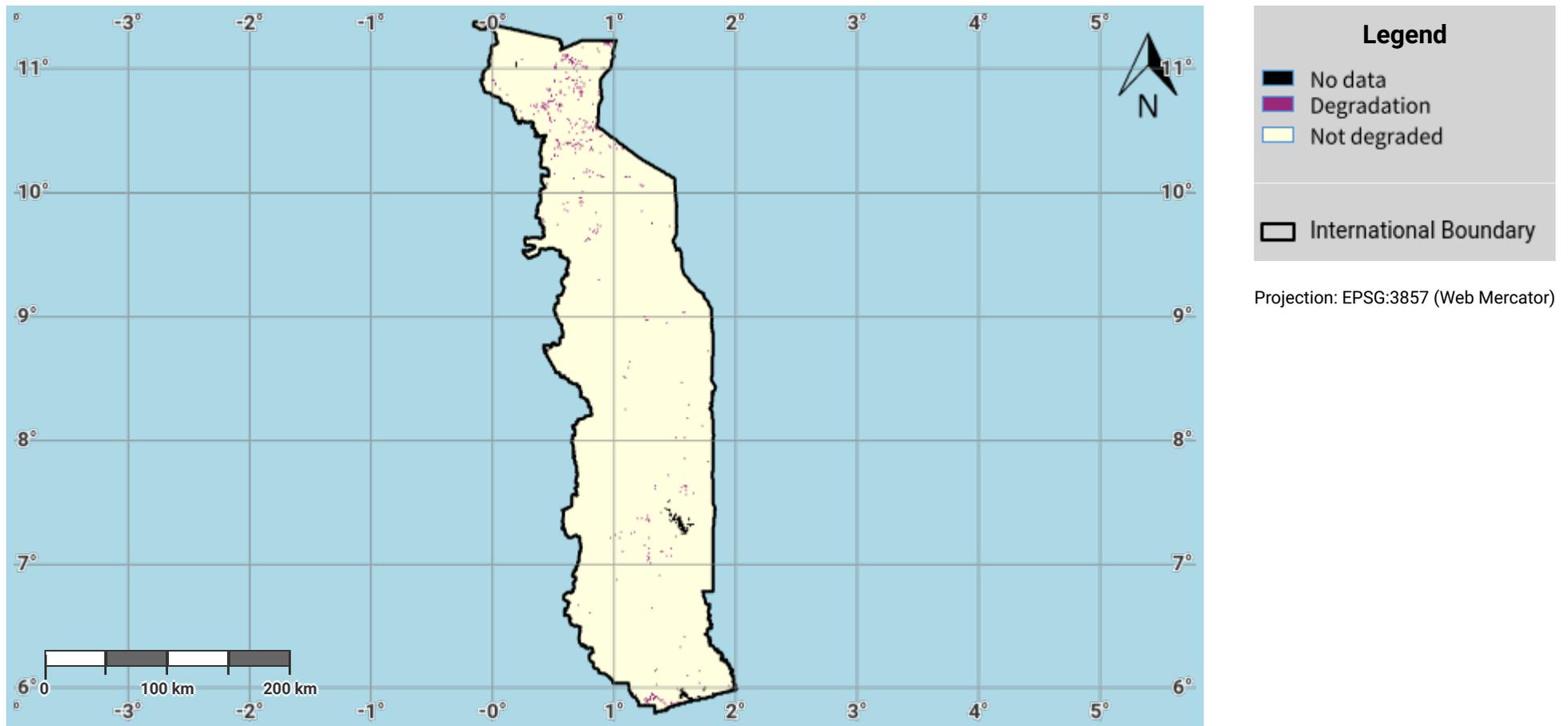
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Togo – S01-3.M6

Soil organic carbon degradation in the baseline period



Disclaimer

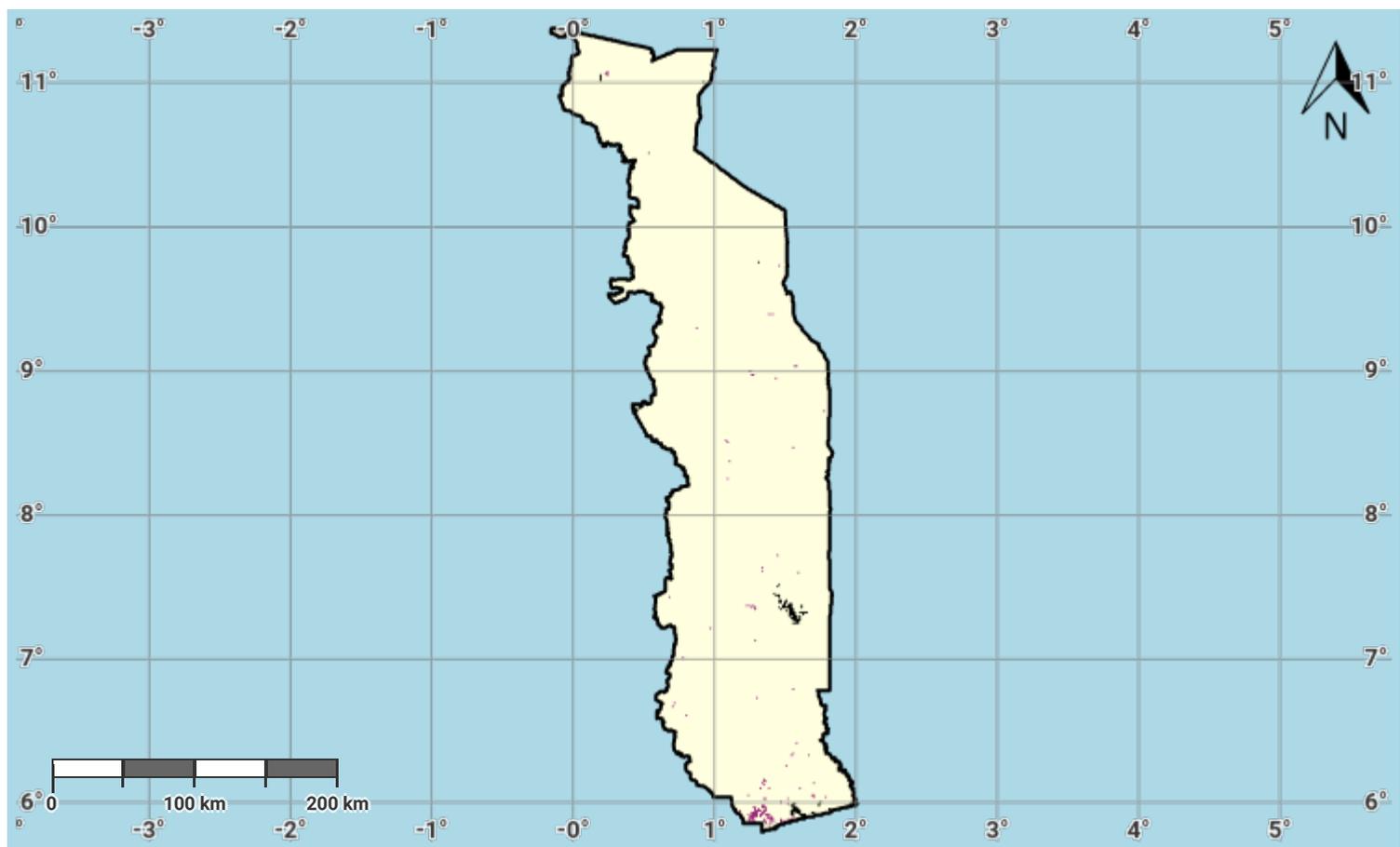
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Togo – S01-3.M7

Soil organic carbon degradation in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

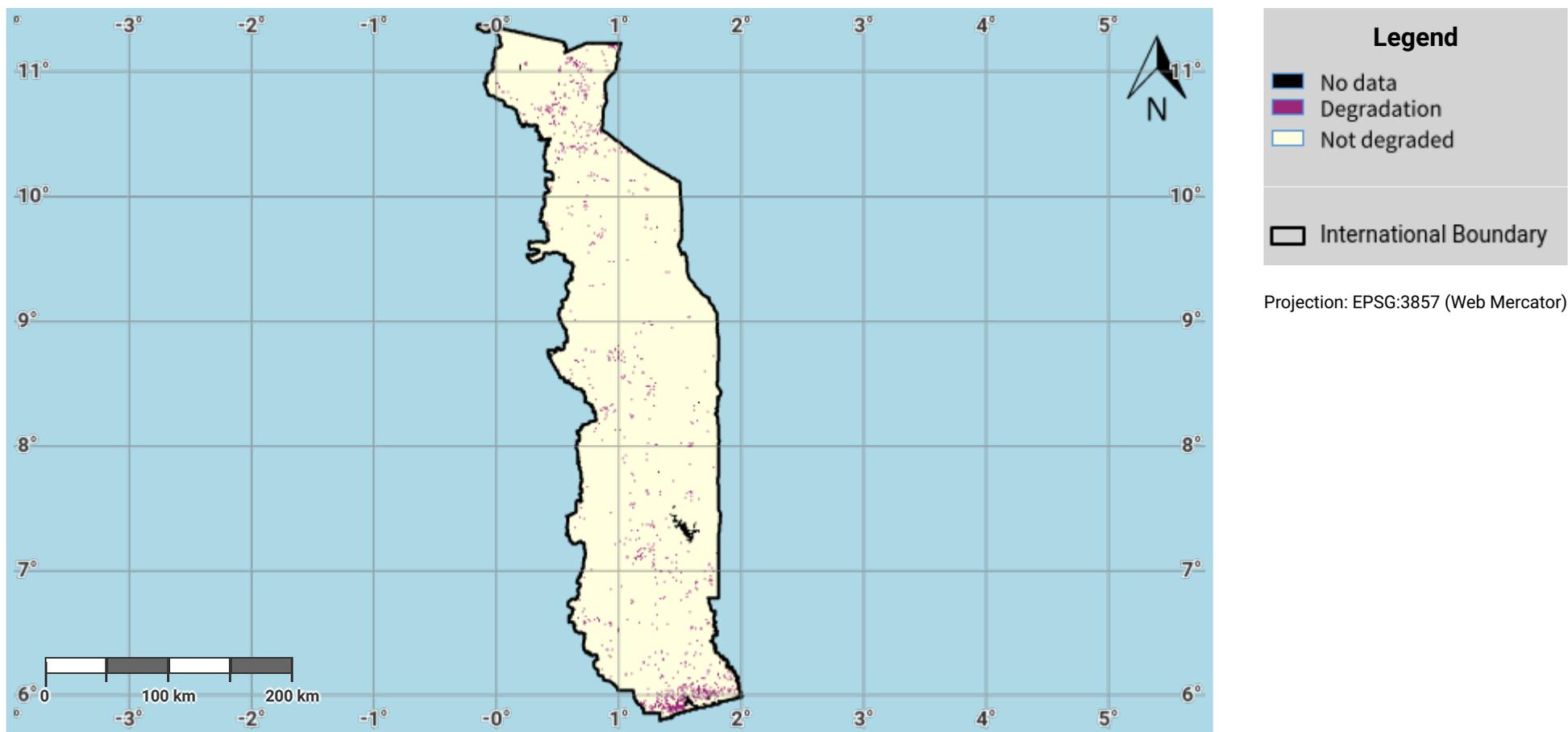
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Togo – S01-4.M1

Proportion of land that is degraded over total land area (SDG Indicator 15.3.1) in the baseline period



Disclaimer

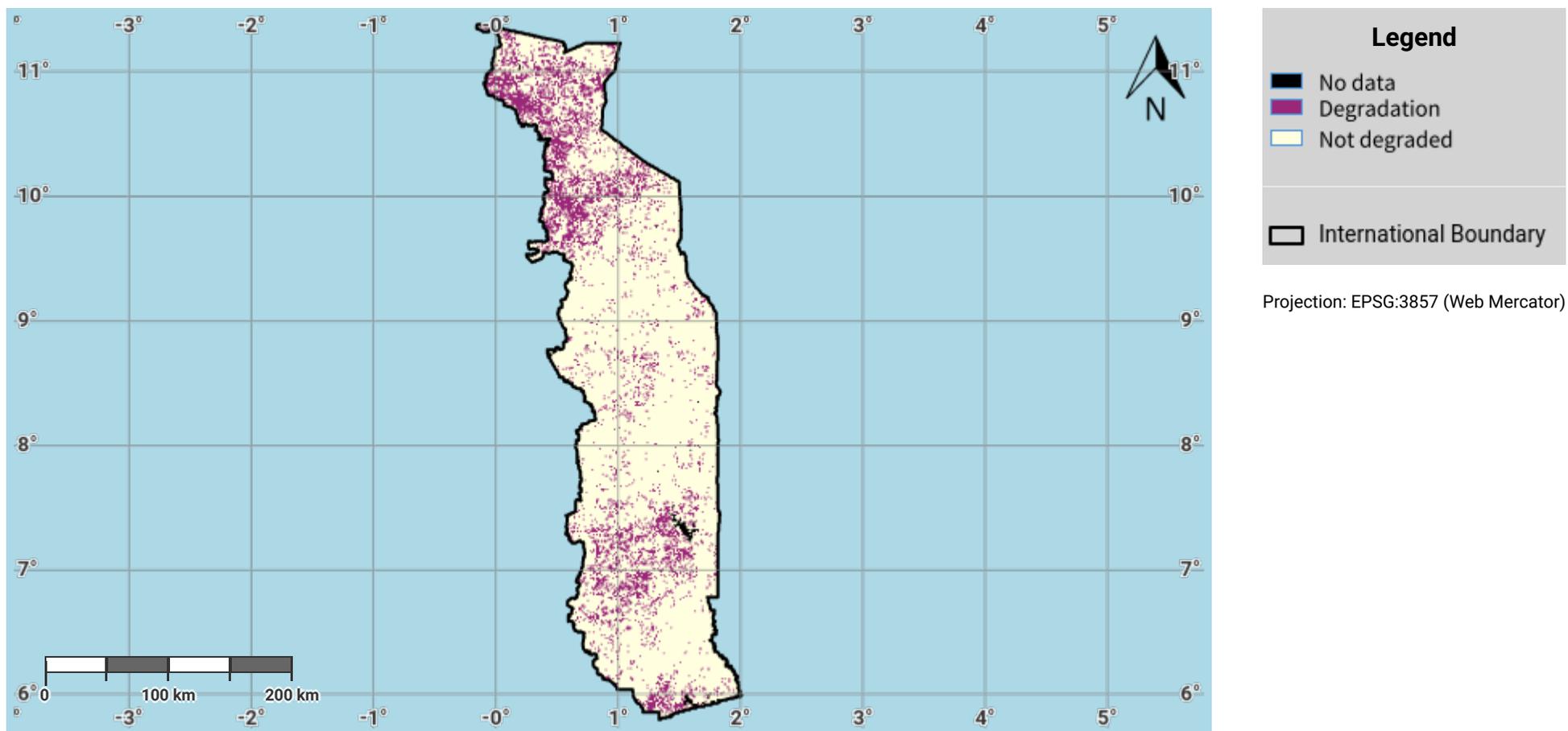
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Derived based on the methodology in the Good Practice Guidance Version 2 for Sustainable Development Goal (SDG) indicator 15.3.1 - Proportion of land that is degraded over total land area. URL: <https://www.unccd.int/publications/good-practice-guidance-sdg-indicator-1531-proportion-land-degraded-over-total-land>

Togo – S01-4.M2

Proportion of land that is degraded over total land area (SDG Indicator 15.3.1) in the reporting period



Disclaimer

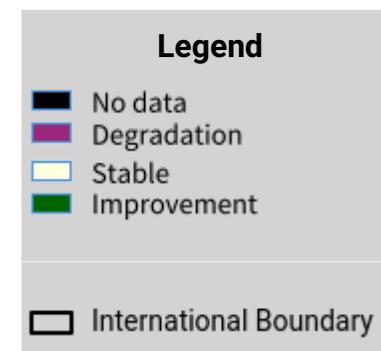
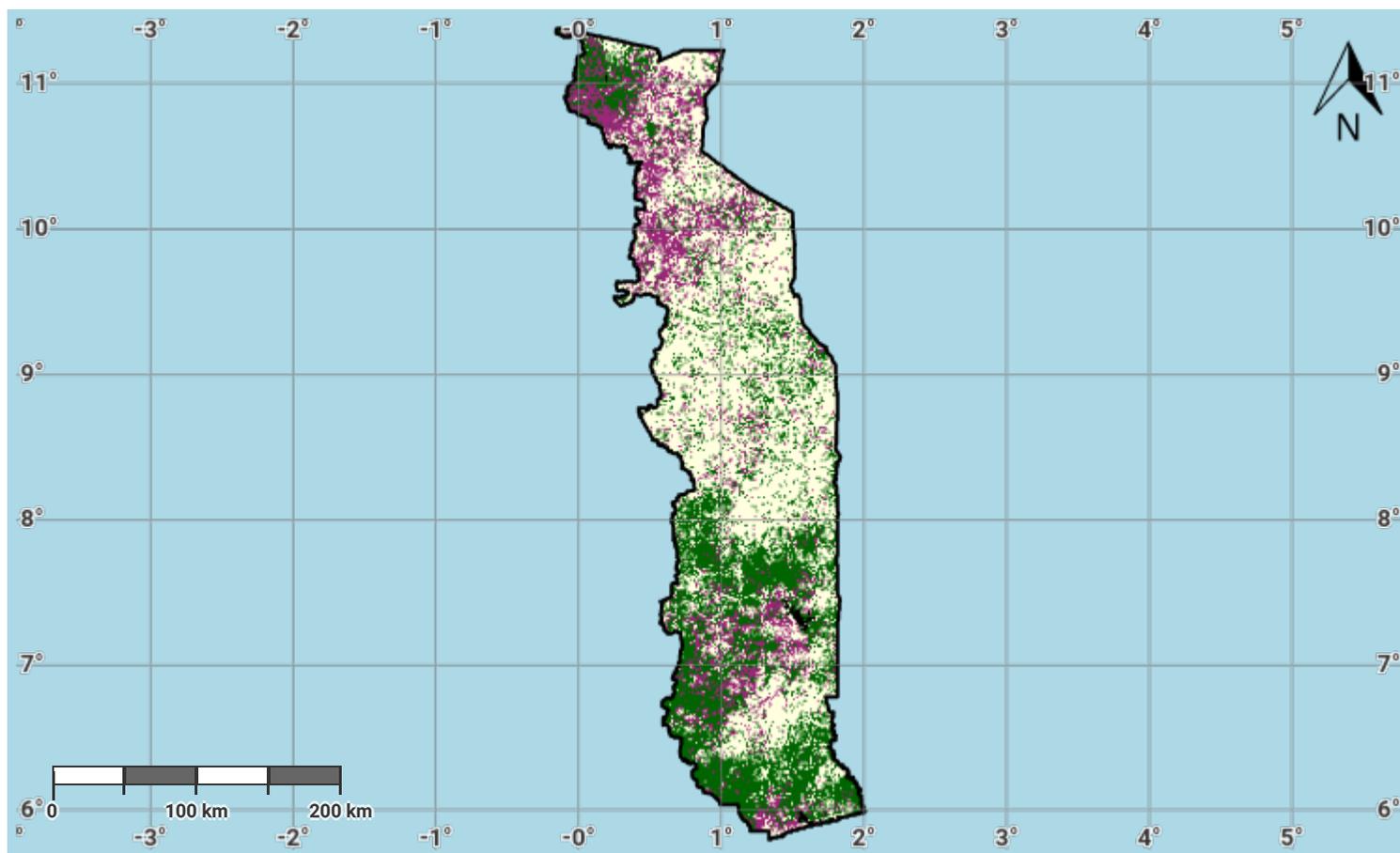
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Derived based on the methodology in the Good Practice Guidance Version 2 for Sustainable Development Goal (SDG) indicator 15.3.1 - Proportion of land that is degraded over total land area. URL: <https://www.unccd.int/publications/good-practice-guidance-sdg-indicator-1531-proportion-land-degraded-over-total-land>

Togo – S01-4.M3

Progress towards Land Degradation Neutrality (LDN) in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

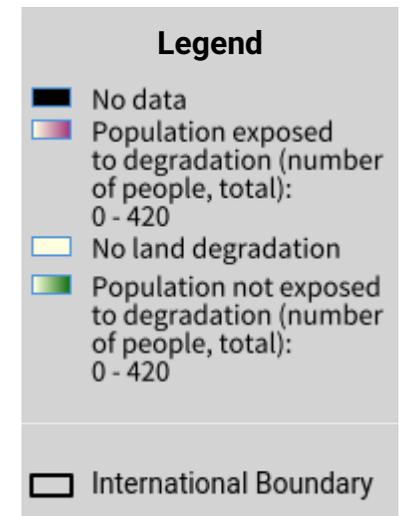
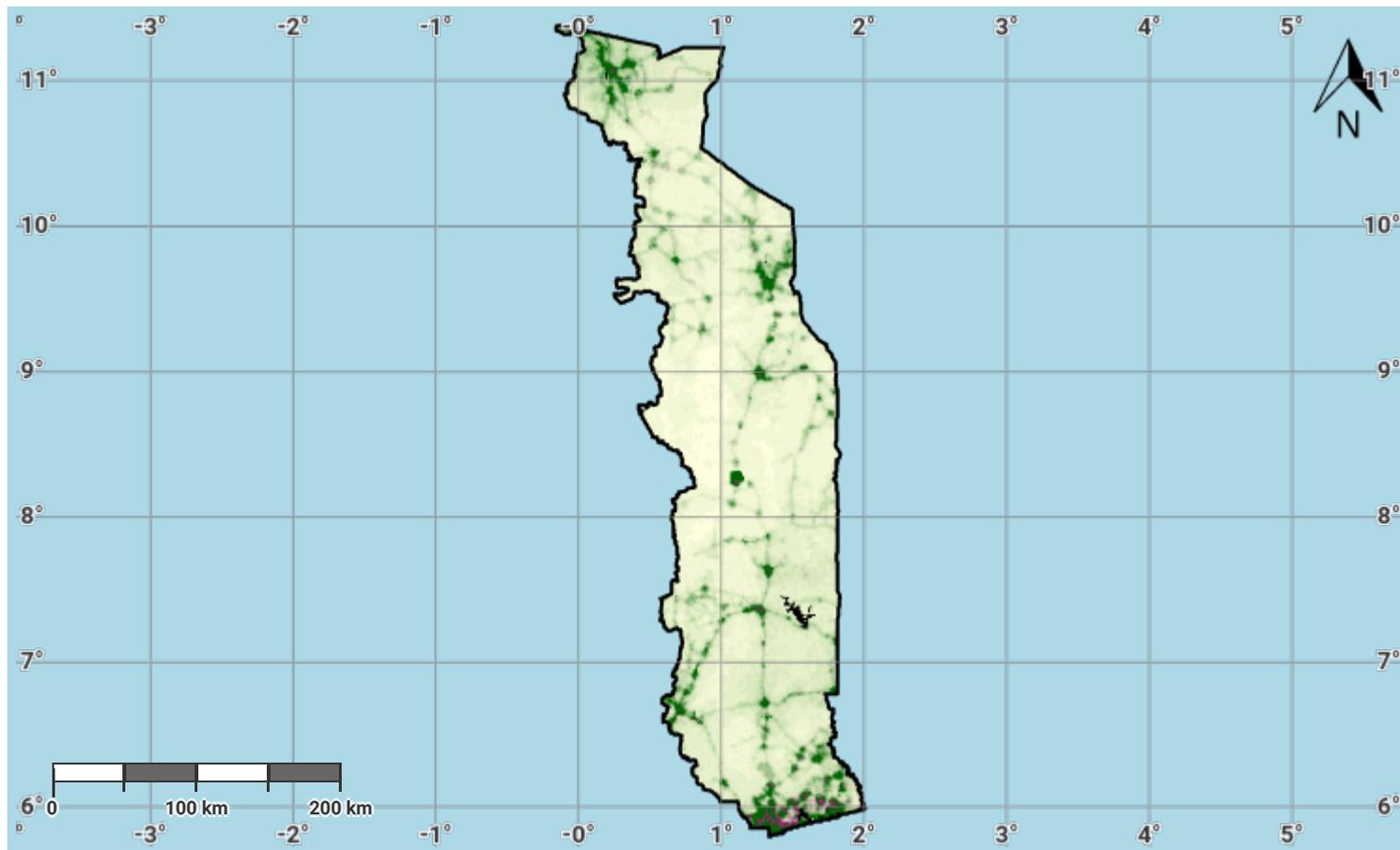
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Derived based on the methodology in the Good Practice Guidance Version 2 for Sustainable Development Goal (SDG) indicator 15.3.1 - Proportion of land that is degraded over total land area. URL: <https://www.unccd.int/publications/good-practice-guidance-sdg-indicator-1531-proportion-land-degraded-over-total-land>

Togo – S02-3.M1

Total Population exposed to land degradation (baseline)



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

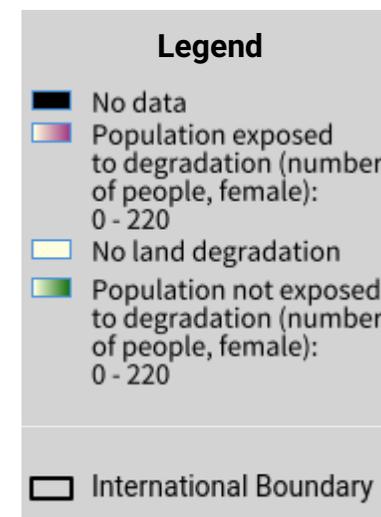
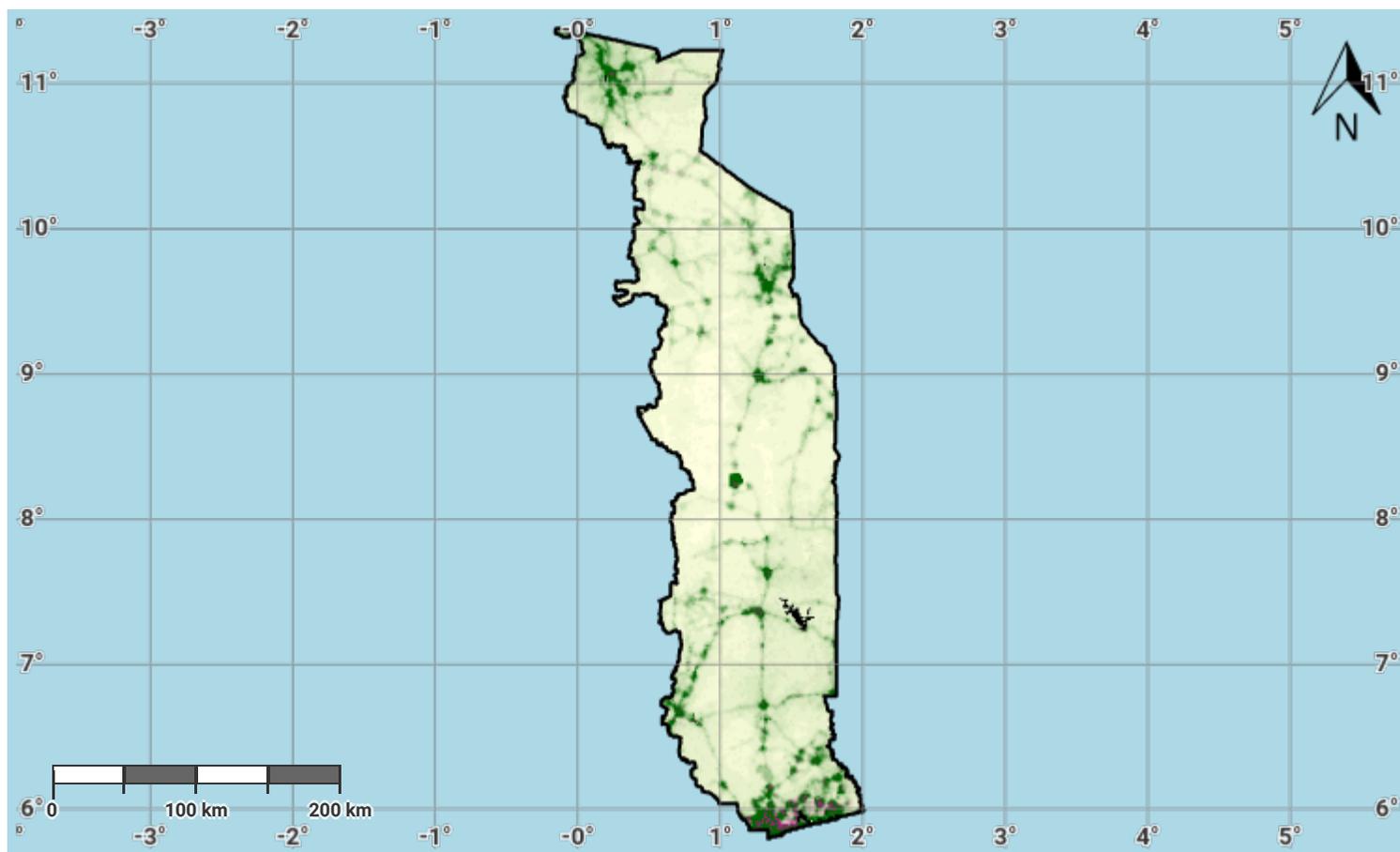
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Togo – S02-3.M2

Female Population exposed to land degradation (baseline)



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

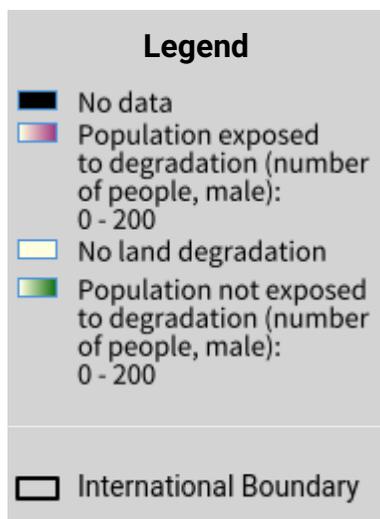
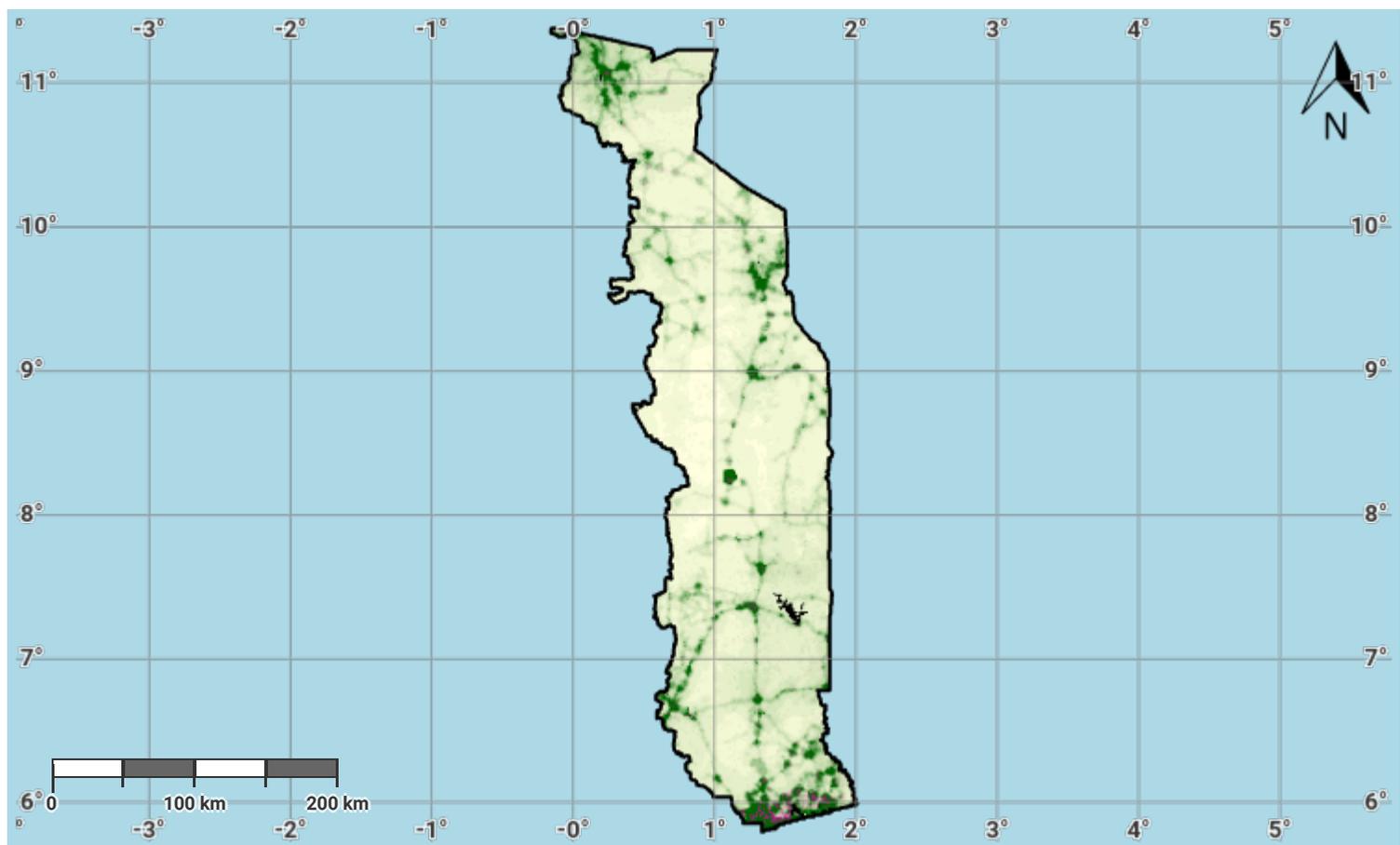
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Togo – S02-3.M3

Male Population exposed to land degradation (baseline)



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

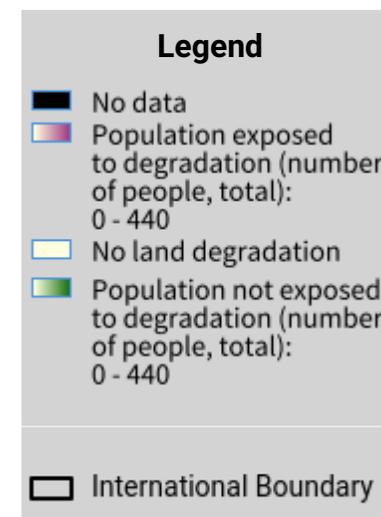
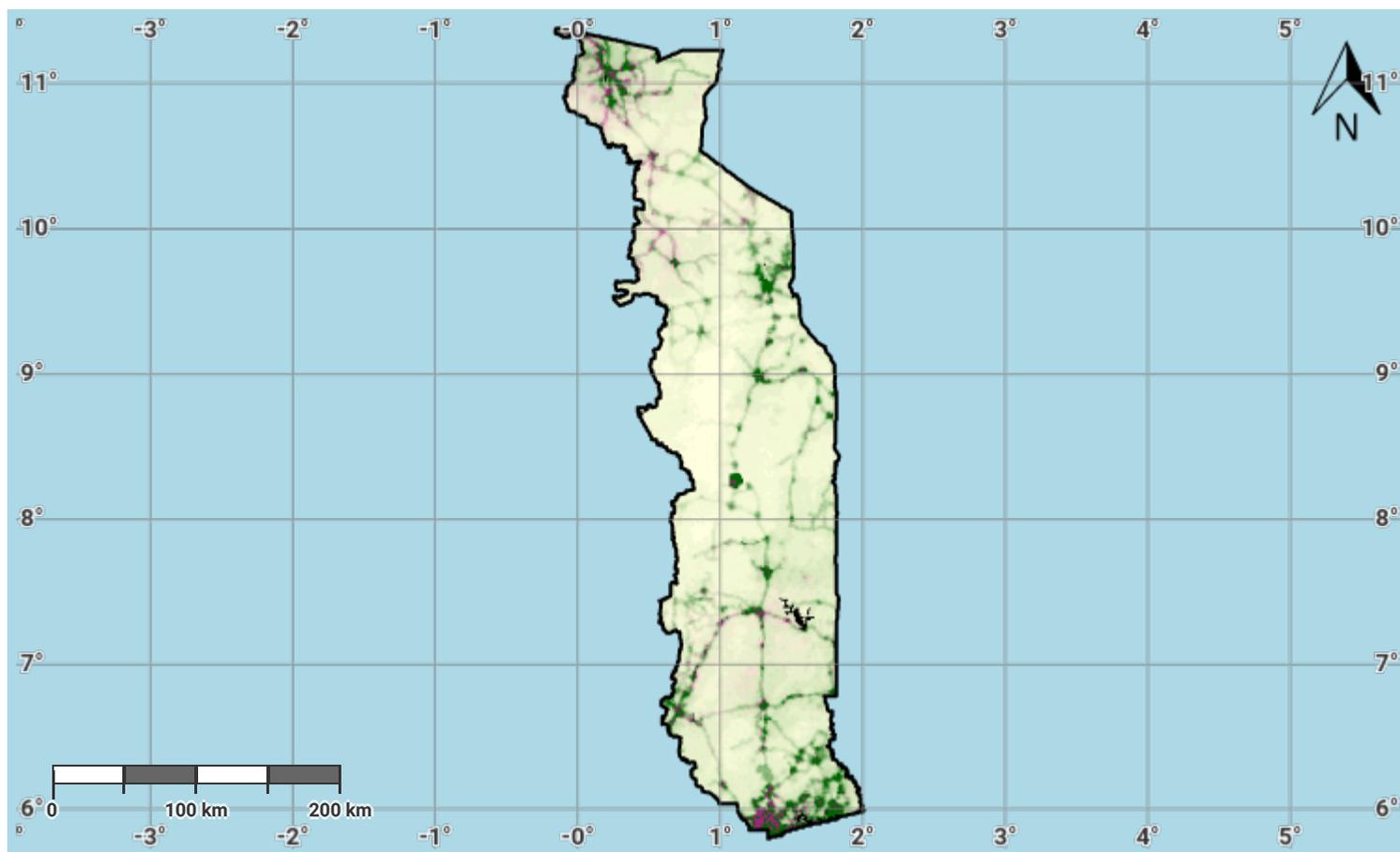
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Togo – S02-3.M4

Total Population exposed to land degradation (reporting)



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

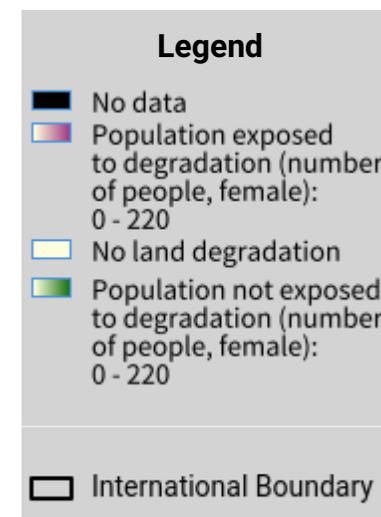
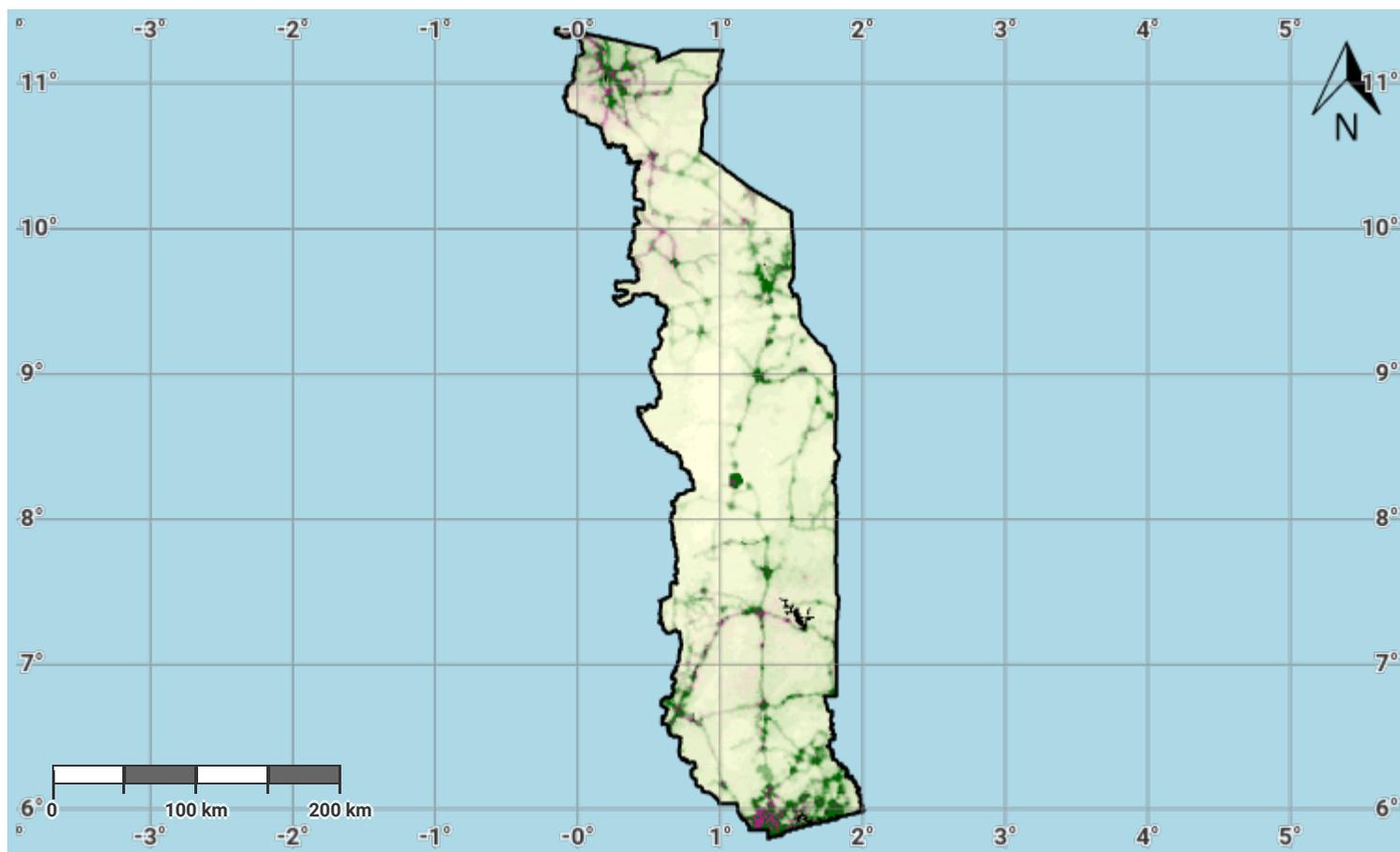
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Togo – S02-3.M5

Female Population exposed to land degradation (reporting)



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

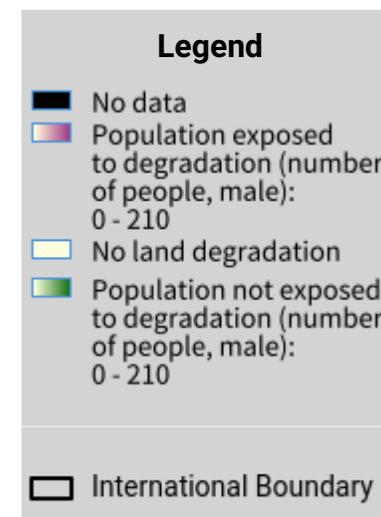
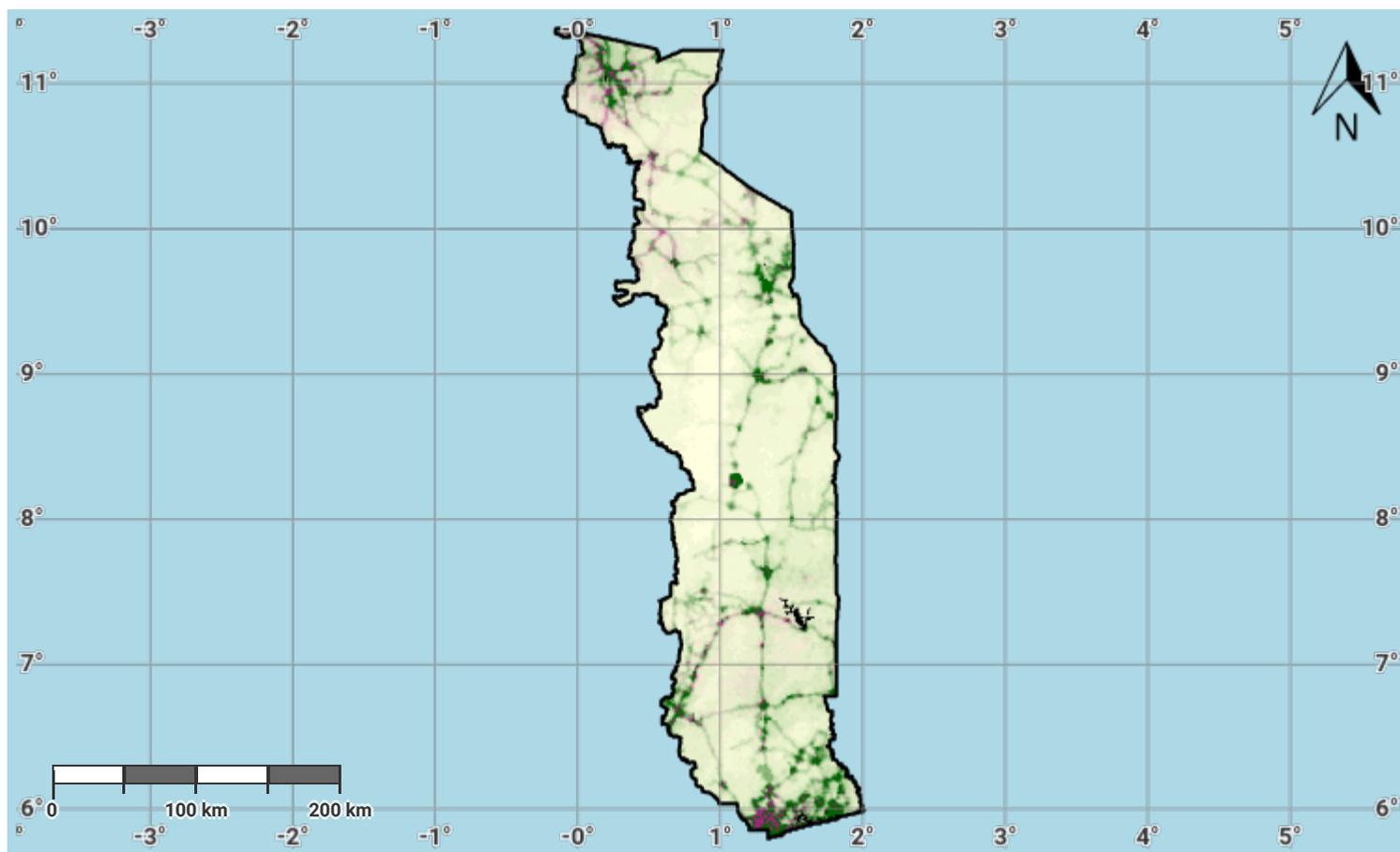
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Togo – S02-3.M6

Male Population exposed to land degradation (reporting)



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

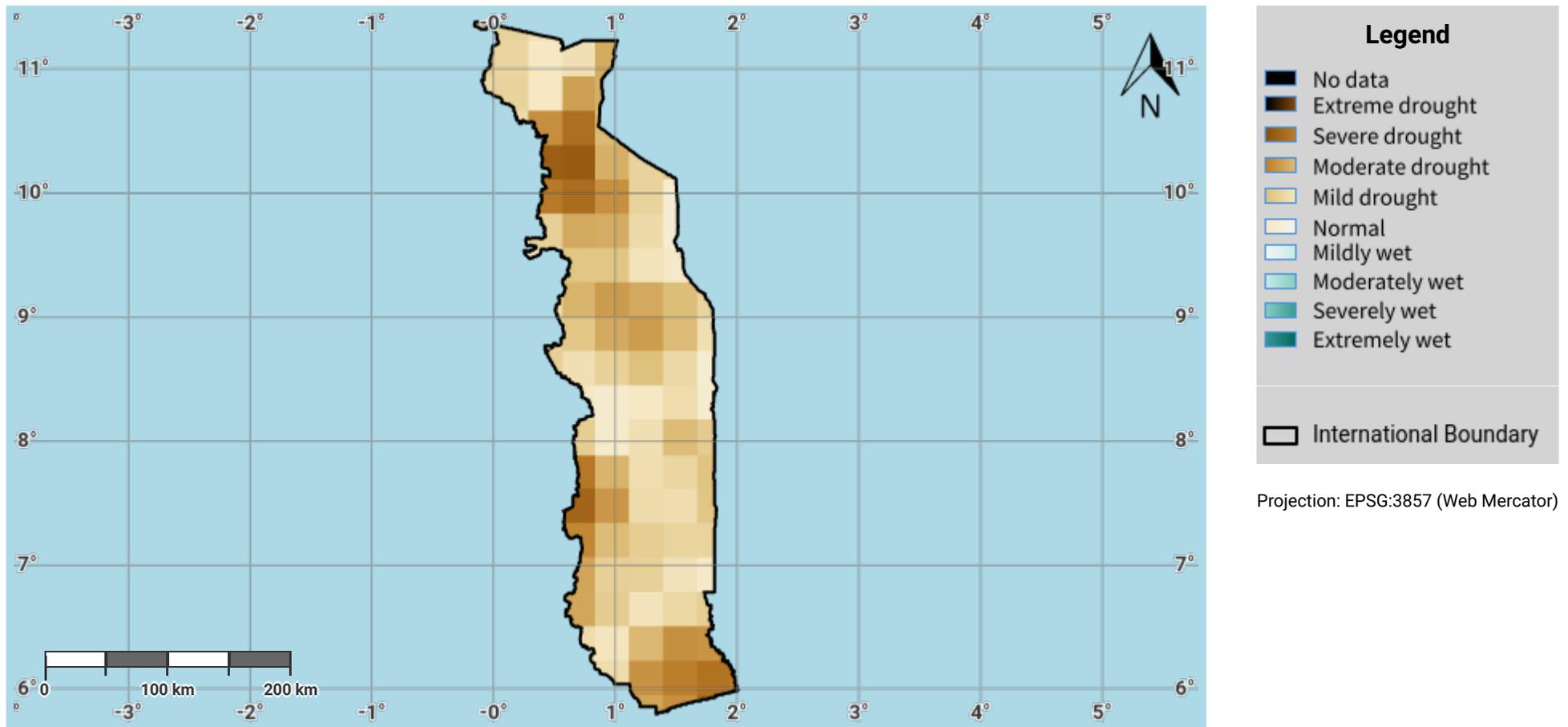
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Togo – S03-1.M1

Drought hazard in first epoch of baseline period



Disclaimer

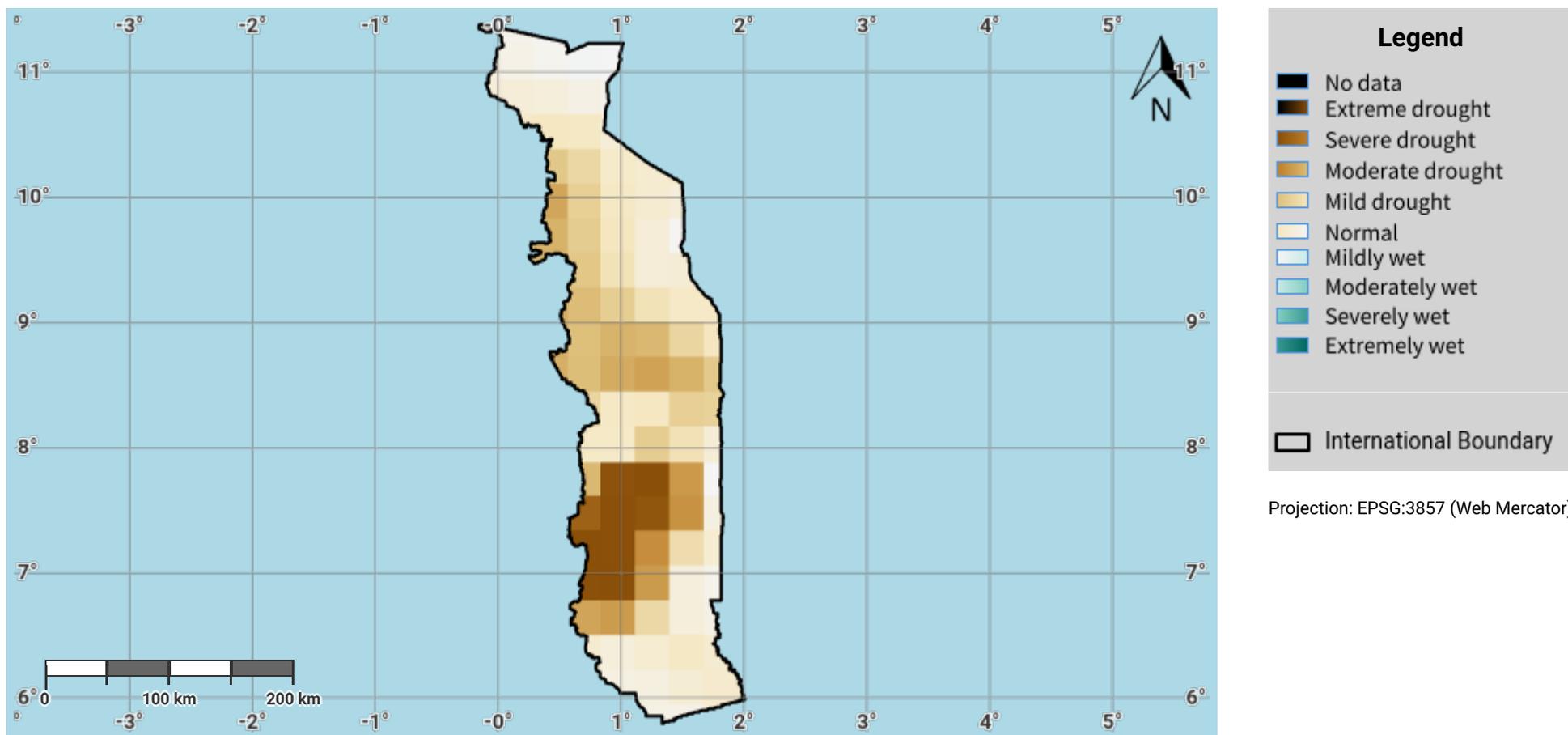
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Togo – S03-1.M2

Drought hazard in second epoch of baseline period



Disclaimer

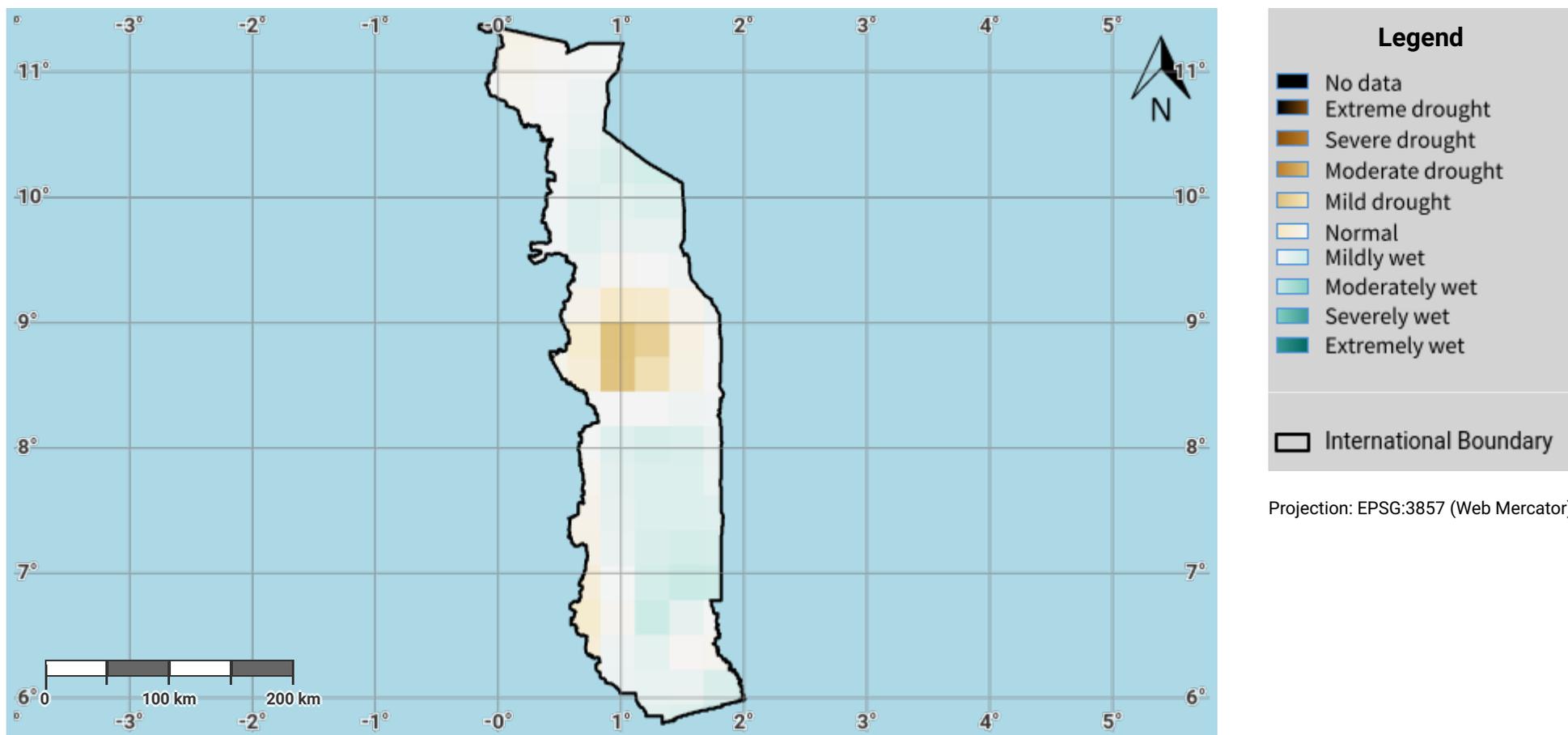
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Togo – S03-1.M3

Drought hazard in third epoch of baseline period



Disclaimer

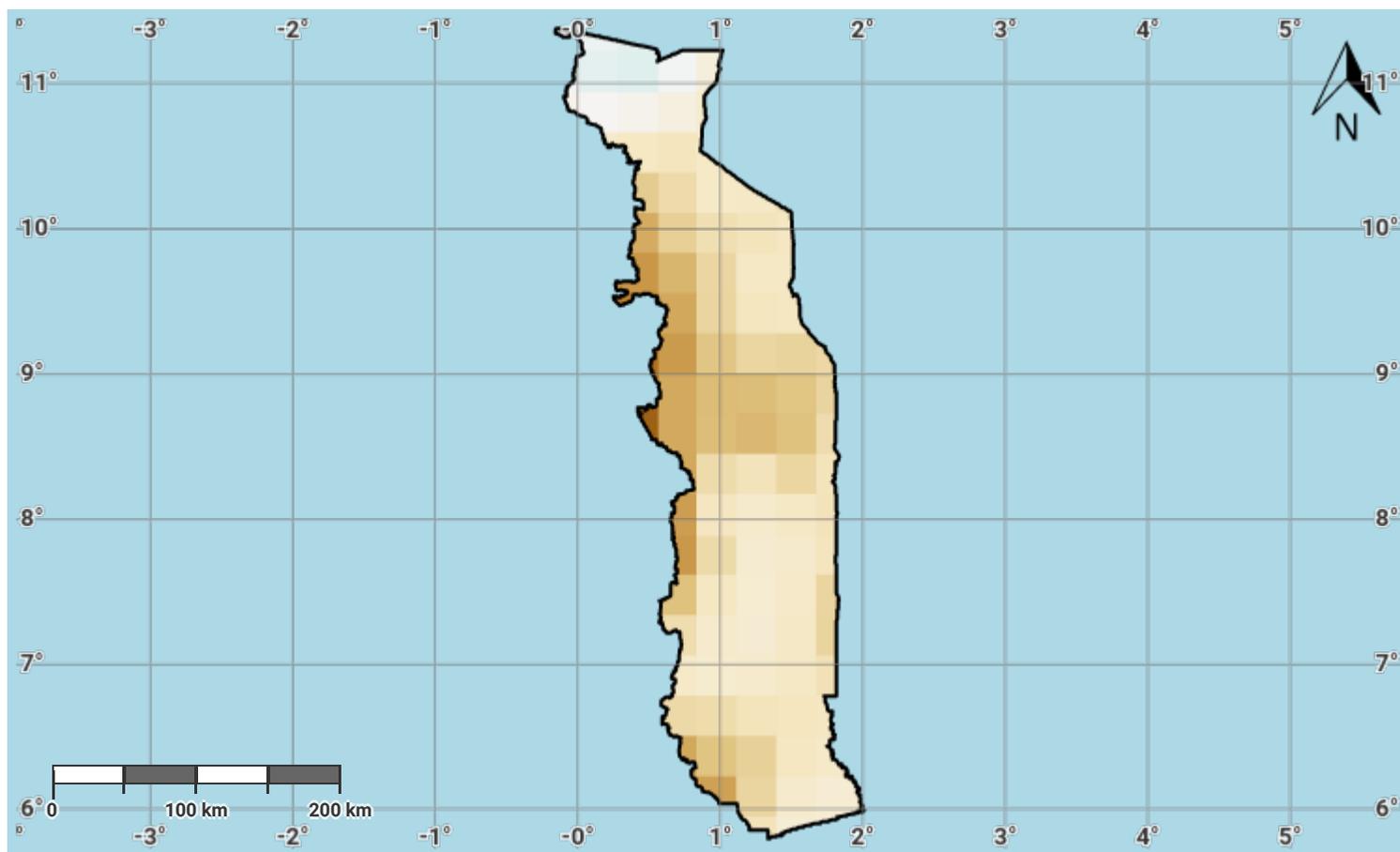
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Togo – S03-1.M4

Drought hazard in fourth epoch of baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

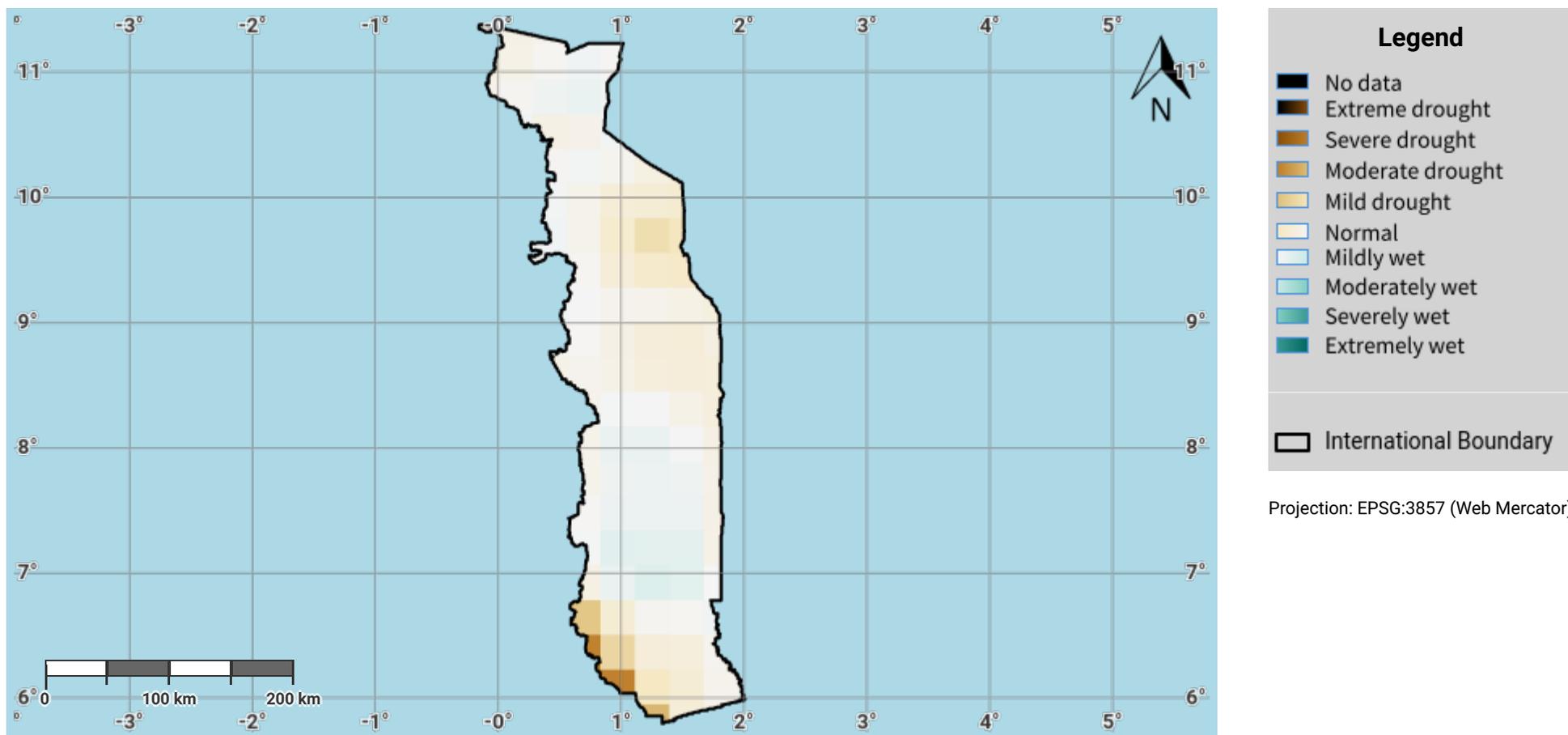
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Togo – S03-1.M5

Drought hazard in the reporting period



Disclaimer

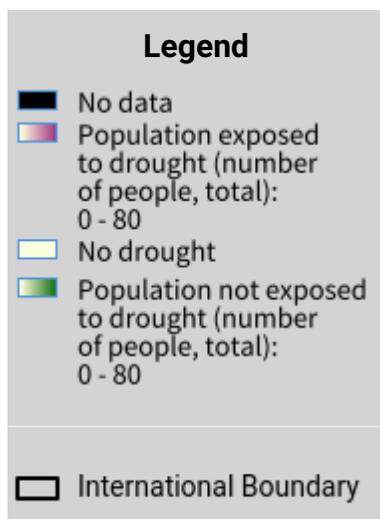
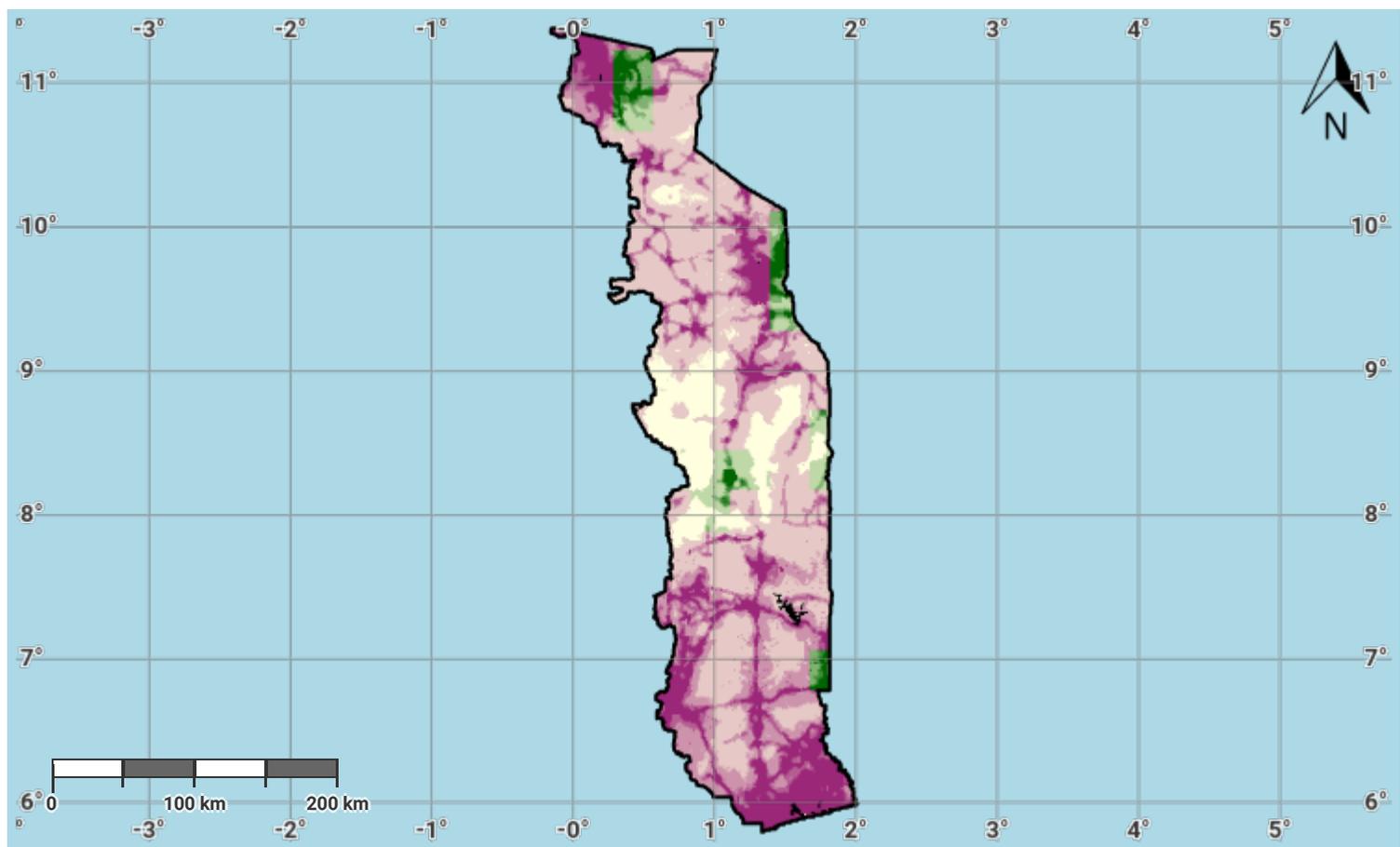
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Togo – S03-2.M1

Drought exposure in first epoch of baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

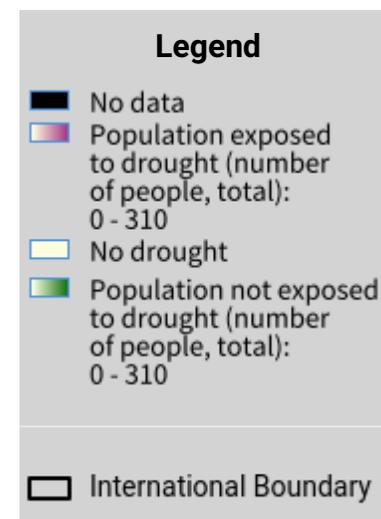
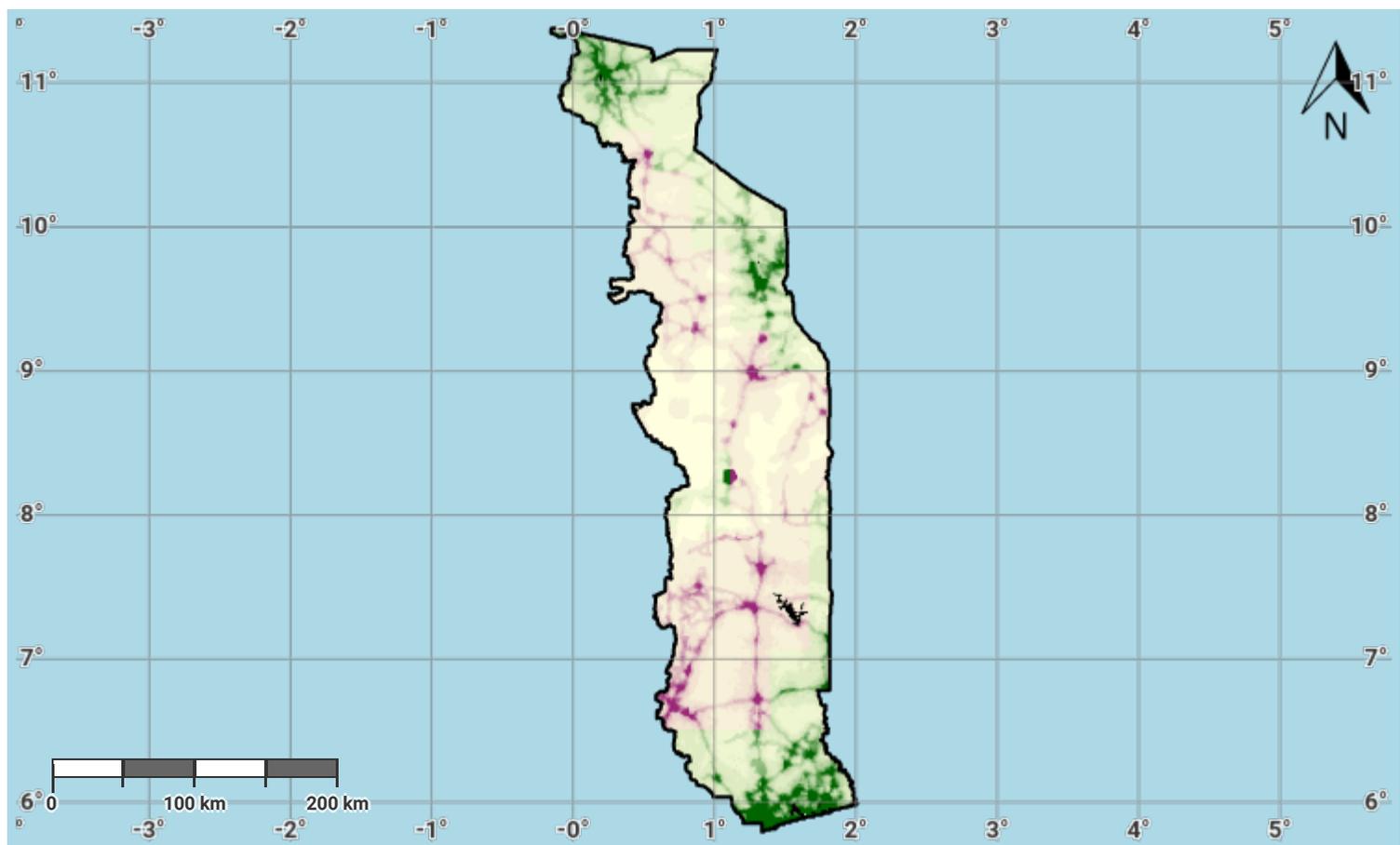
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Togo – S03-2.M2

Drought exposure in second epoch of baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

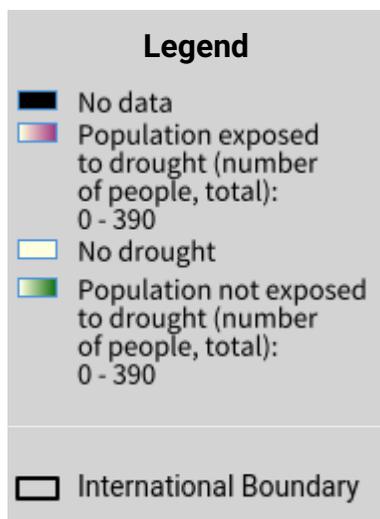
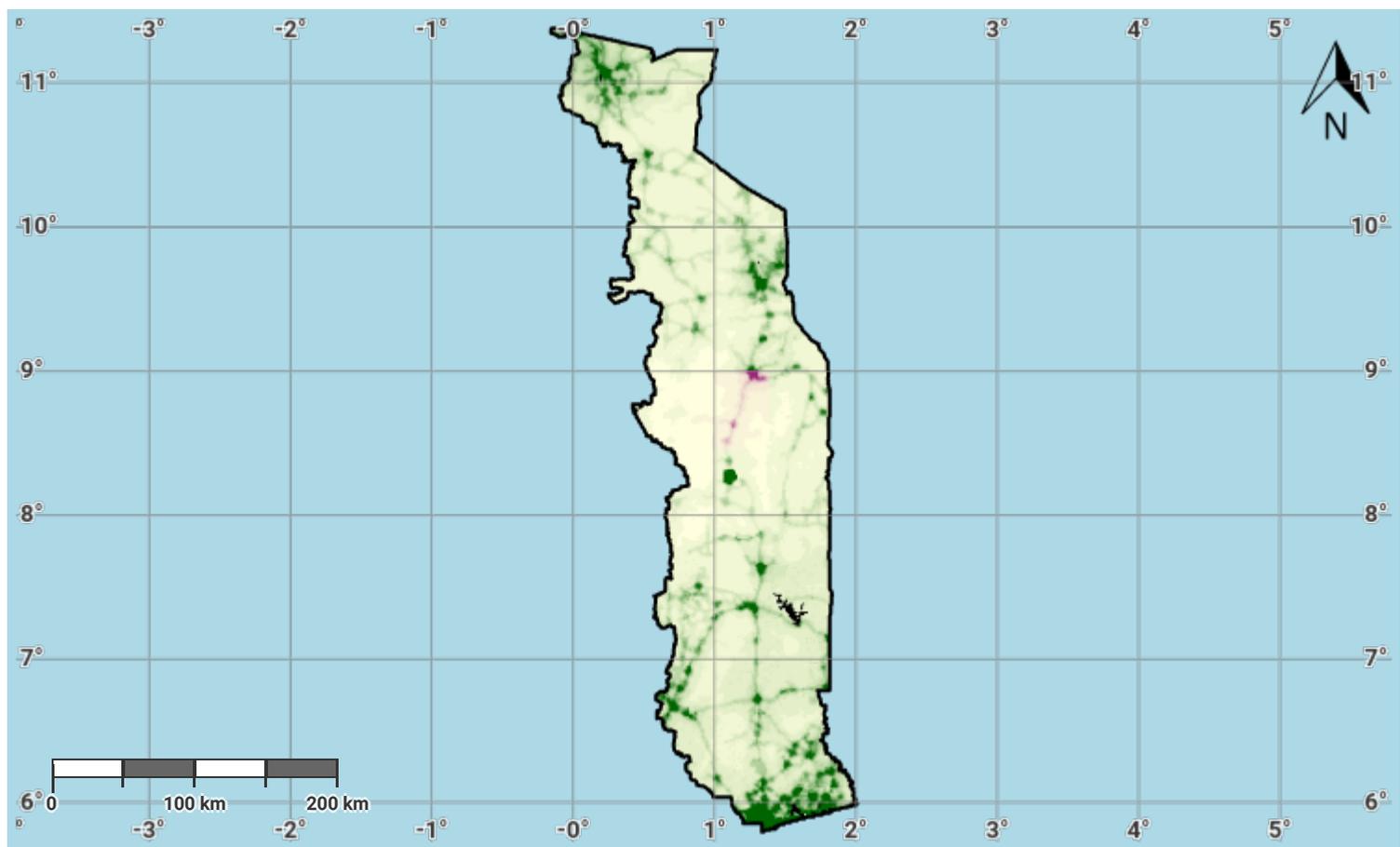
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Togo – S03-2.M3

Drought exposure in third epoch of baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

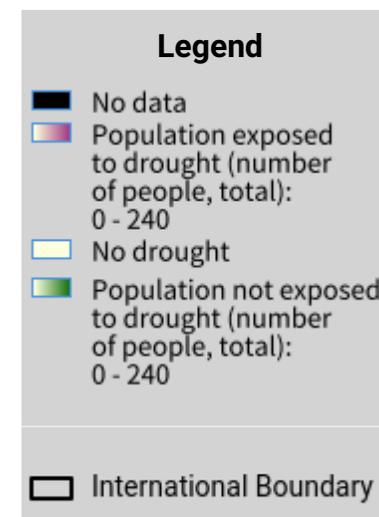
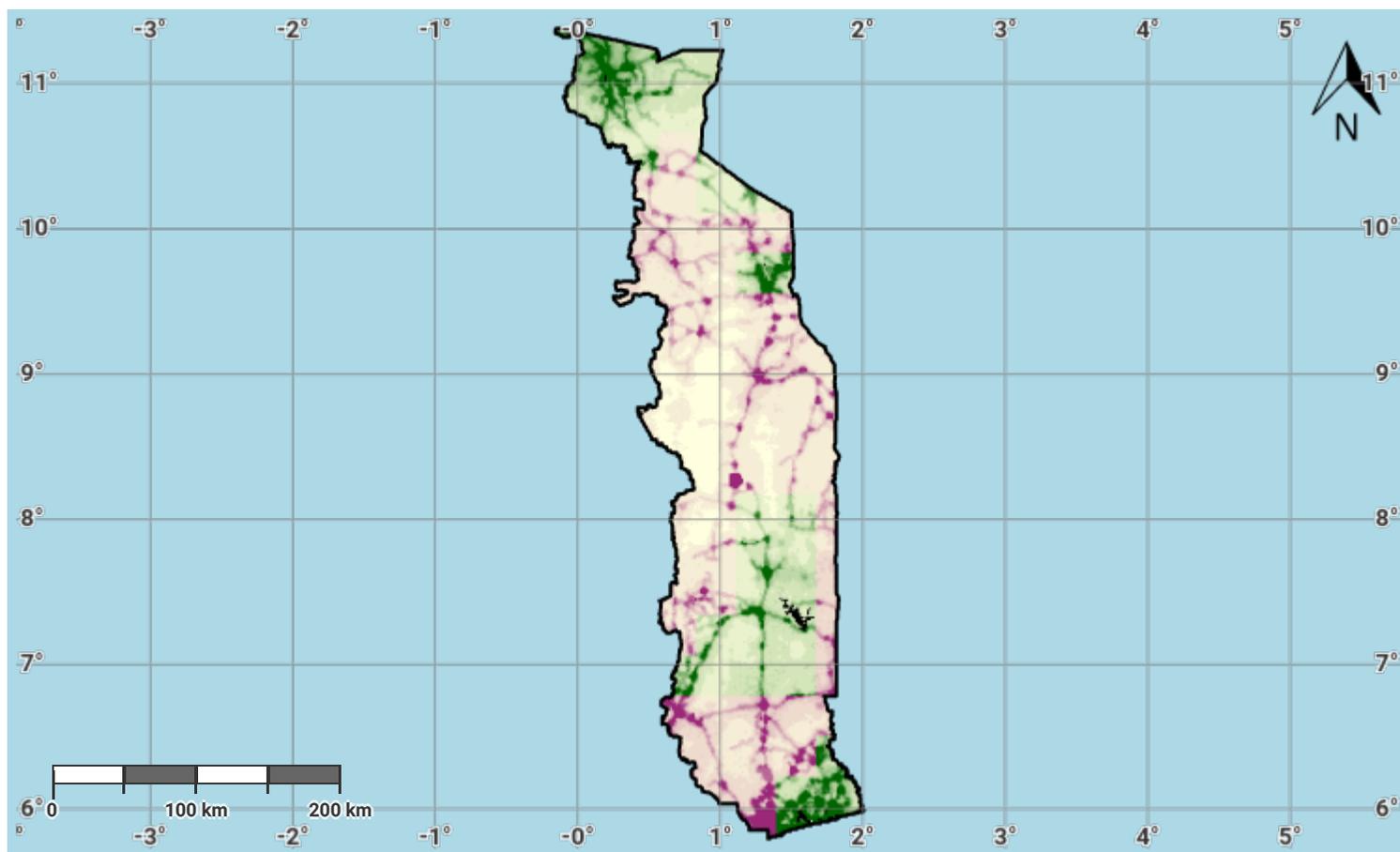
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Togo – S03-2.M4

Drought exposure in fourth epoch of baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

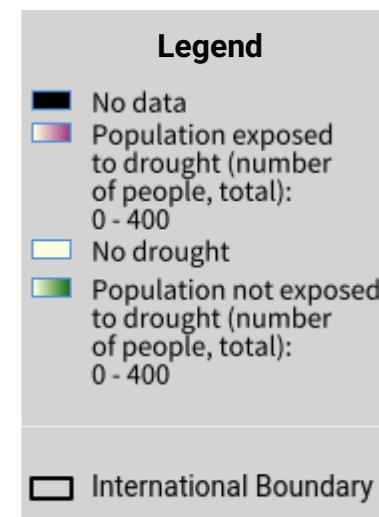
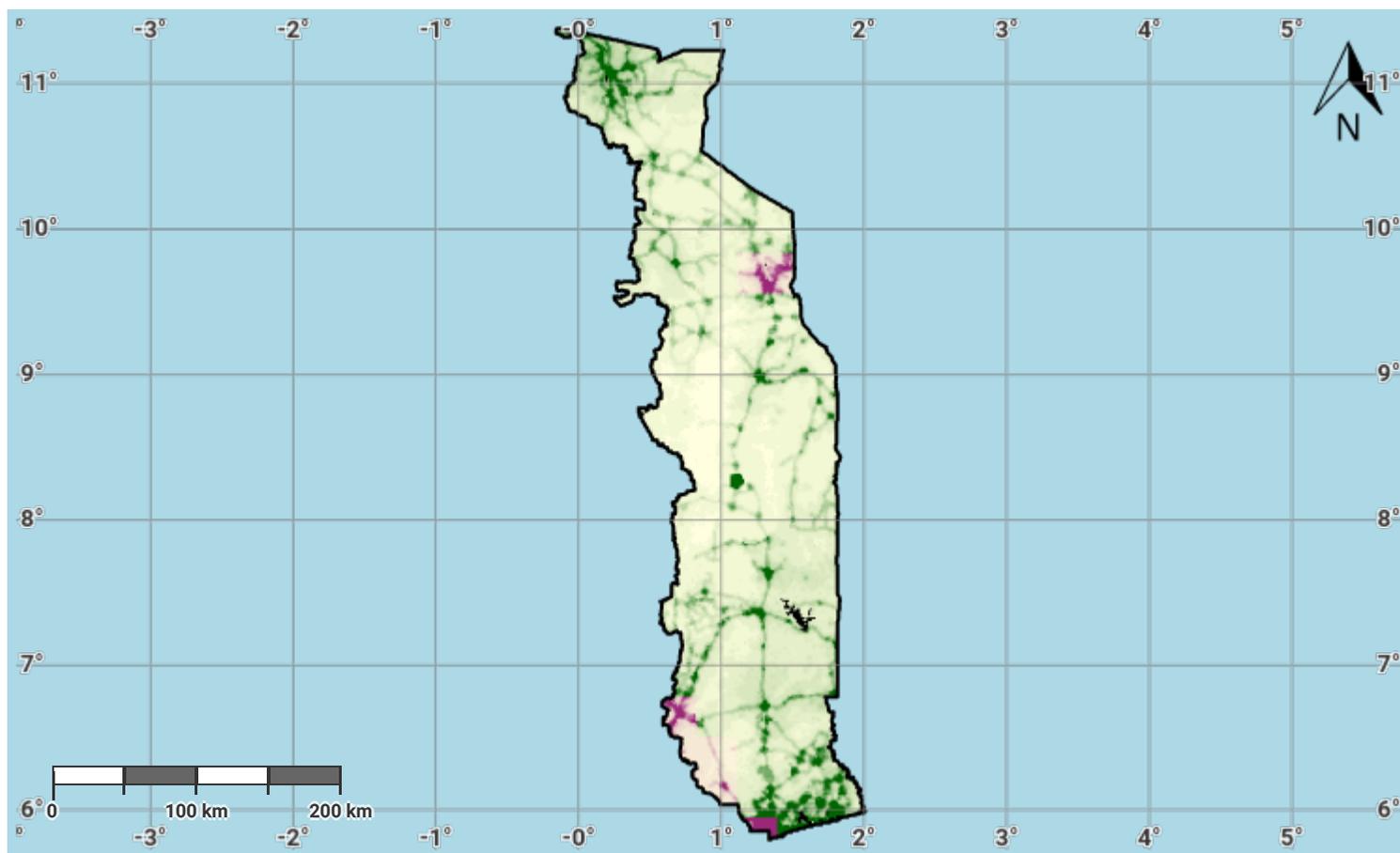
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Togo – S03-2.M5

Drought exposure in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

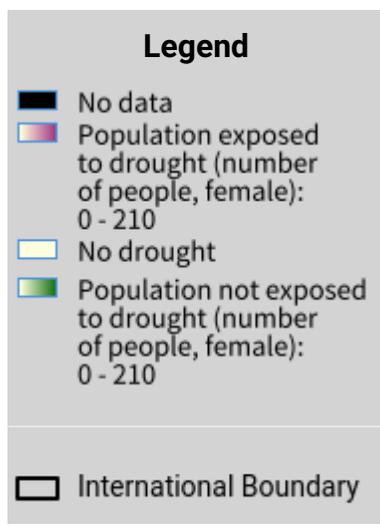
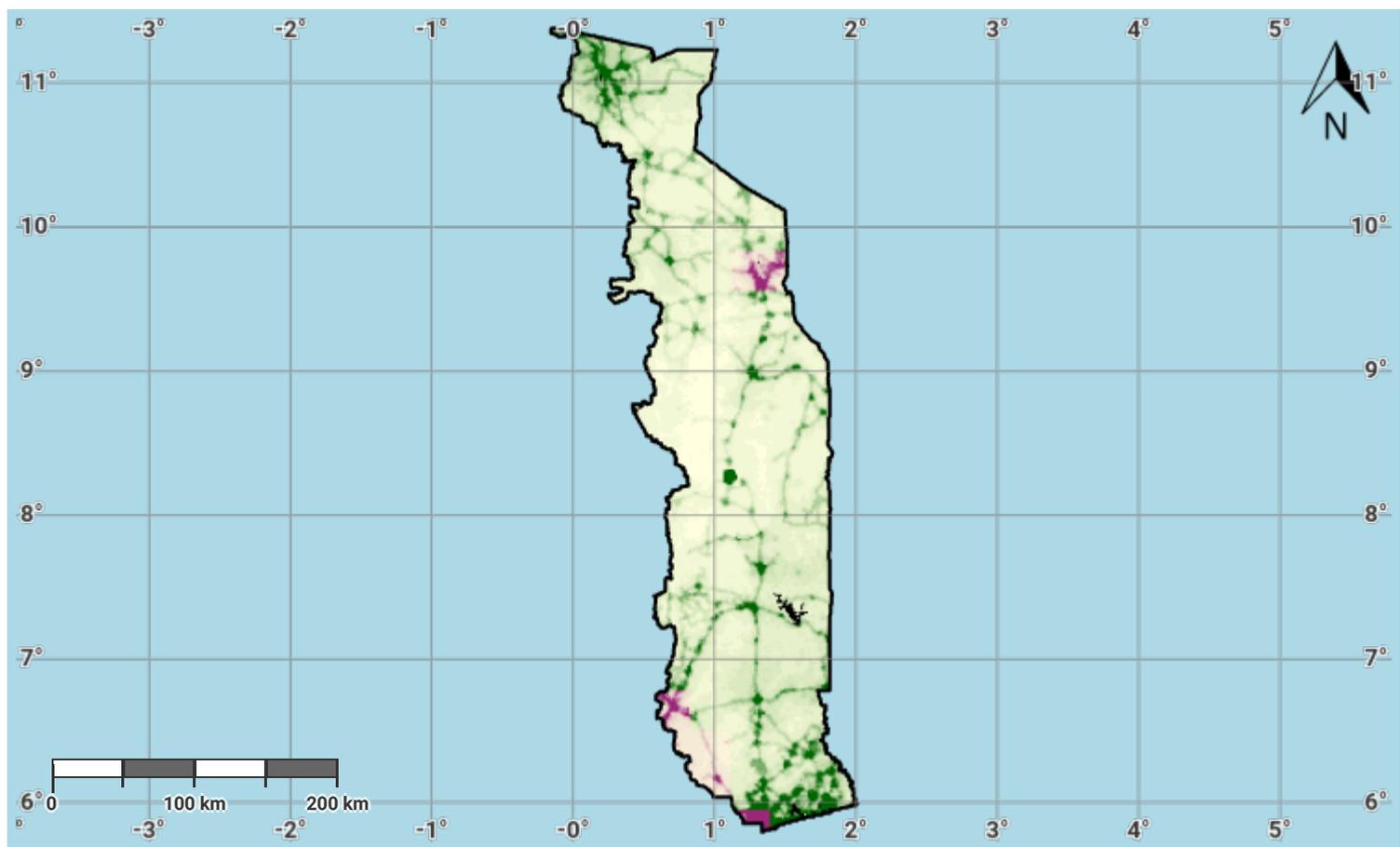
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Togo – S03-2.M6

Female drought exposure in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

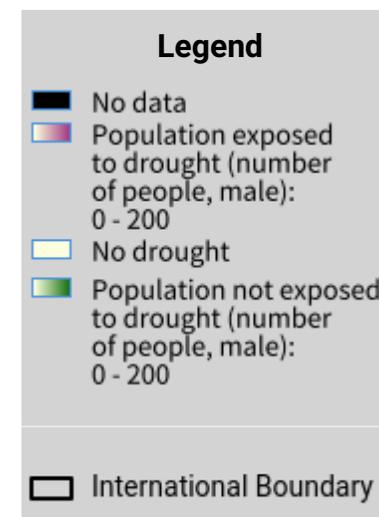
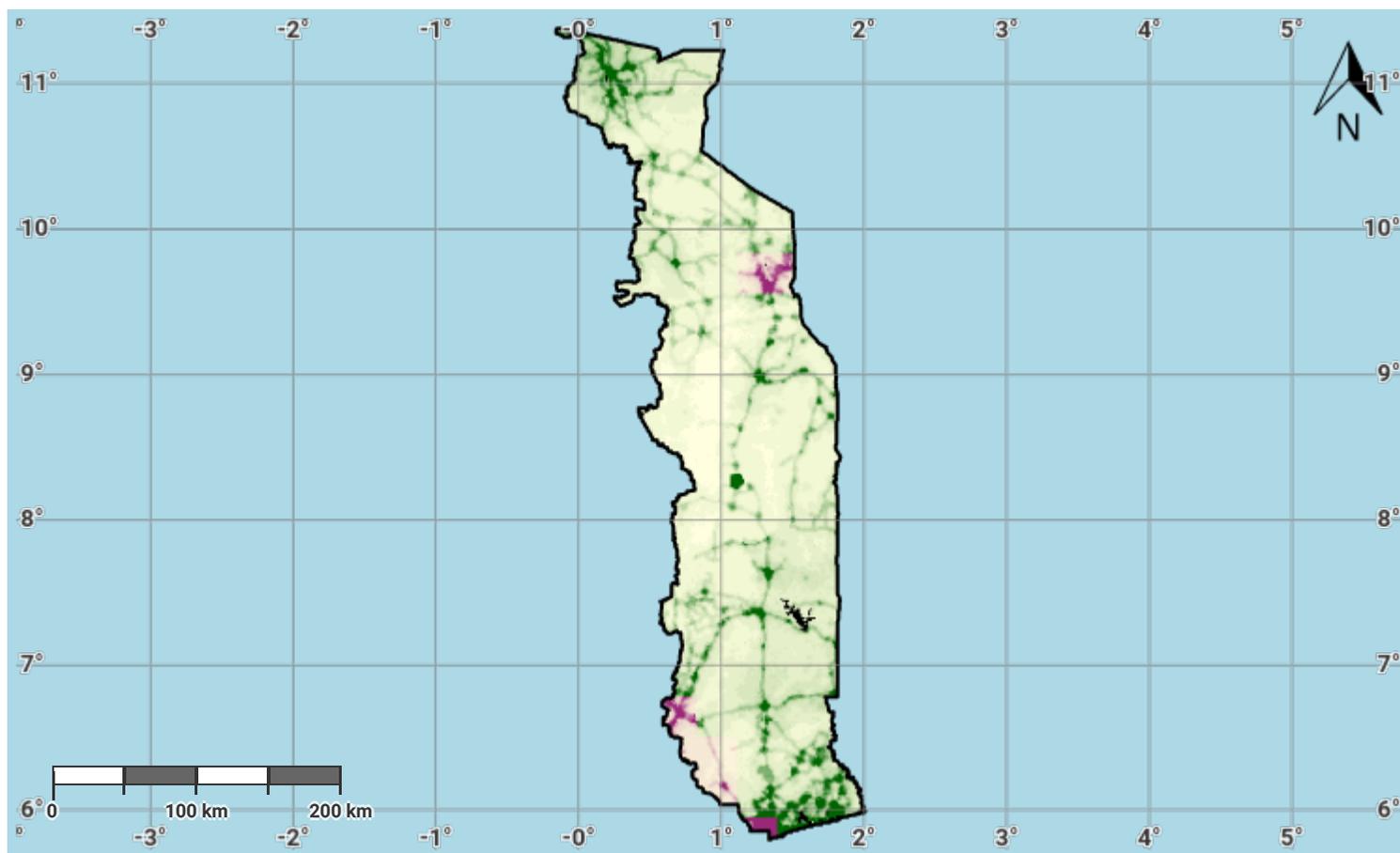
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Togo – S03-2.M7

Male drought exposure in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html